

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

COLLECTION DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

OEUVRES

DE

CAMILLE DESMOULINS

TOME III ET DERNIER

PARIS

BUREAUX DE LA PUBLICATION

1, RUE BAILLIF, 1

1869

LE VIEUX CORDELIER

N° III¹

Quintidi frimaire, 3^e décade,
l'an II de la République, une et indivisible (15 déc. 1793).

Une différence entre la monarchie et la république, qui suffirait seule pour faire repousser avec horreur, par les gens de bien, le gouvernement monarchique, et lui faire préférer la république, quoi qu'il en coûte pour l'établir, c'est que si, dans la démocratie, le peuple peut être trompé, du moins c'est la vertu qu'il aime, c'est le mérite qu'il croit élever aux places, au lieu que les coquins sont

¹ Un flot invincible montait, comme une puissante marée, une émotion générale de pitié et de clémence. Le 13 décembre, une foule de femmes vinrent pleurer à la barre de la Convention, prier pour leurs maris, leurs fils. Le 15, la grande voix du temps, le mobile artiste qui avait devancé, annoncé les grands mouvements de la République, Desmoulins lança le n° 3 du *Vieux Cordelier*. Simple traduction de Tacite, pour répondre aux détracteurs de la République, à ceux qui pourraient trouver

l'essence de la monarchie. Les vices, les pirateries et les crimes qui sont la maladie des républiques, sont la santé des monarchies. Le cardinal de Richelieu l'avoue dans son testament politique, où il pose en principe, que le roi doit éviter de se servir des gens de bien. Avant lui, Salluste avait dit : « Les rois ne sauraient se passer de sripsons, et, au contraire, ils doivent avoir peur et se méfier de « la probité. » Ce n'est donc que dans la démocratie que le bon citoyen peut raisonnablement espérer de voir cesser le triomphe de l'intrigue et du crime; et pour cela le peuple

93 un peu dur; il leur conte la Terreur de Tibère et de Domitien; elle ressemble si fort à la nôtre, que cette apologie paraît ce qu'elle est, une satire.

(MICHELET, *Rév. fr.*, t. VII.)

Pour que le troisième numéro du *Vieux Cordelier* devint une arme empoisonnée aux mains des ennemis de la Révolution, il suffisait qu'on pût dire avec un certain degré de vraisemblance, que c'était bien son règne que Camille, s'abritant sous une grande ombre, avait entendu décrire. Et ce danger l'ignorait-il? Non, puisqu'il protestait d'avance contre les rapprochements que la malignité trouverait entre celui où il vivait et celui dont il avait emprunté le tableau à Tacite. Aussi qu'arriva-t-il? Que l'apparition de ce troisième numéro, le 25 frimaire, fut le signal d'un immense scandale. Tous les contre-révolutionnaires battirent des mains, tous affectèrent de répandre que Camille Desmoulin venait de tracer l'histoire de son époque; sans le vouloir, le généreux, mais téméraire écrivain avait, en rendant l'espoir à l'innocence, serviles calculs de la haine.

(L. BLANC, *Rév. fr.*, t. X.)

n'a besoin que d'être éclairé : c'est pourquoi, afin que le règne d'Astrée revienne, je prends la plume, et je veux aider le père Duchesne à éclairer mes concitoyens, et à répandre les semences du bonheur public.

Il y a encore cette différence entre la monarchie et la république, que les règnes des plus méchants empereurs, Tibère, Claude, Néron, Caligula, Domitien, eurent d'heureux commencements. Tous les règnes ont la *joyeuse entrée*.

C'est par ces réflexions que le patriote répond d'abord au royaliste, riant sous cape de l'état présent de la France, comme si cet état violent et terrible devait durer : Je vous entends, messieurs les royalistes, narguer tout bas les fondateurs de la république, et comparer le temps de la Bastille. Vous comptez sur la franchise de ma plume, et vous vous faites un plaisir malin de la suivre, esquissant fidèlement le tableau de ce dernier semestre. Mais je saurai tempérer votre joie, et animer les citoyens d'un nouveau courage. Avant de mener le lecteur aux Breteaux, et sur la place de la Révolution, et de les lui montrer inondés du sang qui coula, pendant ces six mois, pour l'éternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes, et non encore lavés par la liberté et le bonheur public, je vais commencer par reporter les yeux de mes concitoyens sur les règnes des Césars, et

sur ce fleuve de sang, sur cet égout de corruption et d'immondices coulant perpétuellement sous la monarchie.

Muni de ce numéro préliminaire, le souscripteur, fût-il doué de la plus grande sensibilité, se soutiendra facilement, pendant la traversée qu'il entreprend avec moi de ce période de la révolution. Dans le combat à mort que se livrent, au milieu de nous, la république et la monarchie, et dans la nécessité que l'une ou l'autre remportât une victoire sanglante, qui pourra gémir du triomphe de la république, après avoir vu la description que l'histoire nous a laissée du triomphe de la monarchie; après avoir jeté un coup d'œil sur la copie ébauchée et grossière des tableaux de Tacite, que je vais présenter à l'honorable cercle de mes abonnés?

« Après le siège de Pérouse, disent les historiens, malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : « Il vous faut tous périr. » Trois cents des principaux citoyens furent conduits à l'autel de Jules César, et là, égorgés le jour des ides de mars; après quoi le reste des habitants fut passé pêle-mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres, et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la terre. « Il y avait anciennement à Rome, dit Tacite, une loi qui spécifiait les crimes d'état et de lèse-majesté, et portait peine capitale. Ces crimes de lèse-

« majesté, sous la république, se réduisaient à quatre sortes : si une armée avait été abandonnée dans un pays ennemi; si l'on avait excité des séditions; si les membres des corps constitués avaient mal administré les affaires et les deniers publics; si la majesté du peuple romain avait été avilie. Les empereurs n'eurent besoin que de quelques articles additionnels à cette loi pour envelopper et les citoyens et les cités entières dans la proscription. Auguste fut le premier extendeur de cette loi de lèse-majesté, dans laquelle il comprit les écrits qu'il appelait contre-révolutionnaires¹. » Sous ses successeurs, et bientôt les extensions n'eurent plus de bornes. Dès que des propos furent devenus des crimes d'Etat, de là il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même.

« Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de Nursia, d'avoir élevé un monument à ses habitants, morts au siège de Modène, en combattant cependant sous Auguste lui-même, mais parce

¹ Je prévient que ce numéro n'est, d'un bout à l'autre, qu'une traduction littérale des historiens. J'ai cru inutile de le surcharger des citations. Toutefois, au risque de passer pour pédant, je citerai, parfois, le texte, afin d'ôter tout prétexte à la malignité d'empoisonner mes phrases, et de prétendre ainsi que ma traduction d'un auteur mort il y a quinze cents ans est un crime de contre-révolution.

qu'alors Auguste combattait avec Brutus, et Nursia eut le sort de Ferouse.

« Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'avoir demandé aux diseurs de bonne aventure, s'il ne posséderait pas un jour de grandes richesses. Crime de contre-révolution au journaliste Cremutius Cordus, d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. Crime de contre-révolution à un des descendants de Cassius, d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul. Crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus, d'avoir fait une tragédie où il y avait tel vers à qui l'on pouvait donner deux sens. Crime de contre-révolution à Torquatus Silanus, de faire de la dépense. Crime de contre-révolution à Petreïus, d'avoir eu un songe sur Claude. Crime de contre-révolution à Appius Silanus, de ce que la femme de Claude avait eu un songe sur lui. Crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne. Crime de contre-révolution d'être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses poches, et en conservant dans son gilet un jeton à face royale, ce qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans. Crime de contre-révolution, de se plaindre des malheurs du temps, car c'était faire le procès du gouvernement. Crime de contre-révolution de ne pas invoquer le génie divin de Caligula. Pour y

avoir manqué, grand nombre de citoyens furent déchirés de coups, condamnés aux mines ou aux bêtes, quelques-uns même sciés par le milieu du corps. Crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

« Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allaient en rendre grâce aux Dieux; ils illuminaient. Du moins il fallait avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendit coupable.

« Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité; c'était un rival du prince, qui pouvait susciter une guerre civile. *Studia civium in se verteret et si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect.

« Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu; cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait donné de la considération. *Quantometu occullior, tantò jamæ adeptus.* Suspect.

« Etiez-vous riche; il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti principi infensas.* Suspect.

« Etiez-vous pauvre; comment donc! in-

vincible empereur, il faut surveiller de plus près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Syllam inopem, undè præcipuam audaciam.* Suspect.

« Etiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé; ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem bonis publicis mæstum.* Suspect.

« Si, au contraire, un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte qui heureusement ne serait rien; il fallait lui faire sentir que sa majesté était encore dans la vigueur de l'âge. *Reddendam pro intempestivâ licentiâ mæstam et funebrem noctem quâ sentiat vivere Vitellium et imperare.* Suspect.

« Etait-il vertueux et austère dans ses mœurs; bon! nouveau Brutus, qui prétendait par sa pâleur et sa perruque de Jacobin, faire la censure d'une cour aimable et bien frisée. *Gliscere æmulos Brutorum vultus rigidi et tristis quo tibi lasciviam exprobrent.* Suspect.

« Etait-ce un philosophe, un orateur ou un poète; il lui convenait bien d'avoir plus de renommée que ceux qui gouvernaient! Pouvait-on souffrir qu'on fit plus d'attention à l'auteur, aux quatrièmes, qu'à l'empereur

dans sa loge grillée? *Virginium et Rufum claritudo nominis.* Suspect.

« Enfin, s'était-on acquis de la réputation à la guerre; on n'en était que plus dangereux par son talent. Il y a de la ressource avec un général inepte. S'il est traître, il ne peut pas si bien livrer une armée à l'ennemi, qu'il n'en revienne quelqu'un. Mais un officier du mérite de Corbulon ou d'Agricola, s'il trahissait, il ne s'en sauverait pas un seul. Le mieux était de s'en défaire: Au moins, Seigneur, ne pouvez-vous vous dispenser de l'éloigner promptement de l'armée. *Multa militari famâ meum fecerat.* Suspect.

« On peut croire que c'était bien pis, si on était petit-fils ou allié d'Auguste: on pouvait avoir un jour des prétentions au trône. *Nobilem et quod tunc spectaretur à Cæsarum posteris!* Suspect.

« Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en étaient pas quittes, comme chez nous, pour aller aux Madelonnettes, aux Irlandais, ou à Sainte-Pélagie. Le prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur médecin ou leur apothicaire, et de choisir dans les vingt-quatre heures, le genre de mort qui leur plairait le plus. *Missus centurio qui maturaret eum.* »

C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir aucune qualité, à moins qu'on n'en eût fait un instrument de la tyrannie, sans éveiller la jalousie du despote, et sans s'exposer à une

perte certaine. C'était un crime d'avoir une grande place, ou d'en donner sa démission; mais le plus grand de tous les crimes était d'être incorruptible. Néron avait tellement détruit tout ce qu'il y avait de gens de bien, qu'après s'être défait de Thræsea et de Soranus il se vantait d'avoir aboli jusqu'au nom de la vertu sur la terre. Quand le sénat les avait condamnés, l'empereur lui écrivait une lettre de remerciement de ce qu'il avait fait périr *un ennemi de la République*; de même qu'on avait vu le tribun Clodius élever un autel à la liberté sur l'emplacement de la maison rasée de Cicéron, et le peuple crier: *Vive la liberté*.

L'un était frappé à cause de son nom ou de celui de ses ancêtres; un autre, à cause de sa belle maison d'Albe; Valerius Asiaticus, à cause que ses jardins avaient plu à l'impératrice; Statilius, à cause que son visage lui avait déplu; et une multitude, sans qu'on en pût deviner la cause. Toranius, le tuteur, le vieux ami d'Auguste, était proscrit par son pupille, sans qu'on sût pourquoi, sinon qu'il était homme de probité, et qu'il aimait sa patrie. Ni la préture, ni son innocence ne purent garantir Quintus Gellius des mains sanglantes de l'exécuteur; et cet Auguste, dont on a tant vanté la clémence, lui arrachait les yeux de ses propres mains. On était trahi et poignardé par ses esclaves, ses ennemis; et si on n'avait point d'ennemi, on trouvait pour

assassin un hôte, un ami, un fils. En un mot, sous ces règnes, la mort naturelle d'un homme célèbre, ou seulement en place, était si rare, que cela était mis dans les gazettes comme un événement, et transmis par l'historien à la mémoire des siècles. « Sous ce consulat, dit notre annaliste, il y eut un pontife, « Pison, qui mourut dans son lit, ce qui parut « tenir du prodige. »

La mort de tant de citoyens innocents et recommandables semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour, le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, en recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms, se faisaient appeler Cotta, Scipion, Régulus, Cassius, Severus. La délation était le seul moyen de parvenir, et Régulus fut fait trois fois consul pour ses dénonciations. Aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière des dignités si large et si facile, et pour se signaler par un début illustre, et faire ses caravanes de délateur, le marquis Serenus intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé; après quoi, il se faisait appeler fièrement Brutus.

Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient

devenus des boucheries où ce qui portait le nom de supplice et de confiscation n'était que vol et assassinat.

S'il n'y avait pas moyen d'envoyer un homme au tribunal, on avait recours à l'assassinat et au poison. Celer, Oëlius, la fameuse Locuste, le médecin Anicet, étaient des empoisonneurs de profession, patentés, voyageant à la suite de la cour, et une espèce de grands officiers de la couronne. Quand ces demi-mesures ne suffisaient pas, le tyran recourait à une proscription générale. C'est ainsi que Caracalla, après avoir tué de ses mains son frère Géta, déclarait ennemis de la république tous ses amis et partisans, au nombre de vingt mille; et Tibère, ennemis de la république, tous les amis et partisans de Séjan, au nombre de trente mille. C'est ainsi que Sylla, dans un seul jour, avait interdit le feu et l'eau à soixante-dix mille Romains. Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars; car la cruauté causée par la faim cesse avec la faim, au lieu que celle causée par la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n'a point de bornes. Jusqu'à quel degré d'avilissement et de bassesse l'espèce humaine ne peut-elle donc pas descendre, quand on pense

que Rome a souffert le gouvernement d'un monstre qui se plaignait que son règne ne fût point signalé par quelque calamité, peste, famine, tremblement de terre; qui enviait à Auguste le bonheur d'avoir eu, sous son empire, une armée taillée en pièces; et au règne de Tibère, les désastres de l'amphithéâtre de Fidènes, où il avait péri cinquante mille personnes; et, pour tout dire en un mot, qui souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour le mettre en masse à la fenêtré!

Que les royalistes ne viennent pas me dire que cette description ne conclut rien, que le règne de Louis XVI ne ressemblait point à celui des Césars. S'il n'y ressemblait point, c'est que chez nous, la tyrannie, endormie depuis longtemps au sein des plaisirs, et se reposant sur la solidité des chaînes que nos pères portaient depuis quinze cents ans, croyait n'avoir plus besoin de la terreur, seul instrument des despotes, dit Machiavel, et instrument tout-puissant sur des âmes basses, timides, et faites pour l'esclavage. Mais aujourd'hui que le peuple s'est réveillé, et que l'épée de la République a été tirée contre les monarchies, laissez la royauté remettre le pied en France; c'est alors que ces médailles de la tyrannie, si bien frappées par Tacite, et que je viens de mettre sous les yeux de mes concitoyens, seront la vivante image de ce

qu'ils auront à souffrir de maux pendant cinquante ans. Et faut-il chercher des exemples si loin? Les massacres du Champ-de-Mars et de Nancy; ce que Robespierre racontait l'autre jour aux Jacobins, des horreurs que les Autrichiens ont commises aux frontières, les Anglais à Gênes, et les royalistes à Fougères et dans la Vendée, et la violence seule des partis, montrent assez que le despotisme, rentré furieux dans ses possessions détruites, ne pourrait s'y affermir qu'en régnant comme les Octave et les Néron. Dans ce duel entre la liberté et la servitude, et dans la cruelle alternative d'une défaite mille fois plus sanglante que notre victoire, outrer la Révolution avait donc moins de péril, et valait encore mieux que de rester en deçà, comme l'a dit Danton, et il a fallu, avant tout, que la République s'assurât du champ de bataille.

D'ailleurs tout le monde conviendra d'une vérité. Quoique Pitt sentant cette nécessité où nous étions réduits, de ne pouvoir vaincre sans une grande effusion de sang, ait changé tout à coup de batteries, et, profitant habilement de notre situation, ait fait tous ses efforts pour donner à notre liberté l'attitude de la tyrannie, et tourner ainsi contre nous la raison et l'humanité du dix-huitième siècle, c'est-à-dire, les armes mêmes avec lesquelles nous avons vaincu le despotisme; quoique Pitt, depuis la grande victoire de la Monta-

gne, le 20 janvier, se sentant trop faible pour empêcher la liberté de s'établir en France, en la combattant de front, ait compris que le seul moyen de la diffamer et de la détruire était d'en prendre lui-même le costume et le langage; quoique en conséquence de ce plan il ait donné à tous ses agents, à tous les aristocrates, l'instruction secrète de s'affubler d'un bonnet rouge, de changer la culotte étroite contre le pantalon, et de se faire des patriotes énergiques; quoique le patriote Pitt, devenu jacobin, dans son ordre à l'armée invisible qu'il solde parmi nous, l'ait conjurée de demander, comme le marquis de Montaut, cinq cents têtes dans la Convention, et que l'armée du Rhin fusillât la garnison de Mayence; de demander, comme une certaine pétition, qu'on fit tomber neuf cent mille têtes; comme un certain réquisitoire, qu'on embastillât la moitié du peuple français comme suspect; et, comme une certaine motion, qu'on mit des barils de poudre sous ces prisons innombrables, et à côté une mèche permanente; quoique le sans-culotte Pitt ait demandé qu'au moins, par amendement, on traitât tous ces prisonniers avec la dernière rigueur; qu'on leur refusât toutes les commodités de la vie, et jusqu'à la vue de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfants, pour les livrer eux et leur famille à la terreur et au désespoir; quoique cet habile ennemi ait sus-

citée partout une nuée de rivaux à la Convention, et qu'il n'y ait aujourd'hui, en France, que les douze cent mille soldats de nos armées, qui, fort heureusement, ne fassent pas de lois; car les commissaires de la Convention font des lois; les départements, les districts, les municipalités, les sections, les comités révolutionnaires font des lois; et, Dieu me pardonne, je crois que les sociétés fraternelles en font aussi: malgré, dis-je, tous les efforts que Pitt a faits pour rendre notre République odieuse à l'Europe; pour donner des armes au parti ministériel contre le parti de l'opposition, à la rentrée du parlement; en un mot, pour réfuter le manifeste sublime de Robespierre¹. Malgré tant de guinées, qu'on me cite, disait Danton, un seul homme, fortement prononcé dans la Révolution, et en faveur de la République, qui ait été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire? Le tribunal révolutionnaire, de Paris du moins, quand il a vu des faux témoins se glisser dans

¹ C'est avec de tels écrits qu'on vengerait l'honneur de la République, et qu'on débaucherait leurs peuples et leurs armées, aux despotes, bientôt réduits à la garde des nobles et des prêtres, leurs satellites naturels, si les *ultra révolutionnaires* et les bonnets rouges de Brissot et de Dumouriez ne gâtaient une si belle cause et ne fournissaient malheureusement à Pitt des faits pour répondre à ces belles paroles de Robespierre.

(Note de Desmoulins.)

son sein, et mettre l'innocent en péril, s'est empressé de leur faire subir la peine du talion. A la vérité, il a condamné pour des paroles et des écrits. Mais, d'abord, peut-on regarder comme de simples paroles le cri de *vive le Roi*, ce cri provocateur de sédition, et qui, par conséquent, même dans l'ancienne loi de la république romaine, que j'ai citée, eût été puni de mort? Ensuite, c'est dans la mêlée d'une révolution que ce tribunal a à juger des crimes politiques; et ceux même qui croient qu'il n'est pas exempt d'erreurs lui doivent cette justice, qu'en matière d'écrits il est plus attaché à l'intention qu'au corps du délit; et lorsqu'il n'a pas été convaincu que l'intention était contre-révolutionnaire, il n'a jamais manqué de mettre en liberté, non-seulement celui qui avait tenu les propos ou publié les écrits, mais même celui qui avait émigré.

Ceux qui jugent si sévèrement les fondateurs de la République ne se mettent pas à leur place. Voyez entre quels précipices nous marchons. D'un côté est l'exagération en moustaches, à qui il ne tient pas que, par ses mesures ultra-révolutionnaires, nous ne devenions l'horreur et la risée de l'Europe; d'un autre côté est le modérantisme en deuil, qui voyant les vieux Cordeliers ramer vers le bon sens, et tâcher d'éviter le courant de l'exagération, faisait hier, avec une armée de femmes,

le siège du comité de sûreté générale, et, me prenant au collet, comme j'y entrerais par hasard, prétendait que, dans le jour, la Convention ouvrit toutes les prisons, pour nous lâcher aux jambes, avec un certain nombre, il est vrai, de bons citoyens, une multitude de contre-révolutionnaires, enragés de leur détermination. Enfin, il y a une troisième conspiration, qui n'est pas la moins dangereuse; c'est celle que Marat aurait appelée la conspiration des dindons : je veux parler de ces hommes qui, avec les intentions du monde les meilleures, étrangers à toutes les idées politiques, et, si je puis m'exprimer ainsi, scélérats de bêtise et d'orgueil, parce qu'ils sont de tel comité, ou qu'ils occupent telle place éminente, souffrent à peine qu'on leur parle; montagnards *d'industrie*, comme les appelle si bien d'Églantine, tout au moins montagnards de recrues, de la troisième ou quatrième réquisition, et dont la morgue ose traiter de mauvais citoyens des vétérans blanchis dans les armées de la République, s'ils ne fléchissent pas le genou devant leur opinion, et dont l'ignorance patriote nous fait encore plus de mal que l'habileté contre-révolutionnaire des Lafayette et des Dumouriez. Voilà les trois écueils dont les Jacobins éclairés voient que leur route est semée sans interruption : mais ceux qui ont posé la première pierre de la République doivent être déterminés à élever jus-

qu'au faite ce nouveau Capitole, ou à s'ensevelir sous ses fondements.

Pour moi, j'ai repris tout mon courage; et tant que j'aurai vécu, je n'aurai pas laissé déshonorer mon écritoire véridique et républicaine. Après ce numéro 3 du *Vieux Cordelier*, que Pitt vienne dire maintenant que je n'ai pas la liberté d'exprimer mon opinion autant que le *Morning Chronicle* ! qu'il vienne dire que la liberté de la presse n'existe plus en France, même pour les députés à la Convention, après la lettre pleine d'affreuses vérités que vient de publier le courageux Philippeaux, quoiqu'on puisse lui reprocher d'y avoir trop méconnu les grands services du comité de salut public. Depuis que j'ai lu cet écrit véritablement sauveur, je dis à tous les patriotes que je rencontre : Avez-vous lu Philippeaux ? Et je le dis avec autant d'enthousiasme que La Fontaine demandait : Avez-vous lu Baruch ?

Oui, j'espère que la liberté de la presse va renaître toute entière. On a étrangement trompé les meilleurs esprits de la Convention sur les prétendus dangers de cette liberté. On veut que la terreur soit à l'ordre du jour, c'est-à-dire la terreur des mauvais citoyens : qu'on y mette donc la liberté de la presse ; car elle est la terreur des fripons et des contre-révolutionnaires.

Loustalot, qu'on a trop oublié, et à qui il

n'a manqué, pour partager les honneurs divins de Marat, que d'être assassiné deux ans plus tard, ne cessait de répéter cette maxime d'un écrivain anglais : « Si la liberté de la presse existait dans un pays où le despotisme le plus absolu réunit dans une seule main tous les pouvoirs, elle suffirait seule pour faire le contre-poids. » L'expérience de notre Révolution a démontré la vérité de cette maxime : Quoique la constitution de 89 eût environné le tyran de tous les moyens de corruption ; quoique la majorité des deux premières assemblées nationales, corrompue par ses vingt-cinq millions et par les suppléments de liste civile, conspirât avec Louis XVI, et avec tous les cabinets de l'Europe, pour étouffer notre liberté naissante ; il a suffi d'une poignée d'écrivains courageux pour mettre en fuite des milliers de plumes vénales, déjouer tous les complots, et amener la journée du 10 août et la République, presque sans effusion de sang, en comparaison de ce qu'il en a coulé depuis. Tant que la liberté indéfinie de la presse a existé, il nous a été facile de tout prévoir, de tout prévenir. La liberté, la vérité, le bon sens ont battu l'esclavage, la sottise et le mensonge, partout où ils les ont rencontrés. Mais est venu le *vertueux* Roland qui, en faisant de la poste des filets de Saint-Cloud que le ministre seul avait droit de lever, et ne laissant passer que les écrits brissotins, a attenté

le premier à la circulation des lumières, et a amoncelé sur le Midi ces ténèbres et ces nuages d'où il est sorti tant de tempêtes. On interceptait les écrits de Robespierre, de Billaud-Varenes, etc., etc. Grâce à la guerre qu'on fit déclarer, soi-disant pour achever la Révolution, il nous en coûté déjà le sang d'un million d'hommes, selon le compte du *Père Duchesne*, dans un de ses derniers numéros, tandis que je mourrai avec cette opinion, que, pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante, il eût suffi d'un peu d'encre et d'une seule guillotine.

On ne répondra jamais à mes raisonnements en faveur de la liberté de la presse ; et qu'on ne dise pas, par exemple, que dans ce numéro 3, et dans ma traduction de Tacite, la malignité trouvera des rapprochements entre ces temps déplorables et le nôtre. Je le sais bien, et c'est pour faire cesser ces rapprochements, c'est pour que la liberté ne ressemble point au despotisme, que je me suis armé de ma plume. Mais, pour empêcher que les royalistes ne tirent de là un argument contre la République, ne suffit-il pas de représenter, comme j'ai fait tout à l'heure, notre situation et l'alternative cruelle où se sont trouvés réduits les amis de la liberté, dans le combat à mort entre la république et la monarchie ?

Sans doute, la maxime des républiques est, qu'il vaut mieux ne pas punir plusieurs cou-

pables que de frapper un seul innocent. Mais n'est-il pas vrai que, dans un temps de révolution, cette maxime pleine de raison et d'humanité sert à encourager les traîtres à la patrie, parce que la clarté des preuves qu'exige la loi favorable à l'innocence fait que le coupable rusé se dérobe au supplice ? Tel est l'encouragement qu'un peuple libre donne contre lui-même. C'est une maladie des républiques, qui vient, comme on voit, de la bonté du tempérament. La maxime au contraire du despotisme est, « qu'il vaut mieux que plusieurs innocents périssent que si un seul coupable échappait. » C'est cette maxime, dit *Gordon sur Tacite*, qui fait la force et la sûreté des rois. Le comité de salut public l'a bien senti ; et il a cru que, pour établir la République, il avait besoin un moment de la jurisprudence des despotes. Il a pensé, avec Machiavel, que dans les cas de conscience politique, le plus grand bien effaçait le mal plus petit. Il a donc voilé pendant quelque temps la statue de la Liberté. Mais confondra-t-on ce voile de gaze et transparent, avec la doublure des Cloots, des Coupé, des Montaut, et ce drap mortuaire sous lequel on ne pouvait reconnaître les principes au cercueil ? Confondra-t-on la Constitution, fille de la Montagne, avec les superfétations de Pitt ; les erreurs du patriotisme, avec les crimes du parti de l'étranger ; le réquisitoire du procu-

reur de la commune sur les certificats de civisme, sur la fermeture des églises, et sa définition des gens suspects, avec les décrets tutelaires de la Convention, qui ont maintenu la liberté du culte et les principes.

Je n'ai point prétendu faire d'application à personne, dans ce numéro. Ce ne serait pas ma faute, si M. Vincent, le Pitt de Georges Bouchotte, jugeait à propos de s'y reconnaître à certains traits. Mon cher et brave collègue Philippeaux n'a pas pris tant de détours pour lui adresser des vérités bien plus dures. C'est à ceux qui, en lisant ces vives peintures de la tyrannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empressez de la corriger ; car on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité, et par l'historien des philosophes, puisse être devenu le portrait, d'après nature, de Caton et de Brutus, et que ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernements, il y a douze siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté, et le meilleur des mondes possibles.

LE VIEUX CORDELIER

N^o IV¹

Décadi 30-frimaire,
l'an II de la République une et indivisible.
(20 décembre 1793.)

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être
toujours le maître, s'il ne transforme sa force
en droit.

(J.-J. ROUSSEAU *Contrat Social*.)

Quelques personnes ont improuvé mon numéro 3, où je me suis plu, disent-elles, à faire des rapprochements qui tendent à jeter de la

1 Le 21 décembre, au matin, le libraire Desenne avait à sa porte la longue queue des acheteurs qui s'arrachaient le quatrième numéro. On le payait de la seconde main, de la troisième main, le prix augmentait toujours, jusqu'à un louis. On le lisait dans la rue, on en suffoquait de pleurs. Le cœur de la France s'était échappé, la voix de l'humanité, l'aveugle, l'impatient, la toute-puissante pitié, la voix des entrailles de l'homme, qui perce les murs, renverse les tours,.... le cri divin qui remuera les âmes éternellement : « Le Comité de clémence. »

(MICHELET, *Rév. fr.*, t. VII.)

défaveur sur la révolution et les patriotes : elle devraient dire sur les excès de la révolution, et les patriotes d'industrie. Elles croient le numéro réfuté, et tout le monde justifié par ce seul mot : On sait bien que l'état présent n'est pas celui de la liberté ; mais patience, vous serez libres un jour.

Ceux-là pensent apparemment que la liberté, comme l'enfance, a besoin de passer par les cris et les pleurs, pour arriver à l'âge mûr. Il est au contraire de la nature de la liberté, que, pour en jouir, il suffit de la désirer. Un peuple est libre du moment qu'il veut l'être (on se rappelle que c'est un mot de Lafayette); il rentre dans la plénitude de tous ses droits, dès le 14 juillet. La liberté n'a ni vieillesse, ni enfance. Elle n'a qu'un âge, celui de la force et de la vigueur. Autrement ceux qui se font tuer pour la République seraient donc aussi stupides que ces fanatiques de la Vendée, qui se font tuer pour des délices de paradis dont ils ne jouiront point. Quand nous aurons péri dans le combat, ressusciterons-nous aussi dans trois jours, comme le croient ces paysans stupides ? Nous combattons pour défendre des biens dont elle met sur-le-champ en possession ceux qui l'invoquent. Ces biens sont la déclaration des droits, la douceur des maximes républicaines, la fraternité, la sainte égalité, l'inviolabilité des principes. Voilà les traces des pas de la déesse ; voilà à quels traits

je distingue les peuples au milieu de qui elle habite.

Et à quel autre signe veut-on que je reconnaisse cette liberté divine ? Cette liberté, ne serait-ce qu'un vain nom ? n'est-ce qu'une actrice de l'Opéra, la Candeille ou la Maillard, promenées avec un bonnet rouge, ou bien cette statue de 46 pieds de haut que propose David ? Si par la liberté vous n'entendez pas, comme moi, les principes, mais seulement un morceau de pierre, il n'y eut jamais d'idolâtrie plus stupide et si coûteuse que la nôtre.

O mes chers concitoyens ! serions-nous donc avilis à ce point, que de nous prosterner devant de telles divinités ? Non, la liberté, descendue du ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons. La liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice, c'est la déclaration des droits, c'est votre sublime Constitution ¹ !

¹ A la lecture de ces lignes si éloquentes, si saintement passionnées, si dignes de la déesse qu'elles invoquent et qui les inspira, quel cœur pourrait rester sans battement ? Mais Camille Desmoulins ne prenait-il pas le jour du combat pour le lendemain de la victoire, lorsqu'il niait que la liberté, comme l'enfance eût besoin de passer par les cris et les pleurs pour arriver à l'âge mûr ? Il n'y a pas à en douter : Ce que le quatrième numéro demande à chaque page, presque à chaque ligne, c'est que la Révolution, en tant que Révolution abdique, *et sur-le-champ*.

Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle? ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects¹, car, dans la déclaration des droits, il n'y a point de maison de suspicion; il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a point de prisons, mais l'accusateur public; il n'y a point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette mesure serait funeste à la République. Ce serait la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine! Mais y eût-il jamais plus grande folie? Pouvez-vous en faire périr un seul à l'échafaud, sans vous faire dix ennemis de sa famille ou de ses amis? Croyez-vous que ce soient ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoïstes, ces trainards de la Ré-

¹ Que Messieurs les modérés ne se fassent pas une autorité de ce passage; qu'ils n'isolent pas cette ligne du reste du numéro quatre; car c'est de l'ensemble que se compose mon opinion. Je ne veux point, *pygmée*, avoir une querelle avec le *géant*, et je déclare que mon sentiment n'est pas qu'on ouvre les deux battants des maisons de suspicion, mais seulement un guichet, et que les quatre ou six examinateurs secrets, décrétés par la Convention, décadi 30 frimaire, interrogent les suspects un à un, et leur rendent la liberté, si leur élargissement ne met point la République en péril.

(Note de Desmoulin.)

volution, que vous enfermez, qui sont dangereux? De vos ennemis, il n'est resté parmi vous que les lâches et les malades. Les braves et les forts ont émigré. Ils ont péri à Lyon ou dans la Vendée; tout le reste ne mérite pas votre colère. Cette multitude de feuillants, de rentiers, de boutiquiers, que vous incarçerez dans le duel entre la monarchie et la république, n'a ressemblé qu'à ce peuple de Rome, dont Tacite peint ainsi l'indifférence, dans le combat entre Vitellius et Vespasien.

« Tant que dura l'action, les Romains s'assemblaient, comme des spectateurs curieux, autour des combattants; et, comme à un spectacle, ils favorisaient tantôt ceux-ci et tantôt ceux-là par des battements de mains et des acclamations, se déclarant toujours pour les vainqueurs, et lorsqu'un des deux partis venait à lâcher pied, voulant qu'on tirât des maisons et qu'on livrât à l'ennemi ceux qui s'y sauvaient. D'un côté, l'on voyait des morts et des blessés; de l'autre, des comédies et des restaurateurs remplis de monde. » N'est-ce pas l'image de nos modérés, de nos chapelains, de nos signataires de la fameuse pétition des huit mille et des vingt mille, et de cette multitude immobile entre les jacobins et Coblenz, selon le succès, criant: Vive La Fayette et son cheval blanc! ou portant en triomphe le buste de Marat, et le nichant dévotement à la place de la Notre-Dame du

coin, et entre les deux chandelles? On voit que les bourgeois de Paris, l'an 2 de la République, ne ressemblent pas mal encore à ceux de Rome du temps de Vitellius, comme ceux de Rome ressemblaient à ceux d'Athènes, du temps de Platon, dont ce philosophe disait, dans sa République imaginaire, qu'il n'avait rien prescrit pour eux, cette classe étant faite pour suivre aveuglément l'impulsion du gouvernement et des plus forts. On se battait au Carrousel et au Champ-de-Mars, et le Palais-Royal était ses bergères et son Arcadie. A côté du tranchant de la guillotine sous lequel tombaient les têtes couronnées, et sur la même place, et dans le même temps, on guillotinaut aussi Polichinelle qui partageait l'attention. Ce n'était pas l'amour de la République qui attirait tous les jours tant de monde sur la place de la Révolution, mais la curiosité, et la pièce nouvelle qui ne pouvait avoir qu'une seule représentation. Je suis sûr que la plupart des habitués de ce spectacle se moquaient, au fond de l'âme, des abonnés de l'opéra et de la tragédie, qui ne voyaient qu'un poignard de carton, et des comédiens qui faisaient le mort. Telle était, dit Tacite, l'insensibilité de la ville de Rome, sa sécurité dénaturée et son indifférence parfaite pour tous les partis. Mais Vespasien, vainqueur, ne fit point embastiller toute cette multitude.

De même, croyez-moi, dignes représentants,

aujourd'hui que la Convention vient de rejeter sur les intrigants, les patriotes *tarés* et les ultra-révolutionnaires en moustaches et en bonnet rouge, l'immense poids de terreur qui pesait sur elle; aujourd'hui qu'elle a repris, sur son piédestal, l'attitude qui lui convenait dans la religion du peuple, et que le comité de salut public veut un gouvernement provisoire, respecté et assez fort pour contenir également les modérés et les exagérés, laissons aussi végéter au coin de leur feu, au moins ces paisibles casaniers qui n'étaient pas républicains sous Louis XV et même sous Louis XVI et les états-généraux, mais qui, dès le 14 juillet, et au premier coup de fusil, ont jeté leurs armes et l'écusson des lis, et ont demandé en grâce à la nation de leur laisser faire leurs quatre repas par jour. Laissez-les, comme Vespasien, suivre aujourd'hui le char du triomphateur, en s'égosillant à crier: Vive la République!

Que de bénédictions s'élèveraient alors de toutes parts! Je pense bien différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser la terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée, et l'Europe vaincue, si vous aviez un COMITÉ DE CLÉMENTE. C'est ce comité qui finirait la Révolution; car la clémence est aussi une mesure révolutionnaire, et la plus efficace de toutes, quand elle est distribuée avec sagesse. Que les

imbéciles et les fripons m'appellent modéré, s'ils le veulent. Je ne rougis point de n'être pas plus enragé que M. Brutus; or, voici ce que Brutus écrivait : « Vous feriez mieux, « mon cher Cicéron, de mettre de la vigueur à « couper cours aux guerres civiles, qu'à exercer « de la colère, et poursuivre vos ressentiments « contre des vaincus. » On sait que Thrasybule, après s'être emparé d'Athènes, à la tête des bannis, et avoir condamné à mort ceux des trente tyrans qui n'avaient point péri les armes à la main, usa d'une indulgence extrême à l'égard du reste des citoyens, et même fit proclamer une amnistie générale. Dira-t-on que Thrasybule et Brutus étaient des feuillants, des brissotins? je consens à passer pour modéré, comme ces grands hommes. La politique leur avait appris la maxime que Machiavel a professée depuis, que, *lorsque tant de monde a trempé dans une conjuration, on l'étouffe plus sûrement, en feignant de l'ignorer, qu'en cherchant tous les complices.* C'est cette politique, autant que sa bonté, son humanité, qui inspira à Antonin ces belles paroles aux magistrats qui le présaient de poursuivre et de punir tous les citoyens qui avaient eu part à la conjuration d'Attilius : « Je ne suis pas bien aise qu'on voie qu'il y a tant de personnes qui ne m'aient pas. »

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici le

passage que l'*anti-fédéraliste* a cité de Montesquieu, et qui est si bien à l'ordre du jour. On verra que le génie de César ne travaillait pas mieux que la sottise de nos ultra-révolutionnaires à faire détester la république, et à frayer le chemin à la monarchie.

« Tous les gens qui avaient eu des projets ambitieux, avaient conspiré à mettre le désordre dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille; et comme *les bons législateurs* cherchent à rendre leurs concitoyens meilleurs, ceux-ci cherchaient à les rendre pires. Ces premiers hommes de la république cherchaient à dégoûter le peuple de son pouvoir, et à devenir nécessaires en rendant extrêmes les inconvéniens du gouvernement républicain. Mais lorsque Auguste fut devenu le maître, il travailla à rétablir l'ordre pour faire sentir le bonheur du gouvernement d'un seul. »

C'est alors qu'Octave sut rejeter habilement sur Antoine et Lépide l'odieux des proscriptions passées; et comme sa clémence présente appartenait à lui seul, ce fut cette clémence, dont il avait appris l'artifice de Jules-César, qui opéra la révolution, et décida, bien plus que Pharsale et Actium, de l'asservissement de l'univers pour dix-huit siècles. On était las de voir couler le sang dans le Forum et autour de la tribune aux harangues, depuis les Gracques.

Tant d'exemples prouvent ce que je disais tout à l'heure, que la clémence, distribuée avec sagesse, est la mesure la plus révolutionnaire, la plus efficace, au lieu que la terreur n'est que le *Mentor d'un jour*, comme l'appelle si bien Cicéron : *Timor non diuturnus magister officii*. Ceux qui ont lu l'histoire savent que c'est la terreur seule du tribunal de *Jeffreys* et de l'armée révolutionnaire que le major Kirch trainait à sa suite, qui amena la révolution de 1689. Jacques II appelait en riant la *campagne de Jeffreys* cette sanglante tournée de son tribunal ambulante. Il ne prévoyait pas que son détronement terminerait la fin de cette campagne. Si on consulte la liste des morts, on verra que ce chancelier d'Angleterre, qui a laissé un nom si abominable, était un petit compagnon en comparaison du *général ministre* Ronsin, qu'on peut appeler, d'après son affiche, l'*Alexandre des bourreaux*.

Citoyens collègues, il semble qu'un montagnard n'aurait point à rougir de proposer les mêmes moyens de salut public que Brutus et Thrasylbule, surtout si on considère qu'Athènes se préserva de la guerre civile pour avoir suivi le conseil de Thrasylbule, et que Rome perdit sa liberté pour avoir rejeté celui de Brutus. Cependant je me garde bien de vous présenter une semblable mesure. Arrière la motion d'une amnistie ! Une indul-

gence aveugle et générale serait contre-révolutionnaire. Du moins elle serait du plus grand danger et d'une impolitique évidente, non par la raison qu'en donne Machiavel, parce que « le prince doit verser sur les peuples le mal tout à la fois, et le bien goutte à goutte, » mais parce qu'un si grand mouvement imprimé à la machine du gouvernement, en sens contraire à sa première impulsion, pourrait en briser les ressorts. Mais autant il y aurait de danger et d'impolitique à ouvrir la maison de suspicion aux détenus, autant l'établissement d'un *comité de clémence* me paraît une idée grande et digne du peuple français, effaçant de sa mémoire bien des fautes, puisqu'il en a effacé le temps même où elles furent commises, et qu'il a créé une nouvelle ère de laquelle seule il date sa naissance et ses souvenirs. A ce mot de comité de clémence, quel patriote ne sent pas ses entrailles émues ? car le patriotisme est la plénitude de toutes les vertus, et ne peut pas conséquemment exister là où il n'y a ni humanité, ni philanthropie, mais une âme aride et desséchée par l'égoïsme. Oh ! mon cher Robespierre ! c'est à toi que j'adresse ici la parole ; car j'ai vu le moment où Pitt n'avait plus que toi à vaincre, où, sans toi, le navire *Argo* périsait, la République entrait dans le chaos, et la société des Jacobins et la montagne devenaient une tour de Babel. O mon vieux cama-

rade de collège, toi dont la postérité relira les discours éloquentes! souviens-toi de ces leçons de l'histoire et de la philosophie : que l'amour est plus fort, plus durable que la crainte; que l'admiration et la religion naquirent des bienfaits; que les actes de clémence sont l'échelle du mensonge, comme nous disait Tertullien, par lesquels les membres des comités du salut public se sont élevés jusqu'au ciel, et qu'on n'y monta jamais sur des marches ensanglantées. Déjà tu viens de t'approcher beaucoup de cette idée, dans la mesure que tu as fait décréter aujourd'hui, dans la séance du décadi 30 frimaire. Il est vrai que c'est plutôt un comité de justice qui a été proposé. Cependant pourquoi la clémence serait-elle devenue un crime dans la république? Prétendons-nous être plus libres que les Athéniens, le peuple le plus démocrate qui ait jamais existé, qui avait élevé cet *autel à la miséricorde*, devant lequel le philosophe Demonax, plus de mille ans après, faisait encore prosterner les tyrans? Je crois avoir bien avancé la démonstration que la saine politique commande une semblable institution. Et notre grand professeur Machiavel, que je ne me lasse point de citer, regarde cet établissement comme le plus important et de première nécessité pour tout gouvernement, le souverain devant plutôt abandonner les fonctions de comité de sûreté générale, que

celles de comité de secours. « C'est à lui seul « surtout, recommande-t-il, que le dépositaire « de la souveraineté doit réserver la distribu- « tion des grâces, et tout ce qui concilie la « faveur, laissant aux magistrats la disposi- « tion des peines, et tout ce qui est sujet aux « ressentiments. »

Depuis que j'ai commencé mon cours de politique, dans le *Vieux Cordelier*, un si grand nombre de mes collègues m'a encouragé par des abonnements, et m'a fait l'honneur d'assister à mes leçons, que me trouvant au milieu de tant de députés, je me suis cru cette fois à la tribune même du peuple français. Fort des exemples de l'histoire et des autorité de Thrasybule, Brutus et Machiavel, j'ai transporté au journaliste la liberté d'opinion qui appartient au représentant du peuple à la Convention. J'ai exprimé par écrit mes sentiments sur le meilleur mode de révolutionner, et ce que la faiblesse de mon organe et mon peu de moyens oratoires ne me permet pas de développer si bien. Si ce mot de jubilé, que j'ai risqué pour ne pas être plus impitoyable que Moïse, qui cependant était un fier exterminateur, et une machine infernale du calibre de Ronsin; si, dis-je, mon comité de clémence paraît à quelques-uns de mes collègues mal sonnante, et sentant le modérantisme; à ceux qui me reprocheront d'être modéré dans ce numéro 4, je puis répondre, par le temps

qui court, comme faisait Marat, quand, dans un temps bien différent, nous lui reprochions d'avoir été exagéré dans sa feuille ; *Vous n'y entendez rien ; eh ! mon Dieu ! laissez-moi dire : on n'en rabattra que trop*¹.

¹ Cet écrit de Camille Desmoulin, où l'esprit trouve tant à redire, mais qui s'empare si puissamment du cœur, avait le tort de réclamer, pour le régime de la liberté militante, ce qui ne convenait qu'au régime de la liberté victorieuse ; il supposait, inconcevable et dangereuse erreur ! que la Révolution n'avait plus aucun obstacle devant elle ; que tous ses ennemis étaient ou vaincus ou convertis. Le contraire, hélas ! n'était que trop manifeste. Aussi l'effet produit fut-il l'opposé de celui que Camille avait espéré. Les hébertistes, que la modération prudente de Robespierre accablait, précisément parce qu'elle ne leur fournissait aucun prétexte spécieux d'attaque, triomphèrent du quatrième numéro du *Vieux Cordelier*, et se répandirent en discours véhéments, sur ce que sortir de la Terreur, c'était entrer dans la contre-révolution.

(LOUIS BLANC, *Rév. fr.*, t. X.)

LE VIEUX CORDELIER

N° V

Quintidi nivôse, 1^{re} décade,
l'an II de la République une et indivisible.

GRAND DISCOURS JUSTIFICATIF
DE CAMILLE DESMOULINS AUX JACOBINS

Patriotes, vous n'y entendez rien. Eh ! mon Dieu,
laissez-moi dire : on n'en rabattra que trop.
(*Mot de Marat.*)

FRÈRES ET AMIS,

Saint Louis n'était pas prophète, lorsqu'il se prenait d'une belle passion pour les Jacobins et les Cordeliers, deux ordres que l'histoire nous apprend qu'il chérissait d'une tendresse de père. Le bon sire ne prévoyait pas qu'ils donneraient leur nom à deux ordres un peu différents, qui détrôneraient sa race, et seraient les fondateurs de la République française une et indivisible. Après cet exorde insinuant et cet éloge qui n'est pas flatteur, et

auquel vous avez tous part, j'espère qu'il me sera permis, dans le cours de cet écrit apologétique, de vous adresser quelques vérités qui seront moins agréables à certains membres.

Le vaisseau de la République vogue, comme j'ai dit, entre deux écueils, le modérantisme et l'exagération. J'ai commencé mon Journal par une profession de foi politique qui aurait dû désarmer la calomnie : j'ai dit, avec Danton, qu'*outrer la Révolution avait moins de péril et valait mieux encore que de rester en deçà*; que, dans la route que tenait le vaisseau, il fallait encore plutôt s'approcher du rocher de l'exagération, que du banc de sable du modérantisme. Mais voyant que le Père Duchesne, et presque toutes les sentinelles patriotes, se tenaient sur le tillac, avec leur lunette, occupés uniquement à crier : Gare ! vous touchez au modérantisme ! il a bien fallu que moi, vieux Cordelier et doyen des Jacobins, je me chargeasse de la faction difficile, et dont aucun des jeunes gens ne voulait, crainte de se dépopulariser, celle de crier : Gare ! vous allez toucher à l'exagération ! et voilà l'obligation que doivent m'avoir tous mes collègues de la Convention, celle d'avoir sacrifié ma popularité même pour sauver le navire où ma cargaison n'était pas plus forte que la leur.

Pardon, frères et amis, si j'ose prendre encore le titre de *Vieux Cordelier*, après l'arrêté

du *club* qui me défend de me parer de ce nom. Mais, en vérité, c'est une insolence si inouïe que celle de petits-fils se révoltant contre leur grand-père, en lui défendant de porter son nom, que je veux plaider cette cause contre ces fils ingrats. Je veux savoir à qui le nom doit rester, ou au grand-papa, ou à des enfants qu'on lui a faits, dont il n'a jamais ni reconnu, ni même connu la dixième partie, et qui prétendent le chasser du paternel logis. O dieux hospitaliers ! je quitterai le nom de *Vieux Cordelier*, quand nos pères profès du *district* et non du *club* me le défendront ; quant à vous, Messieurs les novices, qui me rayez sans m'entendre :

Sifflez-moi librement ; je vous le rends, mes frères.

Lorsque Robespierre a dit : Quelle différence y a-t-il entre Le Pelletier et moi que la mort ? il y avait de sa part bien de la modestie. Je ne suis pas Robespierre ; mais la mort, en défigurant les traits de l'homme, n'embellit pas son ombre à mes yeux, et ne rehausse pas l'éclat de son patriotisme à ce point de me faire croire que je n'aie pas mieux servi la République, même étant rayé des Cordeliers, que Le Pelletier dans le Panthéon ; et puisque je suis réduit à parler de moi, non-seulement pour donner du poids à mes opinions politiques, mais même pour me

défendre, bientôt j'aurai mis le dénoncé et les dénonciateurs chacun à leur véritable place; malgré les *grandes colères* du père Duchesne, qui prétend, dit Danton, que sa pipe ressemble à la trompette de Jéricho, et que, lorsqu'il a fumé trois fois autour d'une réputation, elle doit tomber d'elle-même.

Il me sera facile de prouver que j'ai dû crier aux pilotes du vaisseau de l'État : Prenez garde; nous allons toucher à l'exagération. Déjà Robespierre et même Billaud-Varennes avaient reconnu ce danger. Il restait au journaliste à préparer l'opinion, à bien montrer l'écueil : c'est ce que j'ai fait dans les quatre premiers numéros.

Ce n'est pas sur une ligne détachée qu'il fallait me juger. Il y a vingt phrases dans l'Évangile, dit Rousseau, tout en appelant son auteur *sublime et divin*, sur lesquelles M. le lieutenant de police « l'aurait fait pendre, en les prenant isolément et détachées de ce qui précède et de ce qui suit. » Ce n'est pas même sur un numéro, mais sur l'ensemble de mes numéros, qu'il faudrait me juger.

Je lis dans la *Feuille du Salut Public*, à l'article de la séance des Jacobins, primidi nivôse : « Camille Desmoulins, dit Nicolas, « frise depuis longtemps la guillotine; et, « pour vous en donner la preuve, il ne faut « que vous raconter les démarches qu'il a « faites au comité révolutionnaire de ma sec-

« tion, pour sauver un mauvais citoyen que
« nous avons arrêté par ordre du comité de
« sûreté générale, comme prévenu de cor-
« respondance intime avec des conspirateurs,
« et pour avoir donné asile chez lui au traître
« Nantouillet. »

Vous allez juger, frères et amis, quel était ce scélérat que j'ai voulu sauver. Le citoyen Vaillant était accusé, de quoi? vous ne le devineriez jamais : d'avoir *donné à dîner*, dans sa campagne, à deux lieues de Péronne, à un citoyen résidant dans cette ville depuis quinze mois, y montant sa garde, y touchant ses rentes; en un mot, ayant une possession d'état, et de *l'avoir invité à coucher chez lui*. N'est-ce pas là le crime ridicule dont parle Tacite? *Crime de contre-révolution de ce que votre fermier avait donné à coucher à un ami de Séjan*. Que dis-je? les amis de Séjan ayant été mis hors la loi, Tacite pouvait avoir tort de se récrier. Mais ici c'est bien pis! Vaillant avait donné, il y avait plus d'un an, l'hospitalité, deux jours seulement, à un citoyen alors actif, à un citoyen qui, dans ce temps-là, n'était pas sur la liste des gens suspects. Il est vrai que ce citoyen s'appelle Nantouillet; il est vrai que ce Nantouillet étant venu voir, en 1791 ou 1792, ce Vaillant qui, par parenthèse, est un mien cousin, celui-ci ne l'a point mis à la porte, quoiqu'il fût un ci-devant. Mais, bon Dieu! sera-t-on un scélérat,

un conspirateur, pour n'avoir pas chassé de sa maison un ci-devant noble, il y a deux ans? Si ce sont là des crimes, Monsieur Nicolas, je plains ceux que vous jugez. J'ai vu André Dumont, qui n'est pourtant pas suspect de modérantisme, hausser les épaules de pitié de cette arrestation, et il a rendu la liberté au citoyen Vaillant. Si moi, pour avoir demandé la liberté de mon parent emprisonné pour une telle peccadille, je *frise la guillotine*, que ferez-vous donc à André Dumont, qui l'a accordée? Et sied-il à un juré du tribunal révolutionnaire d'envoyer si légèrement à la guillotine?

Je ne puis retenir ma langue, et quelque danger qu'il y ait à avoir une rixe avec un juré du tribunal révolutionnaire, dénonciation pour dénonciation. En janvier dernier, j'ai vu encore M. Nicolas dîner avec une pomme cuite, et ceci n'est point un reproche (plût à Dieu que, dans une cabane, et ignoré au fond de quelque département, je fisse avec ma femme de semblables repas)! Voici ce qu'était alors le citoyen Nicolas. Dans les premières années de la Révolution, comme Robespierre courait plus de dangers qu'aucun de nous, à cause que son talent et sa popularité étaient plus dangereux aux contre-révolutionnaires, les patriotes ne le laissaient pas sortir seul; c'était Nicolas qui l'accompagnait toute l'année, et qui, grand et fort, armé

d'un simple bâton, valait à lui seul une compagnie de muscadins. Comme tous les patriotes aiment Robespierre; comme, dans le fond, Nicolas est un patriote, et qu'il n'y a que la séduction du pouvoir, et l'éblouissante nouveauté d'une si grande puissance, entre ses mains, que celle de vie et de mort, qui peut lui avoir tourné la tête, nous l'avons nommé juré du tribunal révolutionnaire, dont il est en même temps imprimeur. Or, et c'est par là que je voulais conclure, sans me permettre aucune réflexion, croirait-on qu'à ce *sans-culotte* qui vivait si sobrement, en janvier, il est dû en nivôse, plus de 150,000 fr., pour impressions, par le tribunal révolutionnaire, tandis que moi, qu'il accuse, je n'ai pas accru mon pécule d'un denier. C'est ainsi que moi, je suis un *aristocrate qui frise la guillotine*, et que Nicolas est un *sans-culotte qui frise la fortune*.

Défiez-vous, Monsieur Nicolas, de l'intérêt personnel qui se glisse même dans les meilleures intentions. Parce que vous êtes l'imprimeur de Bouchotte, est-ce une raison pour que je ne puisse l'appeler Georges sans friser la guillotine? J'ai bien appelé Louis XVI *mon gros benêt de roi*, en 1787, sans être embastillé pour cela. Bouchotte serait-il un plus grand seigneur? Vous, Nicolas, qui avez aux Jacobins l'influence d'un compagnon, d'un ami de Robespierre; vous qui savez que

mes intentions ne sont pas contre-révolutionnaires, comment avez-vous cru les propos qu'on tient dans certains bureaux? comment les avez-vous crus plutôt que les discours de Robespierre, qui m'a suivi presque depuis l'enfance, et qui, quelques jours auparavant, m'avait rendu ce témoignage que j'oppose à la calomnie : qu'il ne connaissait pas un meilleur républicain que moi; que je l'étais par instinct, par sentiment plutôt que par choix, et qu'il m'était même impossible d'être autre chose. Citez-moi quelqu'un dont on ait fait un plus bel éloge?

Cependant les *tape-durs* ont cru Nicolas plutôt que Robespierre; et déjà, dans les groupes, on m'appelle un conspirateur. Cela est vrai, citoyens, voilà cinq ans que je conspire pour rendre la France républicaine, heureuse et florissante.

J'ai conspiré pour votre liberté, bien avant le 12 juillet. Robespierre vous a parlé de cette tirade énergique de vers, avant-coureurs de la Révolution. Je conspirais, le 12 juillet, quand, le pistolet à la main, j'appelais la nation aux armes et à la liberté, et que j'ai pris, le premier, cette cocarde nationale que vous ne pouvez pas attacher à votre chapeau, sans vous souvenir de moi. Mes ennemis, ou plutôt les ennemis de la liberté, car je ne puis en avoir d'autres, me permettent-ils de lire cette pièce justificative?

« Alors parut Camille Desmoulins; il faut l'écouter lui-même : Il était deux heures et demie; je venais sonder le peuple. Ma colère contre les despotes était tournée en désespoir. Je ne voyais pas les groupes, quoique vivement émus ou consternés, assez disposés au soulèvement. Trois jeunes gens me parurent agités d'un plus véhément courage; ils se tenaient par la main. Je vis qu'ils étaient venus au Palais-Royal dans le même dessein que moi; quelques citoyens passifs les suivaient : « Messieurs, leur dis-je, voici un commencement d'attroupement civique; il faut qu'un de nous se dévoue et monte sur une table pour haranguer le peuple. — « Montez-y. — J'y consens. » Aussitôt je fus plutôt porté sur la table que je n'y montai. A peine y étais-je, que je me vis entouré d'une foule immense. Voici ma courte harangue, que je n'oublierai jamais :

« Citoyens ! il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles; M. Necker est renvoyé : ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemi de patriotes : ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes, et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. »

« J'avais les larmes aux yeux, et je parlais avec une action que je ne pourrais ni retrou-

ver m peindre. Ma motion fut reçue avec des applaudissements infinis. Je continuai : — Quelles couleurs voulez-vous? — Quelqu'un s'écria : — Choisissez. — Voulez-vous le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie? Des voix s'élevèrent : — Le vert, couleur de l'espérance! — Alors je m'écriai : — Amis! le signal est donné : voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains. Puis, tirant deux pistolets de ma poche, je dis : — Que tous les citoyens m'imitent! Je descendis étouffé d'embrassements; les uns me serraient contre leurs cœurs; les autres me baignaient de leurs larmes : un citoyen de Toulouse, craignant pour mes jours, ne voulut jamais m'abandonner. Cependant on m'avait apporté un ruban vert. J'en mis le premier à mon chapeau, et j'en distribuai à ceux qui m'environnaient. »

Depuis, je n'ai cessé de conspirer, avec Danton et Robespierre, contre les tyrans. J'ai conspiré dans la *France libre*, dans le discours de la *Lanterne aux Parisiens*, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, dans la *Tribune des Patriotes*. Mes huit volumes in-8° attestent toutes mes conspirations contre les aristocrates de toute espèce, les royalistes, les feuillants, les brissotins,

les fédéralistes. Qu'on mette les scellés chez moi, et on verra quelle multitude de suffrages, les plus honorables qu'un homme puisse recevoir, m'est venue des quatre parties du monde.

Qu'on parcoure mes écrits, mes opinions, mes appels nominaux, je défie qu'on me cite une seule phrase, dans ces huit volumes, où j'aie varié dans les principes républicains, et dévié de la ligne de la *Déclaration des droits*. Depuis Necker et le système des deux chambres, jusqu'à Brissot et au fédéralisme, qu'on me cite un seul conspirateur dont je n'aie levé le masque, bien avant qu'il ne fût tombé. J'ai toujours eu six mois, et même dix-huit mois d'avance sur l'opinion publique. Je les ai encore ces six mois d'avance; et j'ajourne à un temps moins éloigné votre changement d'opinion sur mon compte. Où avez-vous pris vos actes d'accusation contre Bailly, La Fayette, Malouet, Mirabeau, les Lameth, Pétion, d'Orléans, Sillery, Brissot, Dumouriez, sinon dans ce que j'avais conjecturé, longtemps auparavant, dans mes écrits que le temps a confirmés depuis? Et je vous l'ai déjà dit, ce à quoi personne ne fait attention en ce moment, mais qui, bien plus que mes ouvrages, m'honorera auprès des républicains dans la postérité, c'est que j'avais été lié avec la plupart de ces hommes que j'ai dénoncés, et que je n'ai cessé de poursuivre, du moment qu'ils ont

changé de parti ; c'est que j'ai été plus fidèle à la patrie qu'à l'amitié : c'est que l'amour de la République a triomphé de mes affections personnelles ; et il a fallu qu'ils fussent condamnés pour que je leur tendisse la main, comme à Barnave.

Il est bien facile aux patriotes du 10 août, aux patriotes de la troisième ou quatrième, je ne dis pas réquisition, mais perquisition, aujourd'hui que l'argent et les places éminentes sont presque une calamité, de se parer de leur incorruptibilité d'un jour. Necker, à l'apogée de sa gloire, et après son deuxième rappel, a-t-il cherché à les séduire, comme moi, dans l'affaire des boulangers ? La Fayette, dans les plus beaux jours de sa fortune, les a-t-il fait applaudir, par ses aides-de-camp, quand ils sortaient de chez lui, et traversaient son antichambre ? Ont-ils été environnés, à Bellechasse, de pièges glissants et presque inévitables ? A-t-on tenté leurs yeux par les charmes les plus séduisants, leurs mains par l'appât d'une riche dot ; leur ambition par la perspective du ministère ; leur paresse par celle d'une maison délicieuse dans les Pyrénées ? Les a-t-on mis à une épreuve plus difficile, celle de renoncer à l'amitié de Barnave et des Lameth, et de s'arracher à celle de Mirabeau que j'aimais à l'idolâtrie, et comme une maîtresse ? A tous ces avantages ont-ils préféré la fuite et les

décrets de prise de corps ? Ont-ils été obligés de condamner tant de leurs amis avec qui ils avaient commencé la Révolution.

O peuple ! apprends à connaître tes vieux amis, et demande aux nouveaux qui m'accusent, s'il se trouve un seul parmi eux qui puisse produire tant de titres à ta confiance ?

Mon véritable crime, je n'en doute pas, c'est qu'on sait que j'ai dit, qu'avant dix numéros, j'aurais démasqué encore une fois tous les traîtres, les nouveaux conspirateurs, et la cabale de Pitt qui craint les révélations de mon journal. On n'ose se mesurer avec le vieux Cordelier qui a repris sa plume polémique signalée par tant de victoires sur tous les conspirateurs passés, et on a pris le parti plus court de me faire des querelles d'Allemand, et de reproduire des dénunciations usées, et que Robespierre vous a fait mettre sous les pieds. Mais voyons quels sont les prétextes de cet acharnement contre moi.

Des hommes, mes ennemis à découvert, et en secret ceux de la République, ne savent que me reprocher éternellement, depuis cinq mois, d'avoir défendu Dillon. Mais si Dillon était si coupable, que ne le faisiez-vous donc juger ?

Pourquoi ne veut-on voir qu'un général que j'ai défendu, et ne regarde-t-on pas cette foule de généraux que j'ai accusés ? Si c'était

un traître que j'eusse voulu défendre, pour quoi aurais-je accusé ses complices ?

Si l'on veut que je sois criminel pour avoir défendu Dillon, il n'y a pas de raison pour que Robespierre ne soit pas criminel aussi pour avoir pris la défense de Camille Desmoulins, qui avait pris la défense de Dillon. Depuis quand est-ce un crime d'avoir défendu quelqu'un ? Depuis quand l'homme est-il infaillible et exempt d'erreurs ?

Collot d'Herbois lui-même qui, sans me nommer, est tombé sur moi avec une si lourde raideur, à la dernière séance des jacobins, et qui, à propos du suicide de Gaillard, s'est mis en scène, et a fait une vraie tragédie, pour exciter contre moi les passions des tribunes où l'on avait payé, ce jour-là, des places jusqu'à 25 livres, tant M. Pitt mettait d'importance à l'expulsion de la société des quatre membres dénoncés, Fabre d'Églantine, Bourdon de l'Oise, Philippeaux et moi ; Collot d'Herbois ne s'était-il pas trompé lui-même sur un général qui a livré Toulon ? sur Brunet. N'a-t-il pas défendu Proly ? Si je voulais user de représailles contre Collot, je n'aurais qu'à laisser courir ma plume, armée de faits plus forts que sa dénonciation. Mais j'immole à la patrie mes ressentiments de la violente sortie de Collot contre moi : nous ne sommes pas trop forts, tous les vrais patriotes ensemble, et serrés les uns contre les autres,

pour faire tête à l'aristocratie, canonnant et livrant des batailles autour des frontières, et au faux patriotisme, ou plutôt à la même aristocratie, plus lâche, cabalant et intrigaillant dans l'intérieur. J'ai eu le tort, et on m'a fait le reproche juste, d'avoir écouté l'amour-propre blessé, et d'avoir pincé trop au vif un excellent patriote, notre cher Legendre : je veux montrer que je ne suis pas incorrigible, en renonçant aujourd'hui à des représailles bien légitimes. J'avertis seulement Collot d'être en garde contre les louanges *per fides* et *exclusives*, et de rejeter avec mépris, comme a fait Robespierre, celles de ce Père Duchesne, des lèvres de qui tout Paris a remarqué qu'il ne découlait que du sucre et du miel, qui n'avait que *des joies*, dont les juréments même étaient flûtés et doucereux, depuis le retour de Danton, et qui, tout à coup, à l'arrivée de Collot d'Herbois, reprend ses moustaches, ses *colères*, et ses grandes dénonciations contre les vieux cordeliers et ne craint pas de s'écrier indiscrètement : *Le géant est arrivé, il va terrasser les pygmées*. La publicité de ce mot qui ne pourrait point dépopulariser, mais seulement ridiculiser celui qui en est l'objet, s'il n'avait pas désavoué cette flagornerie d'Hébert qui cherche à se retirer sous le canon de Collot ; cette publicité sera la seule petite piqure d'amour-propre à amour-propre, que je me permettrai de faire à mon collègue. Je

saurai toujours distinguer entre le Père Duchesne et le bon Père Gérard, entre Collot Châteaueux et Hébert *Contre-marque*.

Voilà, à propos de Dillon, une bien longue thèse, tandis que, pour ma justification, j'avais seulement à observer que les meilleurs patriotes n'étaient pas exempts de prévention; que Collot d'Herbois lui-même avait défendu des gens plus suspects que Dillon; bien plus, je pose en fait, qu'il n'est pas un député à la montagne, à qui on ne puisse reprocher quelque erreur et son Dillon.

Pardon, mes chers souscripteurs, mais croiriez-vous que je ne suis pas encore bien convaincu que ce général, qu'on ne cesse de me jeter aux jambes, soit un traître? Voilà six mois que je m'abstiens de parler de lui ni en bien, ni en mal. Je me suis contenté de communiquer à Robespierre, il y a trois mois, la note qu'il m'avait fait passer sur Carteaux. Eh bien, la trahison de Carteaux vient de justifier cette note.

Ici, remarquez, qu'il y a quatre semaines, Hébert a présenté aux Jacobins un soldat qui est venu faire le plus pompeux éloge de Carteaux, et décrier nos deux cordeliers, Lapoye et ce Fréron qui est venu pourtant à bout de prendre Toulon, en dépit de l'envie, et malgré les calomnies; car Hébert appelait Fréron comme il m'appelle, un ci-devant patriote, un muscadin, un Sardanapale, un vic-

dase. Remarquez, citoyens, que depuis deux mois, le *patriote* Hébert n'a cessé de diffamer Barras et Fréron, de demander leur rappel au comité de salut public, et de prôner Carteaux, sans que Lapoye aurait peut-être repris Toulon, il y a six semaines, lorsque ce général s'était déjà emparé du fort Pharon. Remarquez que c'est lorsque Hébert a vu qu'il ne pouvait venir à bout d'en imposer à Robespierre sur le compte de Fréron, parce que Robespierre connaît les vieux cordeliers, parce qu'il connaît Fréron, comme il me connaît; remarquez que c'est alors qu'est venue au comité de salut public, on ne sait d'où, cette fausse lettre signée *Fréron* et *Barras*; cette lettre qui ressemble si fort à celle qu'on a fait parvenir, il y a deux jours, à la section des Quinze-Vingts, par laquelle il semblait que d'Eglantine, Bourdon de l'Oise, Philippeaux et moi voulions soulever les sections. Oh! mon cher Fréron, c'est par ces artifices grossiers que les patriotes du 10 août minent les piliers de l'*ancien district* des Cordeliers. Tu écrivais, il y a dix jours, à ma femme: « Je ne rêve qu'à Toulon, ou j'y périrai ou je le rendrai à la République; je pars. La canonnade commencera aussitôt mon arrivée; nous allons gagner un laurier ou un saule: préparez-moi l'un ou l'autre. » Oh! mon brave Fréron, nous avons pleuré de joie tous les deux en apprenant ce matin la victoire de

la République, et que c'était avec des lauriers que nous irions au-devant de toi, et non pas avec des saules au-devant de ta cendre.

C'est en montant le premier à l'assaut avec Salicetti et le digne frère de Robespierre, que tu as répondu aux calomnies d'Hébert. C'est donc à Paris comme à Marseille ! Je vais citer tes paroles parce que celles d'un triomphateur auront plus de poids que les miennes : Tu nous écris dans cette même lettre : « Je ne « sais pas si Camille voit comme moi, mais il « me semble qu'on veut pousser la société « populaire au delà du but, et leur faire faire, « sans s'en douter, la contre-révolution par « des mesures ultra-révolutionnaires. La dis- « corde secoue ses torches parmi les patriotes. « Des hommes ambitieux, qui veulent s'em- « parer du gouvernement, font tous leurs « efforts pour noircir les hommes les plus « purs, les hommes à moyens et à caractère, « les patriotes de la première fournée : ce qui « vient de se passer à Marseille en est une « preuve. » Eh quoi ! mon pauvre Martin, tu étais donc poursuivi à la fois par les Pères Duchesnes de Paris et des Bouches-du-Rhône ! et sans le savoir, par cet instinct qui n'égare jamais les vrais républicains, à deux cents lieues l'un de l'autre, moi avec mon écritoire, toi avec ta voix sonore, nous faisons la guerre aux mêmes ennemis ! Mais il

faut rompre avec toi ce colloque, et revenir à ma justification.

Il faut que je le répète pour la centième fois, puisqu'on m'en a absous inutilement quatre-vingt-dix-neuf ; il n'est pas vrai de dire que j'ai défendu Dillon ; j'ai demandé qu'on le jugeât ; et n'est-il pas évident que si on pouvait accuser quelqu'un de le défendre, ce serait plutôt ceux qui n'ont pas demandé, comme moi, qu'il fût jugé. Ainsi tombe l'éternelle dénonciation contre Camille Desmoulin. Quel doit être, dans le sac de mon adversaire, le déficit des pièces contre moi, puisqu'ils sont réduits à me reprocher éternellement d'avoir défendu un général à qui on ne peut contester de grands services à la côte de Biesme !

La plus courte justification ennuie. Pour soutenir l'attention, je tâche de mêler la mienne de traits de satire qui ne fassent qu'effleurer le patriote, et percent de part en part le contre-révolutionnaire déguisé sous le rouge bonnet que ma main jette à bas. Au sortir de la Convention, je retourne au *Vieux Cordelier* ; et, selon que je suis affecté de la séance, une teinte de gaieté ou de tristesse se répand sur la page que j'écris, et sur ma correspondance avec mes abonnés. Barère aujourd'hui a rembruni mes idées, et mon travail de ce soir se sentira de ma mélancolie.

Est-il donc possible qu'on ait dirigé contre moi un rapport dont le décret présentait absolument mes conclusions? C'était tellement mes conclusions, que Robespierre a fait passer à l'ordre du jour sur ce projet de décret, comme ressemblant trop à mon comité de clémence. Convenez, mes chers collègues, que j'ai eu du moins le courage d'ouvrir la une discussion grande et que l'honneur de l'Assemblée nationale demandait qu'elle abordât. J'aurai eu le mérite d'avoir fait luire le premier un rayon d'espoir aux *patriotes* détenus. Les maisons de suspicion ne ressembleront plus jusqu'à la paix à l'enfer de Dante où *il n'y a point d'espérance*. N'eussé-je fait que ce bien, je méritais de Barère plus de ménagements, et qu'il ne frappât point si fort. Au demeurant, le plus grand honneur qu'on pût faire à mon journal était assurément cette censure du comité de salut public, et le décret qui en ordonne l'insertion au bulletin. C'est donner à ma plume une grande importance. Un jour, la postérité jugera entre les *suspects* de Barère et les *suspects* de Tacite. Provisoirement les patriotes vont être contents de moi; car, après cette censure solennelle du comité du salut public, j'ai fait, comme Fénelon, montant en chaire pour publier le bref du pape, qui condamnait les *Maximes des Saints*, et les lacérant lui-même, je suis prêt à brûler mon numéro 3; et déjà

j'ai défendu à Desenne de le réimprimer, au moins sans le cartonner.

Comme le comité de salut public n'a pas dédaigné de réfuter mon numéro 4, pour éclairer tout à fait sa religion, je lui dois le rétablissement d'un fait, sur lequel son rapporteur a altéré Thucydide: j'en demande pardon à Barère.

Mais assurément qu'Athènes ne jouissait pas d'une *paix profonde*, quand Thrasybule fit prononcer dans l'assemblée générale du peuple que personne ne serait inquiété ni poursuivi, hors les trente tyrans. Ces trente tyrans étaient à peu près à la population d'Athènes, qui ne se composait guère que de vingt mille citoyens, comme nos aristocrates prononcés sont à notre population de vingt-cinq millions d'hommes. L'histoire dit positivement que ce sage décret mit fin aux dissensions civiles, réunit tous les esprits, et valut à Thrasybule le surnom de *restaurateur de la paix*.

Au reste, Barère a terminé une critique amère de l'ouvrage par un hommage public au patriotisme de l'auteur. Mais dans sa nomenclature des gens suspects, et à l'occasion de sa remarque judicieuse que ceux-là l'étaient véritablement qui, au lieu de ressentir de la joie de la prise de Toulon, présentaient une mine allongée, Barère pouvait me rendre un autre témoignage. Il aurait pu dire que, ce

jour-là même, me trouvant à dîner avec lui, je lui avais dit : « Voilà les hommes vraiment suspects; voilà ceux à l'arrestation desquels je serais le premier à applaudir, ceux que cette conquête de Toulon a attristés ou seulement laissés tout de glace, et non pas, comme je l'ai lu dans une certaine dénonciation, M. tel, *parce qu'il est logé luxurieusement.* »

Que pensera le lecteur impartial de voir Barère, je ne dis pas s'emparer de mon idée, et s'en faire honneur à la tribune de la Convention, mais à ce plagiat joindre la petite malice de publier à la tribune que je n'admettais point de gens suspects. Si Barère m'avait cité, si au moins il avait dit que je partageais son opinion, les républicains les plus soupçonneux auraient vu que moi aussi je voulais des maisons de suspicion, et que je ne différerais d'opinion que sur le signalement des suspects. Mais je le vois, Barère a craint la grande colère du Père Duchesne, et la dénonciation itérative de M. de *Vieux-Sac*, et, dans son rapport, il a ouvert la main toute entière pour la satire, et le petit doigt seulement pour l'éloge.

Où les diviseurs de la montagne veulent-ils nous mener, par les calomnies qu'ils chuchotent aux oreilles des patriotes? Quelle est cette perfidie de s'accrocher à une phrase de mon numéro 4, de la détacher de l'amende-

ment et de la note qui y est jointe. Y a-t-il une mauvaise foi plus coupable? Déjà on ne se reconnaît plus à la montagne. Si c'était un vieux cordelier comme moi, un patriote *rectiligne*, Billaud-Varenes, par exemple, qui m'eût gourmandé si durement, *sustinuissément*, j'aurais dit : C'est le soufflet du bouillant saint Paul au bon saint Pierre qui avait péché! Mais toi, mon cher Barère! toi, l'heureux tuteur de *Paméla*! toi le président des *Feuillants*! qui as proposé les comités des douze, toi qui, le 2 juin, mettait en délibération dans le comité de salut public si l'on n'arrêterait pas Danton! toi, dont je pourrais relever bien d'autres fautes, si je voulais fouiller le *Vieux-sac*, que tu deviennes tout à coup un *passé-Robespierre*, et que je sois par toi colaphisé si sec! J'avoue que ce soufflet m'a fait voir trente-six chandelles, et que je me frotte encore les yeux. Quoi! c'est toi qui m'accuse de modérantisme! Quoi! c'est toi, camarade montagnard du 3 juin, qui donne à Camille Desmoulin un brevet de civisme! Sans ce certificat, j'allais passer pour un modéré. Que vois-je? Je parle de moi, et déjà dans les groupes, c'est Robespierre même qu'on ose soupçonner de modérantisme. Oh! la belle chose que de n'avoir point de principes, que de savoir prendre le vent, et qu'on est heureux d'être une girouette!

Citoyens, remarquez bien tous ceux qui

m'accusent de peccadilles, et je gage que, dans leur vie, vous trouverez de semblables erreurs, de ces erreurs lourdes que je ne leur ai pourtant jamais reprochées, par amour de la concorde et de l'union, moi qu'on accuse de noircir les patriotes. Je vous rends aussi justice, Barère; j'aime votre talent, vos services, et je proclame aussi votre patriotisme; quant à vos torts, Robespierre vous en a donné l'absolution, et je ne suis point appelant, comme M. Nicolas, du jugement de Robespierre. Mais quel est le reptile si rampant, qui, lorsqu'on lui marche dessus, ne se relève et ne morde? Et la République ne peut pas exiger de moi de tendre l'autre joue.

Tout cela n'est qu'une querelle de ménage avec mes amis les patriotes Collot et Barère; mais je vais être à mon tour b..... en colère contre le Père Duchesne qui m'appelle « un misérable intrigailleur, un viédase à mener à la guillotine, un conspirateur qui veut qu'on ouvre toutes les prisons pour en faire une nouvelle Vendée; un endormeur payé par Pitt, un hurriquet à longues oreilles. *Attends-moi, Hébert; je suis à toi dans un moment.* » Ici ce n'est pas avec des injures grossières et des mots que je vais t'attaquer, c'est avec des faits. Je vais te démasquer comme j'ai démasqué Brissot, et faire la société juge entre toi et moi.

Le rayon d'espérance que j'ai fait luire au

fond des prisons aux patriotes détenus, l'image du bonheur à venir de la République française, que j'ai présenté à l'avance et par anticipation à mes lecteurs, et le seul nom de *comité de clémence* que j'ai prononcé, à tort si l'on veut, pour le moment, ce mot seul a-t-il fait sur toi, Hébert, l'effet du fouet des Furies? N'as-tu donc pu supporter l'idée que la nation fût un jour heureuse et un peuple de frères? Puisqu'à ce mot de clémence, que j'avais pourtant si fort amendé, en ajoutant : Arrière la pensée d'une amnistie, arrière l'ouverture des prisons, te voilà à te manger le sang, à entrer dans une colère de bougre, à tomber en syncope, et à en perdre la raison, au point de me dénoncer si ridiculement aux jacobins, pour avoir épousé, dis-tu, *une femme riche.*

Je ne dirai qu'un mot de ma femme. J'avais toujours cru à l'immortalité de l'âme. Après tant de sacrifices d'intérêts personnels que j'avais faits à la liberté et au bonheur du peuple, je me disais, au fort de la persécution : « Il faut que les récompenses attendent la vertu ailleurs. » Mais mon mariage est si heureux, mon bonheur domestique si grand, que j'ai craint d'avoir reçu ma récompense sur la terre, et j'avais perdu ma démonstration de l'immortalité. Maintenant tes persécutions, ton déchainement contre moi, et tes lâches calomnies, me rendent toute mon espérance.

Quant à la fortune de ma femme, elle m'a apporté quatre mille livres de rentes, ce qui est tout ce que je possède. Dans cette révolution où, je puis le dire, j'ai joué un assez grand rôle, où j'ai été un écrivain polémique, recherché tour à tour par tous les partis qui m'ont trouvé incorruptible, où, quelque temps avant le 10 août, on a marchandé jusqu'à dans le silence, et fort chèrement; eh bien! dans cette révolution où depuis j'ai été successivement secrétaire général du département de la justice, et représentant du peuple à la Convention, ma fortune ne s'est pas accrue d'un sou. Hébert pourrait-il en dire autant?

Est-ce toi qui oses parler de ma fortune, toi que tout Paris a vu, il y a deux ans, recevoir des contre-marches, à la porte des Variétés dont tu as été *rayé*, pour cause dont tu ne peux pas avoir perdu le souvenir? Est-ce toi qui oses parler de mes quatre mille livres de rentes, toi qui, sans-culotte, et sous une méchante perruque de crin, dans ta feuille hypocrite, dans ta maison loge aussi *luxurieusement* qu'un homme suspect, reçois cent vingt mille livres de traitement du ministre Bouchotte, pour soutenir les motions des Cloots, des Proly, de ton journal officiellement contre-révolutionnaire, comme je le prouverai.

Cent vingt mille livres à ce pauvre sans-culotte Hébert, pour calomnier Danton, Lin-

det, Cambon, Thuriot, Lacroix, Philippeaux, Bourdon de l'Oise, Barras, d'Eglantine, Fréron, Legendre, Camille Desmoulins, et presque tous les commissaires de la Convention! pour inonder la France de ses écrits, si propres à former l'esprit et le cœur! cent vingt mille francs!... de Bouchotte!... S'étonnerait-on, après cela, de cette exclamation filiale d'Hébert, à la séance des Jacobins: « Oser-je attaquer Bouchotte! (oser l'appeler Georges!) Bouchotte à qui on ne peut reprocher la plus légère faute! Bouchotte qui a mis à la tête des armées des généraux sans-culottes, Bouchotte le patriote le plus pur! » Je suis surpris que dans le transport de sa reconnaissance, de Père Duchesne ne se soit pas écrié: Bouchotte qui m'a donné cent vingt mille livres depuis de mois de juin!

Quel sera le mépris des citoyens pour cet impudent Père Duchesne, quand, à la fin de ce numéro 5, ils apprendront par une note, élevée sur les registres de la trésorerie, que le cafard qui me reproche de distribuer *gratis* un journal que tout Paris court acheter, a reçu, en un seul jour d'octobre dernier, soixante mille francs de *Mécenas* Bouchotte pour six cent mille numéros, et que, par une addition facile, le lecteur verra que le fripon d'Hébert a *volé*, ce jour-là seul, quarante mille francs à la nation.

Déjà quelle a dû être l'indignation de tout

patriote qui a un peu de mémoire et qui réfléchit, quand parce que j'ai, dans mon journal, réclamé la liberté de la presse pour les écrivains, la liberté des opinions pour les députés, c'est-à-dire, les premiers principes de la Déclaration des droits, il a vu Hébert jeter les hauts cris contre moi, lui, cet effronté ambitieux, qui au moment où un enchaînement de victoires ne ralentissait pas le mouvement révolutionnaire, au moment où la nécessité des mesures révolutionnaires était sentie de tous les patriotes il y a deux mois, a osé, dans sa feuille, réclamer la Constitution, et demander qu'on organisât le conseil exécutif, aux termes de l'acte constitutionnel, parce qu'il lui semblait qu'il ne pouvait manquer que d'être un des vingt-quatre membres!

Que tu aies reçu de Bouchotte, en un seul jour, au mois d'octobre, soixante mille francs pour crier dans ta feuille aux quatre coins de la France : *Psaphon est un Dieu*, et pour calomnier Danton, c'est la moindre de tes infamies. Tes numéros, et tes contradictions à la main, je suis prêt à prouver que tu es un avilisseur du peuple français et de la Convention, et un scélérat, déjà aux yeux des patriotes et des clairvoyants, non moins démasqué que Brissot dont les agents de Pitt t'avaient fait le continuateur, et entrepreneur de contre-révolution par un autre extrême, lorsque Pitt, Calonne et Luchésini, voyant les giron-

dins usés, ont voulu essayer s'ils ne pourraient pas faire, par la sottise et l'ignorance, cette contre-révolution qu'ils n'avaient pu faire avec tant de gens d'esprit, depuis Malouet jusqu'à Gensonné.

Je n'ai pas besoin de me jeter dans ces recherches. Toi qui me parles de mes sociétés. crois-tu que j'ignore que tes sociétés, c'est une femme *Rochechouart*, agente des émigrés, c'est le banquier Kocke, chez qui toi et ta Jacqueline, vous passez à la campagne les beaux jours de l'été? Penses-tu que j'ignore que c'est avec l'intime de Dumouriez, le banquier hollandais Kocke, que le grand patriote Hébert, après avoir calomnié dans sa feuille les hommes les plus purs de la République, allait, dans sa grande joie, lui et sa Jacqueline, boire le vin de Pitt, et porter des toasts à la ruine des réputations des fondateurs de la liberté? Crois-tu que je n'aie pas remarqué qu'en effet, tu n'as jamais sonné le mot de tel député, lorsque tu tombais à bras raccourcis sur Chabot et Basire? Crois-tu que je n'aie pas deviné que tu n'as jeté les hauts cris contre ces deux députés que parce que, après avoir été attirés, sans s'en douter peut-être, dans la conspiration de tes ultra-révolutionnaires, bientôt, à la vue des maux qui allaient déchirer la patrie, ayant reculé d'horreur, ayant paru chanceler, ayant combattu même quelques projets de décret, qui n'étaient

pourtant que les précurseurs éloignés des motions liberticides que tu préparais toi et tes complices, tu t'es empressé de prévenir Baisire et Chabot, et de les perdre, avant que tu ne fusses perdu par eux? Crois-tu qu'on ne m'a pas raconté qu'en 1790 et 1791, tu as persécuté Marat? Tu as écrit pour les aristocrates; tu ne le pourras nier, tu serais confondu par les témoins. Crois-tu enfin que je ne sache pas positivement que tu as trafiqué de la liberté des citoyens, et que je ne me souviens pas de ce qu'un de mes collègues a dit à moi et à plus de vingt députés, que tu avais reçu une forte somme pour l'élargissement, je ne sais pas bien si c'était d'un émigré ou d'un prisonnier, et que depuis, une personne, témoin de ta vénalité, t'avait menacé de la révéler, si tu t'avisais de maltraiter encore Chabot dans tes feuilles, fait que le représentant du peuple Chaudron Rousseau nous a même assuré qu'il allait déposer au comité de surveillance? Ce sont là des faits autrement graves que ceux que tu m'imputes.

Regarde ta vie, depuis le temps où tu étais un respectable frater à qui un médecin de notre connaissance faisait faire des saignées pour douze sous, jusqu'à ce moment où, devenu notre médecin politique, et le docteur *Sangrado* du peuple français, tu lui ordonnes des saignées si copieuses, moyennant cent vingt mille livres de traitement que te donne

Bouchotte : regarde ta vie entière, et ose dire à quel titre tu te fais ainsi l'arbitre des réputations aux Jacobins?

Est-ce à titre de tes anciens services? Mais quand Danton, d'Eglantine et Paré, nos trois anciens présidents permanents des Cordeliers (*du district* s'entend), soutenaient un siège pour Marat; quand Thuriot assiégeait la Bastille; quand Fréron faisait l'*Orateur du Peuple*; quand moi, sans craindre les assassins de Loustalot et les sentences de Talon, j'osais, il y a trois ans, défendre, presque seul, l'*ami du peuple*, et le proclamer le divin Marat; quand tous ces vétérans que tu calomnies aujourd'hui se signalaient pour la cause populaire, où étais-tu alors, Hébert? Tu distribuais tes contre-marches, et on m'assure que les directeurs se plaignaient de la recette¹. On m'assure que tu t'étais même opposé, aux Cordeliers, à l'insurrection du 10 août. On

¹ On disait un jour à un des acteurs du théâtre de la République, que le Père Duchesne était près d'entrer en colère contre eux : « J'ai peine à le croire, répondit celui-ci : nous avons la preuve dans nos registres, qu'il nous a volés avant qu'il fût procureur de la commune. » Il faut faire supprimer ces registres, Père Duchesne ; il faut faire la cour au théâtre de la République, et je ne m'étonne plus de ta grande colère contre la Montansier, dans un de tes derniers numéros, et que tu nous aies fait un éloge si pompeux, si exclusif du théâtre où tu as fait tes premières armes.

(Note de Desmoulins.)

m'assure....., ce qui est certain, ce que tu ne pourras nier, car il y a des témoins, c'est qu'en 1790 et 1791, tu dénigrais, tu poursuivais Marat; que tu as prétendu, après sa mort, qu'il t'avait laissé son manteau, dont tu t'es fait tout à coup le disciple Elisée, et le légataire universel. Ce qui est certain, c'est qu'avant de t'efforcer de voler ainsi la succession de popularité de Marat, tu avais dérobé une autre succession, celle du Père Duchesne, qui n'était pas Hébert; car ce n'est pas toi qui faisais, il y a deux ans, le Père Duchesne; je ne dis pas la *Trompette du Père Duchesne*, mais le véritable *Père Duchesne*, le *memento Maurry*. C'était un autre que toi, dont tu as pris les noms, armes et jurements, et dont tu t'es emparé de toute la gloire, selon ta coutume. Ce qui est certain, c'est que tu n'étais pas avec nous, en 1789, dans le cheval de bois; c'est qu'on ne t'a point vu parmi les guerriers des premières campagnes de la Révolution; c'est que, comme les goujats, tu ne t'es fait remarquer qu'après la victoire où tu t'es signalé en dénigrant les vainqueurs, comme Thersite, en emportant la plus forte part du butin, et en faisant chauffer ta cuisine et tes fourneaux de calomnies avec les cent vingt mille francs et la *braise* de Bouchotte¹.

¹ « On me calomnie, » disait l'autre jour Bouchotte au

Serait-ce à titre d'écrivain et de bel esprit, que tu prétends, Hébert, peser dans ta balance nos réputations? Est-ce à titre de journaliste que tu prétendrais être le dictateur de l'opinion aux Jacobins? Mais y a-t-il rien de plus dégoûtant, de plus ordurier que la plupart de tes feuilles? Ne sais-tu donc pas, Hébert, que quand les tyrans d'Europe veulent avilir la République; quand ils veulent faire croire à leurs esclaves que la France est couverte des ténèbres de la barbarie, que Paris, cette ville si vantée par son atticisme et son goût, est peuplée de Vandales; ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont des lambeaux de tes feuilles qu'ils insèrent dans leurs gazettes, comme si le peuple était aussi bête, aussi ignorant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt; comme si on ne pouvait lui parler qu'un langage aussi grossier; comme si c'était là le langage de la Convention et du Comité de salut public; comme si tes saletés étaient celles de la nation; comme si un égoût de Paris était la Seine.

comité de salut public. « Du moins, lui répondit Danton, ce n'est pas la République qui paie 120,000 francs, depuis le mois de juin, pour vous calomnier; du moins ce n'est pas le ministère qui s'est fait le colporteur des *calornies* contre Bouchotte. » La repartie était sans réplique. 120,000 francs à Hébert pour louer Bouchotte! Georges, M. Bouchotte! Il n'est, ma foi, pas

(Note de Desr)

Enfin, serait-ce à titre de sage, de grand politique, d'homme à qui il est donné de gouverner les empires, que tu t'arroges de nous asservir à tes *ultra-révolutionnaires*, sans que même les représentants du peuple aient le droit d'énoncer leur opinion, à peine d'être chassés de la société? Mais, pour ne citer qu'un seul exemple, ne sont-ce pas les trois ou quatre numéros qu'Hébert a publiés à la suite de la mascarade de la déprérisation de Gobel, qui sont, par leur impolitique stupide, la cause principale de tant de séditions religieuses, et de meurtres, à Amiens, à Coulommiers, dans le Morbihan, l'Aisne, l'Ille-et-Vilaine? N'est-ce pas le *Père Duchesne*, ce politique profond qui, par ses derniers écrits, est la cause évidente que, dans la Vendée, où les notifications officielles du 21 septembre annonçaient qu'il n'y avait plus que huit à dix mille brigands à exterminer, il a déjà fallu tuer plus de cent mille imbéciles de nouvelles recrues qu'Hébert a faites à Charrette et aux royalistes.

Et c'est ce vil flagorneur, aux gages de 120,000 livres, qui me reprochera les 4,000 livres de rente de ma femme! C'est cet ami intime des Kocke, des Rochechouart, et d'une multitude d'escrocs, qui me reproche mes sociétés! Ce politique sans vue, et le plus insensé des patriotes, s'il n'est pas le plus rusé des aristocrates, me reprochera mes écrits

aristocratiques, dit-il, lui dont je démontrerai que les feuilles sont des délices de Coblenz et le seul espoir de Pitt!

Ce patriote nouveau sera le diffamateur éternel des vétérans! Cet homme, rayé de la liste des garçons de théâtre, pour vols, fera rayer de la liste des jacobins, pour leur opinion, des députés, fondateurs immortels de la République! Cet écrivain des charniers sera le législateur de l'opinion, le mentor du peuple français! Un représentant du peuple ne pourra être d'un autre sentiment que ce grand personnage, sans être traité de viédase et de conspirateur payé par Pitt! O temps! ô mœurs! ô liberté de la presse, le dernier retranchement de la liberté des peuples, qu'êtes-vous devenue? ô liberté des opinions, sans laquelle il n'existerait plus de Convention, plus de représentation nationale, qu'allez-vous devenir?

La société est maintenant en état de juger entre moi et mes dénonciateurs. Mes amis savent que je suis toujours le même qu'en 1789; que je n'ai pas eu, depuis, une pensée qui ne fût pour l'affermissement de la liberté, pour la prospérité, le bonheur du peuple français, le maintien de la République une et indivisible. Eh! de quel autre intérêt pourrais-je être animé dans le journal que j'ai entrepris, que du zèle du bien public? pourquoi aurais-je attiré contre moi tant de haines toutes-puis-

santes, et appelé sur ma tête des ressentiments implacables? Que m'ont fait à moi Hébert et tous ceux contre qui j'ai écrit? Ai-je reçu aussi 120,000 francs du trésor national pour calomnier? ou, pense-t-on que je veuille ranimer les cendres de l'aristocratie? « Les modérés, les aristocrates, dit Barère, ne se rencontrent plus sans se demander : « Avez-vous lu le *Vieux Cordelier*? » Moi, le patron des aristocrates! des modérés! Que le vaisseau de la République, qui court entre les deux écueils dont j'ai parlé, s'approche trop de celui du *modérantisme*, on verra si j'aiderai la manœuvre; on verra si je suis un modéré! J'ai été révolutionnaire avant vous tous. J'ai été plus; j'étais un brigand, et je m'en fais gloire, lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, moi et le général Danican nous faisons ouvrir les boutiques d'arquebusiers, pour armer les premiers bataillons des sans-culottes. Alors, j'avais l'audace de la Révolution. Aujourd'hui, député à l'Assemblée nationale, l'audace qui me convient est celle de la raison, celle de dire mon opinion avec franchise. Je la conserverai jusqu'à la mort cette audace républicaine contre tous les despotes; et, quoique je n'ignore pas la maxime de Machiavel, « qu'il n'y a point de tyrannie plus effrénée que celle des petits tyrans. »

Qu'on désespère de m'intimider par les terreurs et les bruits de mon arrestation qu'on

sème autour de moi! Nous savons que des scélérats méditent un 31 mai contre les hommes les plus énergiques de la Montagne. Déjà Robespierre en a témoigné ses pressentiments aux jacobins; mais, comme il l'a observé, on verrait quelle différence il y a entre les brisotins et la Montagne. Les acclamations que la Convention a recueillies partout sur son passage, le jour de la fête des Victoires, montrent l'opinion du peuple, et qu'il ne s'en prend point à ses représentants des taches que des étrangers se sont efforcés d'imprimer à la nation. C'est dans la Convention, dans le comité de salut public, et non dans Georges et les géorgiens, que le peuple français espère. Mais toutes les fois que, dans une république, un citoyen aura, comme Bouchotte, 300 millions par mois, cinquante mille places à sa disposition, tous les intrigants, tous les oiseaux de proie s'assembleront nécessairement autour de lui. C'est là le siège du mal, et on sent bien que la peste elle-même, avec une liste civile si forte, se ferait mettre au Panthéon. C'est à la Convention à ne pas souffrir qu'on élève autel contre autel. Mais, ô mes collègues! je vous dirai, comme Brutus à Cicéron : « Nous craignons trop la mort et « l'exil et la pauvreté. » *Nimum timemus mortem et exilium et paupertatem*. Cette vie mérite-t-elle donc qu'un représentant la prolonge aux dépens de l'honneur? Il n'est aucun

de nous qui ne soit parvenu au sommet de la montagne de la vie. Il ne nous reste plus qu'à la descendre à travers mille précipices, inévitables même pour l'homme le plus obscur. Cette descente ne nous offrira aucuns paysages, aucuns sites qui ne se soient offerts mille fois plus délicieux à ce Salomon qui disait, au milieu de ses sept cents femmes, et en foulant tout ce mobilier de bonheur : « J'ai trouvé que les morts sont plus heureux que les vivants, et que le plus heureux est celui qui n'est jamais né. »

Eh quoi! lorsque tous les jours les douze cent mille soldats du peuple français affrontent les redoutes hérissées des batteries les plus meurtrières, et volent de victoires en victoires, nous, députés à la Convention; nous, qui ne pouvons jamais tomber, comme le soldat, dans l'obscurité de la nuit, fusillé dans les ténèbres, et sans témoins de sa valeur; nous, dont la mort soufferte pour la liberté, ne peut être que glorieuse, solennelle, et en présence de la nation entière, de l'Europe et de la postérité, serions-nous plus lâches que nos soldats? Craignons-nous de nous exposer, de regarder Bouchotte en face? n'oserons-nous braver la grande colère du Père Duchesne, pour remporter aussi la victoire que le peuple français attend de nous; la victoire sur les ultra-révolutionnaires comme sur les contre-révolutionnaires; la victoire sur tous

les intrigants, tous les fripons, tous les ambitieux, tous les ennemis du bien public?

Malgré les diviseurs, que la Montagne reste une et indivisible comme la République! ne laissons point avilir, dans sa troisième session, la représentation nationale. *La liberté des opinions ou la mort!* Occupons-nous, mes collègues, non pas à défendre notre vie comme des malades, mais à défendre la liberté et les principes, comme des républicains! Et quand même, ce qui est impossible, la calomnie et le crime pourraient avoir sur la vertu un moment de triomphe, croit-on que, même sur l'échafaud, soutenu de ce sentiment intime que j'ai aimé avec passion ma patrie et la République, soutenu de ce témoignage éternel des siècles, environné de l'estime et des regrets de tous les vrais républicains, je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce misérable Hébert qui, dans sa feuille pousse au désespoir vingt classes de citoyens et plus de trois millions de Français, auxquels il dit anathème, et qu'il enveloppe en masse dans une proscription commune; qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine? Qu'est-ce donc que l'échafaud pour un patriote, sinon le piédestal des Sydney et des Jean de Witt? Qu'est-ce, dans un moment de guerre, où j'ai

eu mes deux frères mutilés et hachés pour la liberté, qu'est-ce que la guillotine, sinon un coup de sabre, et le plus glorieux de tous, pour un député victime de son courage et de son républicanisme?

J'ai accepté, j'ai souhaité même la députation, parce que je me disais : Est-il une plus favorable occasion de gloire que la régénération d'un état prêt à périr par la corruption et les vices qui y règnent? Quoi de plus glorieux que d'y introduire de sages institutions, d'y faire régner la vertu et la justice, de conserver l'honneur des magistrats, aussi bien que la liberté, la vie et la propriété des citoyens, et de rendre sa patrie florissante? Quoi de plus heureux que de rendre tant d'hommes heureux? Maintenant, je le demande aux vrais patriotes, aux patriotes éclairés : étions-nous aussi heureux que nous pouvons l'être, même en révolution?

J'ai pu me tromper; mais quand même je serais dans l'erreur, est-ce une raison pour qu'Hébert se permette d'appeler un représentant du peuple un *conspirateur à guillotiner pour son opinion*. J'ai vu Danton et les meilleurs esprits de la Convention, indignés de ce numéro d'Hébert, s'écrier : « Ce n'est pas toi qui es attaqué ici, c'est la représentation nationale, c'est la liberté d'opinion! » et je ne serais pas embarrassé de prouver que, sur ce seul numéro, Hébert a mérité

« la mort. Car, enfin, quand tu te serais « trompé, tu n'as pas formé à toi seul une « conspiration; et les brissotins n'ont point « péri pour une opinion; ils ont été condamnés pour une conspiration. »

La passion ne me fera point dévier des principes, et je ne saurais être de cet avis qu'Hébert a mérité le décret d'accusation sur un numéro. Je persiste dans mon sentiment, que, non-seulement la liberté des opinions doit être indéfinie pour le député, mais même la liberté de la presse pour le journaliste. Permis à Hébert d'être le Zoïle de tous les vieux patriotes, et un calomniateur à gages! Mais, au lieu de blasphémer contre la liberté de la presse, qu'il rende grâce à cette liberté indéfinie, à laquelle seule il doit de ne point aller au tribunal révolutionnaire, et de n'être mené qu'à la guillotine de l'opinion.

Pour moi, je ne puis *friser* cette guillotine-là même, au jugement des républicains éclairés. Sans doute j'ai pu me tromper :

Eh! quel auteur, grand Dieu! ne va jamais trop loin!

Il y a plus; dès que le comité de salut public a improuvé mon numéro III, je ne serai point un ambitieux hérésiarque, et je me sou mets à sa décision, comme Fénelon à celle de l'Eglise. Mais l'avouerai-je, mes chers collègues? je relis le chapitre IX de Sénèque,

les paroles mémorables d'Auguste, et cette réflexion du philosophe que je ne veux pas traduire, pour n'être pas encore une fois une pierre d'achoppement aux faibles; et à ce fait sans réplique : « *Post hæc nullis amplius insidiis ab ullo petitus;* » à ce fait, malgré le rapport de Barère, je sens m'échapper toute ma persuasion que mon idée d'un comité de clémence fût mauvaise. Car remarquez bien que je n'ai jamais parlé de la clémence du modérantisme, de la clémence pour les chefs, mais de cette clémence politique, de cette clémence révolutionnaire, qui distingue ceux qui n'ont été qu'égarés. *A ce fait, disais-je, sans réplique,* j'ai toutes les peines du monde à souscrire à la censure de Barère, et à ne pas m'écrier comme Galilée, condamné par le sacré collège : « Je sens pourtant qu'elle tourne ! »

Certes, le procureur général de la Lanterne, en 1789, est aussi révolutionnaire qu'Hébert qui, à cette époque, ouvrait des loges aux ci-devant, avec des salutations jusqu'à terre. Mais dès lors, quand j'ai vu l'assassinat *ultra-révolutionnaire* du boulanger François, fidèle à mon caractère, ne me suis-je pas écrié, que c'était la cour elle-même, Lafayette, et les Hébert de ce temps-là, les *patriotiquement aristocrates*, qui avaient fait ce meurtre, pour rendre la Lanterne odieuse? Celui-là encore aujourd'hui est révolution-

naire qui a dit, avant Barère, qu'il fallait arrêter comme suspects tous ceux qui ne se réjouissaient pas de la prise de Toulon. Celui-là est un révolutionnaire qui a dit, comme Robespierre, et en termes non moins forts : « S'il fallait choisir entre l'exagération du patriotisme et le marasme du modérantisme, « il n'y aurait pas à balancer. » Celui-là est un révolutionnaire qui a avancé comme une des premières maximes de la politique, que, « dans le maniement des grandes affaires, il « était triste, mais inévitable de s'écarter des « règles austères de la morale. N° 1. Celui-là est révolutionnaire qui est « allé aussi loin « que Marat en révolution, mais qui a dit « qu'au delà de ses motions, et des bornes « qu'il a posées, il fallait écrire comme les « géographes de l'antiquité, à l'extrémité de « leurs cartes : au-delà, il n'y a plus de cités, « plus d'habitations; il n'y a que des déserts « ou des sauvages, des glaces ou des volcans. » N° 2. Celui-là est révolutionnaire qui a dit que « le comité de salut public avait eu besoin « de se servir, pour un moment, de la juris- « prudence des despotes, et de jeter sur la « Déclaration des droits un voile de gaze, il « est vrai, et transparent. » Celui-là est révolutionnaire, enfin, qui a écrit les premières et les dernières pages du numéro III; mais il est fâcheux que les journalistes, parmi lesquels j'ai reconnu pourtant de la bienveil-

lance dans quelques-uns, n'aient cité aucun de ces passages. Quand la plupart auraient pris le mot d'ordre du *Père Duchesne* de n'extraire de mes numéros que ce qui prêtait aux commentateurs, à la malignité et à la sottise, ils ne se seraient pas interdit plus scrupuleusement toute citation qui tendit à me justifier dans l'esprit des patriotes; et c'est vraiment un miracle que, sur le rapport d'Hébert, et sur des citations si infidèles et si malignes de plusieurs de mes chers confrères en journaux, les jacobins restés à la société, à dix heures du soir, ne se soient pas écriés, comme le vice-président Brochet: « Quel besoin avons-nous d'autres témoins; » et que le juré d'opinion n'ait pas déclaré qu'il était suffisamment instruit, et que, dans son âme et conscience, j'étais convaincu de modérantisme, de feuilantisme et de brissotisme?

Et cependant quel tort avais-je, sinon d'être las d'en avoir eu, d'être las d'avoir été poltron, et d'avoir manqué du courage de dire mon opinion, fût-elle fausse. Je ne crains pas que la société me blâme d'avoir fait mon devoir. Mais si la cabale était plus forte, je le dis avec un sentiment de fierté qui me convient; si j'étais rayé, ce serait tant pis pour les jacobins! Quoi! vous m'avez commandé de dire à la tribune ce que je crois de plus utile pour le salut de la République! ce que je n'ai pas les moyens physiques de dire à la tri-

bune, je l'ai dit dans mes numéros, et vous m'en feriez un crime! Pourquoi m'avez-vous arraché à mes livres, à la nature, aux frontières où je serais allé me faire tuer comme mes deux frères qui sont morts pour la liberté? pourquoi m'avez-vous nommé votre représentant? pourquoi ne m'avez-vous pas donné des cahiers? Y aurait-il une perfidie, une barbarie semblable à celle de m'envoyer à la Convention, de me demander ainsi ce que je pense de la République, de me forcer de le dire, et de me condamner ensuite, parce que je n'aurais pas pu vous dire des choses aussi agréables que je l'eusse souhaité? Si l'on veut que je dise la vérité, c'est-à-dire, la vérité relative, et ce que je pense, quel reproche a-t-on pu me faire, quand même je serais dans l'erreur? Est-ce ma faute si mes yeux sont malades, et si j'ai vu tout en noir à travers le crêpe que les feuilles du *Père Duchesne* avaient mis devant mon imagination?

Suis-je si coupable de n'avoir pas cru que Tacite, qui avait passé jusqu'alors pour le plus patriote des écrivains, le plus sage et le plus grand politique des historiens, fût un aristocrate et un radoteur? Que dis-je, Tacite? ce Brutus même dont vous avez l'image, il faut qu'Hébert le fasse chasser comme moi de la société; car si j'ai été un songe-creux, un vieux rêveur, je l'ai été non-seulement avec

Tacite et Machiavel, mais avec Loustalot et Marat; avec Thrasybule et Brutus.

Est-ce ma faute s'il m'a semblé que, lorsque le département de Seine-et-Marne, si tranquille jusqu'à ce jour, était si dangereusement agité, depuis qu'on n'y messait plus, lorsque des pères et mères, dans la simplicité de l'ignorance, versaient des larmes, parce qu'il venait de leur naître un enfant qu'ils ne pouvaient pas faire baptiser; bientôt les catholiques allaient, comme les calvinistes, du temps de Henri II, se renfermer pour dire des psaumes, et s'allumer le cerveau par la prière; qu'on dirait la messe dans des caves, quand on ne pourrait plus la dire sur les toits; de là des attroupements et des Saint-Barthélemy; et que nous allions avoir l'obligation, principalement aux feuilles h... patriotiques du *Père Duchesne*, colportées par Georges Bouchotte, d'avoir jeté sur toute la France ces semences si fécondes de séditions et de meurtres?

Est-ce ma faute, enfin, s'il m'a semblé que des pouvoirs subalternes sortaient de leurs limites, et se débordaient; qu'une Commune, au lieu de se renfermer dans l'exécution des lois, usurpait la puissance législative, en rendant de véritables décrets sur la fermeture des églises, sur les certificats de civisme, etc. Les aristocrates, les feuillants, les modérés, les brissotins ont déshonoré un mot de la lan-

gue française, par l'usage contre-révolutionnaire, qu'ils en ont fait. Il est malaisé aujourd'hui de se servir de ce mot. Cependant, frères et amis, croyez-vous avoir plus de bon sens que tous les historiens, et tous les politiques, être plus républicains que Caton et Brutus, qui tous se sont servis de ce mot? Tous ont répété cette maxime: « L'anarchie, en rendant tous les hommes maîtres, les réduit bientôt à n'avoir qu'un seul maître. » C'est ce seul maître que j'ai craint; c'est cet anéantissement de la République ou du moins ce démembrement. Le comité de salut public, ce *comité SAUVEUR*, y a porté remède; mais je n'ai pas moins le mérite d'avoir le premier appelé ses regards sur ceux de nos ennemis les plus dangereux, et assez habiles pour avoir pris la seule route possible de la contre-révolution. Ferez-vous un crime, frères et amis, à un écrivain, à un député de s'être effrayé de ce désordre, de cette confusion, de cette décomposition du corps politique, où nous allions avec la rapidité d'un torrent qui nous entraînait nous et les principes déracinés; si, dans son dernier discours sur le gouvernement révolutionnaire, Robespierre, tout en me remettant au pas, n'eût jeté l'ancre lui-même aux maximes fondamentales de notre révolution, et sur lesquelles seules la liberté peut être affermie, et braver les efforts des tyrans et du temps?

Extrait des registres de la Trésorerie nationale, du 2 juin.

Donné au Père Duchesne. . . 135,000 liv.
 Le 2 juin! tandis que tout Paris avait la main à l'épée pour défendre la Convention nationale, à la même heure, Hébert va mettre la main dans le sac.
 Plus, du mois d'août, au Père Duchesne. 10,000 liv.
 Plus, du 4 octobre, au Père Duchesne. 60,000 liv.

Calculons ce dernier coup de filet.

Calcul de la valeur des 600,000 exemplaires de la feuille du Père Duchesne, payées par Bouchotte 60,000 livres :

| | | | |
|---------------------------|---|-----------------------------|----------------|
| Le premier mille | } | Composition.. . | 16 liv. |
| | | Tirage. | 8 |
| | | Papier bien mauvais.. . . . | 20 |
| | | Total. | <u>44</u> |
| Chacun des autres 599,000 | } | Tirage. | 8 liv. |
| | | Papier. | 20 |
| | | Total. | <u>28 liv.</u> |

En conséquence,

| | |
|---|--------------------|
| Premier mille. | 44 liv. |
| 599,000, à 28 liv. ci. | 16,772 |
| Total du vrai prix des 600,000 exemplaires. | <u>16,816</u> |
| Qui de. | 60,000 liv. |
| comptées par Bouchotte à Hébert, le 4 octobre 1793, et que celui-ci, avec une impudence cynique, dans son dernier numéro, appelle <i>la braise nécessaire pour chauffer son fourneau</i> , ôte. | <u>16,816 liv.</u> |
| reste volé à la nation, le 4 octobre 1793. | <u>43,184 liv.</u> |

LE VIEUX CORDELIER

N° VI

Décadi 10 nivôse

l'an II de la République une et indivisible.

« Peregrinatus est, animus ejus in nequitia: non
« habitavit. » (VALÈRE MAXIME.)

Camille Desmoufins a fait une débauche d'esprit
avec les aristocrates; mais il est toujours bon
républicain, et il lui est impossible d'être autre
chose.

(Attestation de Collot d'Herbois et de
Robespierre, séance des Jacobins.)

Encore que je n'aie point fait rendre de décret, loin d'en avoir fabriqué, comme on en accuse l'auteur immortel de *Philinthe*¹, sur lequel on me permettra de suspendre mon jugement définitif jusqu'au rapport; encore que j'aie pensé que le meilleur canot pour se sauver du naufrage était, pour un député, le coffre vide de Bias, ou le coffre *vidé* de mon beau-père; et si la calomnie, compulsant mon

¹ Fabre d'Eglantine.

grand livre, au sortir de la Convention, et trouvant sur les feuillets zéro, comme le 21 septembre 1792, était forcée de me rendre cette justice :

Jean s'en alla comme il était venu,

toutefois ce jour d'hui 24 nivose, considérant que Fabre d'Eglantine, l'inventeur du nouveau calendrier, vient d'être envoyé au Luxembourg, avant d'avoir vu le quatrième mois de son annuaire républicain; considérant l'instabilité de l'opinion, et voulant profiter du moment où j'ai encore de l'encre, des plumes et du papier, et les deux pieds sur les chenets, pour mettre ordre à ma réputation, et fermer la bouche à tous les calomniateurs, passés, présents et à venir, je vais publier ma profession de foi politique, et les articles de la religion dans laquelle j'ai vécu et je mourrai, soit d'un boulet, soit d'un stylet, soit dans mon lit, soit de la mort des philosophes, comme dit le compère Mathieu.

On a prétendu que ma plus douce étude était de charmer les soucis des aristocrates, au coin de leur feu, dans les longues soirées d'hiver, et que c'était pour verser sur leurs plaies l'huile du Samaritain, que j'avais entrepris ce journal aux frais de Pitt. La meilleure réponse, c'est de publier le *Credo* politique du *Vieux Cordelier*, et je fais juge tout

lecteur honnête, si M. Pitt et les aristocrates peuvent s'accommoder de mon *Credo*, et si je suis de leur église.

Je crois encore aujourd'hui, comme je le croyais au mois de juillet 1789, comme j'osais alors l'imprimer en toutes lettres dans ma *France libre*, page 57, « que le gouvernement populaire et la démocratie est la seule constitution qui convienne à la France, et à tous ceux qui ne sont pas indignes du nom d'hommes. »

On peut être partagé d'opinion, comme l'étaient Cicéron et Brutus, sur les meilleures mesures révolutionnaires, et sur le moyen le plus efficace de sauver la République, sans que Cicéron conclût de ce seul dissentiment que Brutus recevait des guinées de Photin, le premier ministre de Ptolémée. Je pense donc encore comme dans le temps où je faisais cette réponse à Marat, au mois d'avril 1791, pendant le voyage de Saint-Cloud, lorsqu'il m'envoyait l'épreuve de son fameux numéro, **AUX ARMES ! OU C'EN EST FAIT DE NOUS !** avec les apostilles et changements de sa main, que je conserve, et qu'il me consultait sur cette épreuve : « Imprime toujours, mon cher Marat; je défendrai dans ta personne le patriotisme et la liberté de la presse jusqu'à la mort. » Mais je crois que, pour établir la liberté, il suffirait, si on voulait, de la liberté

de la presse et d'une guillotine économique, qui frappât tous les chefs et tranchât les complots, sans tomber sur les erreurs.

Je crois qu'un représentant n'est pas plus infailible qu'inviolable. Quand même le salut du peuple devrait, dans un moment de révolution, restreindre aux citoyens la liberté de la presse, je crois que jamais on ne peut ôter à un député le droit de manifester son opinion; je crois qu'il doit lui être permis de se tromper; que c'est en considération de ses erreurs que le peuple français a un si grand nombre de représentants, afin que celles des uns puissent être redressées par les autres. Je crois que, sans cette liberté d'opinion indéfinie, il n'existe plus d'assemblées nationales; je crois que le titre de député ne serait plus qu'un canonicat, et nos séances des matines bien longues, si nous n'étions obligés de méditer, dans le silence du cabinet, ce qu'il y a de plus utile à la République, et, après que notre jugement a pris son parti sur une question, d'avoir le courage de dire notre sentiment à la tribune, au risque de nous faire une foule d'ennemis. Il est écrit : Que celui qui résiste à l'église soit pour vous comme un païen et un publicain. Mais le *sans-culotte Jésus* n'a point dit dans son livre : Que celui qui se trompe soit pour vous comme un païen et un publicain. Je crois que l'anathème ne peut commencer de même pour le député, non

lorsqu'il se trompe, mais lorsque son opinion ayant été condamnée par la Convention et le Concile, il ne laisserait pas d'y persister, et se ferait un hérésiarque. Ainsi, par exemple, dans mon numéro IV, quoique la note, et la parenthèse ouverte aussitôt, montre que c'est un comité de justice que je voulais dire, lorsque j'ai dit un comité de clémence; puisque ce mot nouveau a fait le scandale des patriotes; puisque, jacobins, cordeliers et toute la Montagne l'ont censuré, et que mes amis, Fréron et A. Ricord fils, n'ont pu s'empêcher eux-mêmes de m'écrire de Marseille que j'avais péché; je deviendrais coupable, si je ne me hâtais de supprimer moi-même mon comité, et d'en dire ma coulpe, ce que je fais avec une contrition parfaite.

D'ailleurs, Fréron et Ricord parlent bien à leur aise. On sent que la clémence serait hors de saison au port de la Montagne, et dans tel pays d'où j'entendais dénoncer, l'autre jour, au comité de sûreté générale, que la nouvelle de la prise de Toulon y avait été reçue comme une calamité, et que, huit jours avant, la plupart avaient déjà mis bas la cocarde. Certes, si là j'avais été envoyé commissaire de la Convention, et moi aussi j'aurais été un André Dumont et un Laplanche. Mais les lois révolutionnaires, comme toutes les lois en général, sont des remèdes nécessairement subordonnés au climat et au tempérament du

malade; et les meilleures, administrées hors de saison, peuvent le faire crever. Prends donc garde, Fréron, que je n'écrivais pas mon numéro IV à Toulon, mais ici, où je t'assure que tout le monde est au pas, et qu'il n'est pas besoin de l'éperon du *Père Duchesne*, mais plutôt de la bride du *Vieux Cordelier*; et je te vais le prouver, sans sortir de chez moi, et par un exemple domestique.

Tu connais mon beau-père, le citoyen Duplessis, bon roturier, et fils d'un paysan, maréchal ferrant du village. Eh bien! avant-hier, deux commissaires de la section de Mucius Scævola (la section de Vincent, ce sera te dire tout) montent chez lui; ils trouvent dans la bibliothèque des livres de droit; et nonobstant le décret qui porte qu'on ne touchera point à Domat, ni à Charles Dumoulin, bien qu'ils traitent des matières féodales, ils font main basse sur la moitié de la bibliothèque, et chargent deux crocheteurs des livres paternels. Ils trouvent une pendule dont la pointe de l'aiguille était, comme la plupart des pointes d'aiguilles, terminée en trèfle; il leur semble que cette pointe a quelque chose d'approchant d'une fleur de lis; et nonobstant le décret qui ordonne de respecter les monuments des arts, ils confisquent la pendule. Notez bien qu'il y avait à côté une malle, sur laquelle était l'adresse fleurdelisée du marchand. Ici, il n'y avait pas moyen de nier que

ce fût une belle et bonne fleur de lis; mais, comme la malle ne valait pas un *corset*, les commissaires se contentent de rayer les lys, au lieu que la malheureuse pendule, qui vaut bien 1,200 livres, est, malgré son trèfle, emportée par eux-mêmes qui ne se fiaient pas aux crocheteurs d'un poids si précieux; et ce, en vertu du droit que Barère a appelé si heureusement le droit de préhension, quoique le décret s'opposât, dans l'espèce, à l'application de ce droit. Enfin, notre duumvirat sectionnaire, qui se mettrait ainsi au-dessus des décrets, trouve le brevet de pension de mon beau-père, qui, comme tous les brevets de pension, n'étant pas de nature à être porté sur le grand livre de la République, était demeuré dans le portefeuille, et qui, comme tous les brevets de pensions possibles, commençait par ce protocole : *Louis, etc.* Ciel! s'écrient les commissaires, le nom du tyran!... Et après avoir retrouvé leur haleine, suffoquée d'abord par leur indignation, ils mettent en poche le brevet de pension, c'est-à-dire, 1,000 livres de rente, et emportent la marmite. Autre crime. Le citoyen Duplessis, qui était premier commis des finances sous Clugny, avait conservé, comme c'était l'usage, le cachet du contrôle général d'alors. Un vieux portefeuille de commis, qui était au rebut, oublié au-dessus d'une armoire, dans un tas de poussière, et auquel il n'avait pas touché ni

même pensé, depuis dix ans peut-être, et sur lequel on parvint à découvrir l'empreinte de quelques fleurs de lis, sous deux doigts de crasse, acheva de compléter la preuve que le citoyen Duplessis était suspect; et le voilà lui, enfermé jusqu'à la paix, et le scellé mis sur toutes les portes de cette campagne, où tu te souviens, mon cher Fréron, que décrétés tous deux de prise de corps, après le massacre du Champ de Mars, nous trouvions un asile que le tyran n'osait violer.

Le plaisant de l'histoire, c'est que ce suspect était devenu le sexagénaire le plus *ultra* que j'aie encore vu. C'était le père Duchesne de la maison. A l'entendre, on ne coffrait que des conspirateurs, tout au moins des aristocrates, et la guillotine chômaït encore trop souvent. Je crois que s'il n'avait été un peu plus content de mon numéro V, il m'aurait fermé la porte du logis. Aussi la première fois que j'allai le voir aux Carmes, la piété filiale fut moins forte en moi que le comique de la situation; et il me fut impossible de ne pas rire aux éclats de ce compliment qui venait si naturellement, et avec lequel je le saluai: « Eh bien! cher père, trouvez-vous encore qu'il n'y a que les contre-révolutionnaires qui sifflent la linotte? » Cette anecdote répond à tout, et j'espère que Xavier Audouin ne fera plus à la séance des Jacobins, cette question: « Hommes lâches, qui prétendez arrêter le tor-

rent de la Révolution, que signifient ces nouvelles dénominations, d'extrà, d'ultra-révolutionnaires? » Je viens d'en donner, je pense, un échantillon. Car enfin, il n'est dit nulle part, dans les instructions sur le gouvernement révolutionnaire, que M. *Brigandeanu*, ci-devant en bonnet carré au Châtelet, maintenant en bonnet rouge à la section, pourra mettre sous son bras, une pendule, parce que la pointe de l'aiguille se termine en trèfle, et dans sa poche mon brevet de pension, parce que ce brevet commençait, comme tous les brevets de pension des quatre-vingt-six départements, par ce mot, *Louis, roi*, qui se trouve aussi dans tous les livres. Et nous n'avons pas fait la Révolution, seulement pour que M. *Brigandeanu* changeât de bonnet.

Je reviens à mon *credo*.

Mirabeau nous disait: « Vous ne savez pas que la liberté est une garce qui aime à être couchée (il se servait d'une expression plus énergique) sur des matelas de cadavres; » mais quand Mirabeau nous tenait ce propos, au coin de la rue du Mont-Blanc, je soupçonne qu'il ne parlait pas ainsi de la liberté dans le dessein de nous la faire aimer, mais bien pour nous en faire peur; je persiste à croire que notre liberté, c'est l'inviolabilité des principes de la Déclaration des droits; c'est la fraternité, la sainte égalité, le rappel sur la terre, ou du moins en France, de toutes les vertus patriar-

cales, c'est la douceur des maximes républicaines, c'est ce *res sacra miser*, ce respect pour le malheur, que commande notre sublime Constitution; je crois que la liberté, en un mot, c'est le bonheur; et certes, on ne persuadera à aucun patriote, qui réfléchit tant soit peu, que faire dans mes numéros un portrait enchanteur de la liberté, ce soit conspirer contre la liberté.

Je crois en même temps, comme je l'ai professé, que, dans un moment de révolution, une politique saine a dû forcer le comité de salut public à jeter un voile sur la statue de la liberté, à ne pas verser tout à la fois sur nous cette corne d'abondance que la déesse tient dans sa main, mais à suspendre l'émission d'une partie de ses bienfaits, afin de nous assurer plus tard la jouissance de tous. Je crois qu'il a été bon de mettre la terreur à l'ordre du jour, et d'user de la recette de l'Esprit saint, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse; de la recette du bon sans-culotte Jésus, qui disait : Moitié gré, moitié force, convertissez-les toujours, *compelle eos intrare*. Personne n'a prouvé la nécessité des mesures révolutionnaires par des arguments plus forts que je n'ai fait, même dans mon *Vieux Cordelier* qu'on n'a pas voulu entendre.

Je crois que la liberté n'est pas la misère; qu'elle ne consiste pas à avoir des habits râ-

pés et percés aux coudes, comme je me rappelle d'avoir vu Roland et Guadet affecter d'en porter, ni à marcher avec des sabots; je crois, au contraire, qu'une des choses qui distingue le plus les peuples libres des peuples esclaves, c'est qu'il n'y a point de misère, point de haillons, là où existe la liberté. Je crois encore, comme je le disais dans les trois dernières lignes de mon histoire des Brissotins, que vous avez tant fêtoyée : Qu'il n'y a que la République qui puisse tenir à la France la promesse que la Monarchie lui avait faite en vain, depuis deux cents ans : LA POULE AU POT POUR TOUT LE MONDE. Loin de penser que la liberté soit une égalité de disette. Je crois au contraire qu'il n'est rien tel que le gouvernement républicain pour amener la richesse des nations¹. C'est ce que ne cessent de répéter les publicistes depuis le seizième siècle : *Comparez*, écrivait Gordon, en se moquant de nos grands-pères, il y a quarante ans, *comparez l'Angleterre avec la France, les sept Provinces-Unies, sous le gouvernement des Etats, avec le même peuple, sous la domination de l'Espagne*. Avant Gordon, le chevalier Temple observait, que « le commerce ne fleurit jamais dans un gouvernement despotique, parce que personne n'est assuré de jouir long-

¹ Voir le *Discours de la Lanterne* où cette idée est déjà exprimée.

temps de ce qu'il possède, tandis que la liberté ne peut manquer d'éveiller l'industrie, et de porter les nations au plus haut degré de prospérité et de fortune publique où leur population leur permet d'atteindre; témoins Tyr, Carthage, Athènes, Syracuse, Rhodes, Londres, Amsterdam.» Et comme la théorie de la liberté, plus parfaite chez nous que chez ces différents peuples, présage à Pitt, pour la France, le dernier degré de prospérité nationale, et montre dans l'avenir au fils de Chatam notre patrie, que son père avait si fort en horreur, faisant, par son commerce, ses arts et sa splendeur future, le désespoir des autres nations, c'est par cette seule raison, n'en doutons pas, que la jalouse Angleterre nous fait cette guerre atroce. Qu'importerait à Pitt, en effet, que la France fût libre, si sa liberté ne servait qu'à nous ramener à l'ignorance des vieux Gaulois, à leurs sayes, leurs braves, leur gui de chêne et leurs maisons qui n'étaient que des échoppes en terre glaise?

Loin d'en gémir, il me semble que Pitt donnerait bien des guinées pour qu'une telle liberté s'établît chez nous. Mais ce qui rendrait furieux le gouvernement anglais, c'est si l'on disait de la France ce que disait Dicaarque de l'Attique : «Nulle part au monde on ne peut vivre plus agréablement qu'à Athènes, soit qu'on ait de l'argent, soit qu'on n'en ait point. Ceux qui se sont mis à l'aise, par le commerce

ou leur industrie, peuvent s'y procurer tous les agréments imaginables; et quant à ceux qui cherchent à le devenir, il y a tant d'ateliers où ils gagnent de quoi se divertir aux Antestheries¹ et mettre encore quelque chose de côté, qu'il n'y a pas moyen de se plaindre de sa pauvreté sans se faire à soi-même un reproche de sa paresse.» Je crois que la liberté ne consiste point dans une égalité de privations, et que le plus bel éloge de la Convention serait, si elle pouvait se rendre ce témoignage : «J'ai trouvé la nation sans culottes, et je la laisse culottée.»

Ceux qui, par un reste de bienveillance pour moi, et ce vieil intérêt qu'ils conservent au procureur général de la Lanterne, expliquent ce qu'ils appellent mon apostasie, en prétendant que j'ai été influencé, et en mettant les iniquités de mes numéros III et IV sur le dos de Fabre d'Eglantine et Philippeaux, qui ont bien assez de leur responsabilité personnelle, je les remercie de ce que cette excuse a d'obligeant; mais ceux-là montrent bien qu'ils ne connaissent point l'indépendance indomptée de ma plume qui n'appartient qu'à la Ré-

¹ On appelait ainsi les fêtes consacrées à Bacchus, c'étaient les *Sans-Culottides* d'Athènes; leur institution était moins morale, moins belle. Elles ne duraient que trois jours; savoir, la fête des Tonneaux, et celle des Coupes et des Marmites.

(Note de Desmoulins.)

publique, et peut-être un peu à mon imagination et à ses écarts, si l'on veut, mais non à l'ascendant et à l'influence de qui que ce soit. Ceux qui condamnent le *Vieux Cordelier*, n'ont donc pas lu les *Révolutions de France et de Brabant*. Ils se souviendraient que ce sont ces mêmes rêves de ma philanthropie, qu'on me reproche, qui ont puissamment servi la Révolution, dans mes numéros 89, 90 et 91. Ils verraient que je n'ai point varié; que ce sont les patriotes eux-mêmes qui ont enraciné dans ma tête ces erreurs par leurs applaudissements, et que ce système de républicanisme dont on veut que je proscrive l'ensemble, n'est point en moi apostasie, mais impénitence finale.

On ne se souvient donc plus de ma grande colère contre Brissot, il y a au moins trois ans, à propos d'un numéro du *Patriote français* où il s'avisait de me rappeler à l'ordre, et de me traiter de républicain muscadin, précisément à cause que j'avais énoncé les mêmes opinions que je viens de professer tout à l'heure. « Qu'appellez-vous, lui répondis-je quelque part (dans mon second tome, je crois); que voulez-vous dire avec votre brouet noir, et votre liberté de Lacédémone? Le beau législateur que ce Lycurgue dont la science n'a consisté qu'à imposer des privations à ses concitoyens; qui les a rendus égaux comme la tempête rend égaux tous ceux qui ont fait

nauffrage; comme Omar rendait tous les Musulmans égaux, et aussi savants les uns que les autres, en brûlant toutes les bibliothèques! Ce n'est point là l'égalité que nous envions; ce n'est point là ma république. « L'amour « de soi-même, dit J.-J. Rousseau, est le plus « puissant, et même, selon moi, le seul motif « qui fasse agir les hommes. » Si nous voulons faire aimer la République, il faut donc, Monsieur Brissot de Warville, la peindre telle, que l'aimer, ce soit s'aimer soi-même. »

On ne se souvient donc plus de mon discours de la Lanterne dans lequel, quinze mois auparavant, je jetais une clameur si haute, au sujet d'un certain pamphlet intitulé, *le Triomphe des Parisiens*, où l'auteur voulait nous faire croire que, dans peu, Paris deviendrait aussi désert que l'ancienne Ninive; que, dans six mois, l'herbe cacherait le pavé de la rue Saint-Denis et de la place Maubert; que nous aurions des couches de melons sur la terrasse des Tuileries, et des carrés d'oignons dans le Palais-Royal. « Adieu, disait-il, les tailleurs, les tapissiers, les selliers, les épiciers, les doreurs, les enlumineurs, les bijoutiers, les orfèvres, les marchandes de modes et les prêtresses de l'Opéra, les théâtres et les restaurateurs. » L'auteur aristocrate ne faisait pas grâce aux boulangers, et se persuadait que nous allions brouter l'herbe, et devenir un peuple de lazaronis et de philosophes, avec

le bâton et la besace. Qu'on lise, dans *ma Lanterne aux Parisiens*, comme je relançais ce prophète de malheur qui défigurait ma république, et quelle prophétie bien différente j'opposai à ce Mathan de l'aristocratie. « Comment ! m'écriais-je, plus de Palais-Royal ! plus d'Opéra ! plus de Méot ! c'est là l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel ; c'est une véritable contre-révolution ! »

Et je m'étudiais au contraire à offrir des peintures riantes de la révolution, et à en faire attendre à la France bien d'autres effets dont je me faisais presque caution. Et les jacobins et les cordeliers m'applaudissaient. Et c'est par ces tableaux que, missionnaire de la Révolution et de la République, je m'insinuais dans l'esprit de mes auditeurs, que je partageais les égoïstes, c'est-à-dire, tous les hommes, d'après la maxime incontestable de J.-J. Rousseau, que j'ai soulignée tout à l'heure, que j'en baptisais un grand nombre, et que je les ramenais au giron de l'église des jacobins. Non, il ne peut y avoir que les trois cents commis de Bouchotte, qui, pensant qu'il était de leur honneur de venger la petite piqûre que j'avais faite à l'amour-propre du ministre de la guerre, au lieu de se récusar, comme la délicatesse le demandait, se soient levés pour m'excommunier et me faire rayer des jacobins. Quoique cet arrêté ait été rapporté dans la séance, après une oraison de Robespierre, qui a duré une

heure et demie, il est impossible que la société, même à l'ouverture de la séance, m'eût rayé, pour avoir professé, dans le *Vieux Cordelier*, le même corps de doctrine qu'elle a applaudi tant de fois dans mes *Révolutions de Brabant*, et pour lequel elle m'avait nommé procureur général de la Lanterne, quatre ans avant que ma charge fût passée au Père Duchesne. On voit que ce qu'on appelle aujourd'hui dans mes feuilles, *du modérantisme*, est mon vieux système d'*utopie*. On voit que tout mon tort est d'être resté à ma hauteur du 12 juillet 1789, et de n'avoir pas grandi d'un pouce non plus qu'Adam ; tout mon tort est d'avoir conservé les vieilles erreurs de la *France libre*, de la *Lanterne*, des *Révolutions de Brabant*, de la *Tribune des Patriotes*, et de ne pouvoir renoncer aux charmes de ma République de Cocagne.

Je suis obligé de renvoyer à un autre jour la suite de mon *Credo* politique, ne voulant plus souffrir qu'on vende encore vingt sous un de mes numéros, comme il est arrivé de mon cinquième, ce qui a donné lieu aux calomnies. Vous savez bien, citoyen Desenne, que loin de vendre mon journal à la République, je ne le vends pas même à mon libraire, de peur qu'on ne dise que je suis un marchand de patriotisme, et que je ne dois pas faire sonner si haut mes écrits révolutionnaires, puisque c'est mon commerce. Mais, à votre tour,

citoyen Desenne, je vous prie de soigner la popularité de l'auteur. Oui, c'est vous qui m'avez perdu. Le prix exorbitant du numéro V est cause qu'aucun sans-culotte n'a pu le lire; et Hébert a eu sur moi un triomphe complet. Encore si la société des Jacobins s'était fait donner lecture de ce numéro V, et avait voulu entendre mon défenseur officieux, comme elle en avait pris l'arrêté! L'attention et le silence que les tribunes avaient prêté à mes numéros IV et III (ce qui prouve que les oreilles du peuple ne sont pas si hébertistes qu'on le dit, et qu'il aime qu'on lui parle un autre langage et qu'on lui fasse l'honneur de croire qu'il entend le français), la défaveur très peu sensible avec laquelle les tribunes avaient écouté ces deux numéros, annonçaient que la lecture du cinquième numéro me vaudrait une absolution générale : mais apparemment les commis de la guerre n'ont jamais voulu consentir à cette lecture, en sorte que si la société n'avait pas rapporté ma radiation, le déni de justice était des plus criants. Et c'est vous, citoyen Desenne, qui êtes cause que ma popularité a perdu contre Hébert cette fameuse bataille de Jemmapes, ou plutôt c'est ma faute d'avoir fait une si longue apologie. Mes numéros seront plus courts désormais. Je veux surtout être lu des sans-culottes, et être jugé par mes pairs; et j'exige de vous, quand vous devriez employer un papier bien mauvais, que

vous ne vendiez pas mes numéros, dans la rue, plus cher que le Père Duchesne ne vend les siens à Bouchotte, c'est-à-dire 2 sous, à raison de huit pages, et 120,000 francs pour 1,200,000 exemplaires.

P. S. Miracle! grande conversion du Père Duchesne! « Je l'ai déjà dit cent fois, écrit-il dans un de ses derniers numéros, et je le dirai toujours, que l'on imite le sans-culotte *Jésus!* que l'on suive à la lettre son Evangile, et tous les hommes vivront en paix... Quand une troupe égarée et furieuse poursuivait la femme adultère, il écrivit sur le sable ces mots: « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la « première pierre.» Quand *Pierre* coupa l'oreille de certain *Philippotin*, il ordonna à *Pierre* de rengainer son épée, en lui disant: « Quiconque « frappe du glaive, du glaive sera frappé. »

Qu'Hébert parle ainsi, je serai le premier à m'écrier : La trésorerie nationale ne peut acheter trop cher de tels numéros! Poursuis, Hébert; le divin sans-culotte que tu cites a dit : « Il y aura plus de joie dans le ciel pour « un Père Duchesne qui se convertit, que « pour quatre-vingt-dix-neuf Vieux Cordeliers « qui n'ont pas besoin de pénitence. » Mais tu devrais te souvenir d'avoir lu dans le même livre : « Tu ne diras point à ton frère, Raca, « c'est-à-dire, viédase. Tu ne mentiras point. » Or, comment as-tu pu dire à nos frères les

sans-culottes, en parlant de mon numéro V :
« Voyez le bout de l'oreille aristocratique. Ca-
« mille me reproche d'avoir été un PAUVRE fra-
« ter, qui faisait des saignées à 12 sous. Vous
« voyez comme il méprise la sans-culotterie. »
Cela est très adroit de ta part, Père Duchesne,
pour faire crier *tolle* sur le *Vieux Cordelier*.
Mais où est ta probité et ta bonne foi? et com-
ment peux-tu tromper ainsi les sans-culottes?
Je ne t'ai point dit que tu étais un PAUVRE
frater, mais un RESPECTABLE frater, ce qui em-
porte l'idée toute contraire de celle que tu me
prêtes. Qui ne voit que, loin de mépriser ta
véritable sans-culotterie d'alors, comparée à ta
fortune présente, c'est comme si je t'avais dit :
« Alors tu étais estimable; alors tu étais res-
pectable. » Avoue, Père Duchesne, que si
Danton ne s'était pas opposé hier au décret
contre la calomnie, tu serais ici bien pris sur
le fait. Mais je me réjouis que l'heureuse di-
version sur les crimes du gouvernement an-
glais ait terminé tous nos combats; c'est un
des plus grands services qu'aura rendus à la
patrie celui qui a ouvert cette discussion, à
laquelle je compte payer aussi mon contin-
gent. En attendant, je n'ai pu me défendre de
parer ici ton coup de jarnac.

LE VIEUX CORDELIER

N° VII¹

Quintidi pluviose, 2^e décade,
Tan II de la République une et indivisible.

LE POUR ET LE CONTRE

OU

CONVERSATION DE DEUX VIEUX CORDELIERS

« Qui aut tempus quod postulat non videt, aut
« plura loquitur, aut se ostentat, aut eorum
« quibuscum est, rationem non habet, is ineptus
« esse dicitur. Cato, optimo animo utens, no-
« cet interdum reipublica, dicit enim tanquam
« in Platonis politiciā non tanquam in Romuli
« ferre sententiam. »

CAMILLE DESMOULINS.

« Si tu ne vois pas, dit Cicéron, ce que les
temps exigent, si tu parles inconsidérément;

¹ Camille fut arrêté en corrigeant les épreuves du N° VII.
La presse est la reine des reines au début comme à
la fin des révolutions... Donc Camille se sentait revivre.

si tu te mets en évidence; si tu ne fais aucune attention à ceux qui t'environnent, je te refuse le nom de sage. L'âme vertueuse de Caton répugnait à cette maxime : aussi, en poussant le jansénisme de républicain plus loin que les temps ne le permettaient, ne contribuait-il pas peu à accélérer le renversement de la liberté; comme lorsqu'en réprimant les exactions des chevaliers, il tourna les espérances de leur cupidité du côté de César. Mais Caton avait la manie d'agir plutôt en stoïcien dans la république de Platon, qu'en sénateur qui

Après avoir, lui aussi, traîné, tremblé et langué, il sentait comme Samson que les cheveux lui repoussaient. Non content d'avoir, des deux pieds, écrasés les Philistins, je veux dire les hébertistes, il allait, poussé d'une force inconnue, secouer les colonnes du temple et la réputation de Robespierre. L'affaire de Fabre avait percé le cœur de Camille; elle le détacha de son maître. L'amitié pouvait seule l'émanciper de l'amitié. On l'a vu aux premiers mots du numéro VI. Qui ne voyait, à ce moment, le danger du grand artiste?... Et cependant l'audacieux numéro VII regarde au visage et décrit ceux que personne n'osait plus regarder en face, les redoutables membres du Comité de sûreté générale... Une certaine comparaison d'Octave et d'Antoine semble une allusion cruelle à Robespierre et à Danton. Le libraire de Desmoulin, Desenne, recula d'épouvante, quand il lut en épreuves ces lignes terribles : Suite du *Credo politique*. Il se crut mort, déclara qu'il hasarderait d'imprimer tout ce qui était antihébertiste, mais que tout passage contre Robespierre devait disparaître. L'ardent et fougueux écrivain, arrêté dans son élan, se débattit, disputa. Les épreuves allaient et venaient; on les lisait au passage, les amis en parlaient tout bas. Les ennemis en surprisent-ils quelques passages, c'est pro-

avait affaire aux plus fripons des enfants de Romulus. »

Que de réflexions présente cette épigraphe ! C'est Cicéron qui, en composant avec les vices de son siècle, croit retarder la chute de la république, et c'est l'austérité de Caton qui hâte le retour de la monarchie. Solon avait dit, en d'autres termes, la même chose : « Le législateur qui travaille sur une matière rebelle, doit donner à son pays, non pas les meilleures lois en théorie, mais les meilleures dont il puisse supporter l'exécution. » Et J.-J. Rousseau a dit après : « Je ne viens point traiter des maladies incurables. » On a beau dire que mon numéro VI manque d'intérêt, parce qu'il manque de personnalités; que

bable. Du reste le bruit suffisait. L'effet du factum eût été terrible. C'était à Robespierre à voir s'il devait attendre le coup... De hasarder la parole contre Desmoulin, il n'y avait pas à y songer. Un dieu qui discute est perdu; Robespierre, d'ailleurs, n'avait qu'une corde sérieuse et triste. Il était sans armes contre l'ironie. Ses excursions en ce genre n'étaient pas heureuses. Il ne pouvait plaisanter Desmoulin, mais bien le tuer. Nous ne doutons aucunement qu'il n'ait été terrifié, la première fois que cette idée cruelle lui vint à l'esprit. Cet aimable, ce doux, ce bon camarade qui n'avait pas passé un jour sans travailler à sa réputation ! Ces souvenirs n'étaient-ils rien ? Y avait-il un homme encore en Robespierre ? Je soutiens et je jurerai qu'il eut le cœur déchiré. D'ailleurs, tuer Desmoulin, c'était encore autre chose; on ne pouvait s'arrêter. Le pauvre Camille, qu'était-ce ? une admirable fleur, qui fleurissait sur Danton; on n'arrachait l'un qu'en touchant à l'autre...

(MICHELET, *Rév. fr.*, t. X.)

ceux qui ne chercheraient dans ce journal qu'à repaître de satire leur malignité, et leur pessimisme de vérités intempestives, retirent leurs abonnements. Je crois avoir bien mérité de la patrie, en tirant la plume contre les ultra-révolutionnaires, dans le *Vieux Cordelier*, malgré ses erreurs.

Quelque ivraie d'erreurs n'étouffe point une moisson de vérités. Mais je reconnais que mes numéros auraient été plus utiles, si je n'avais pas mêlé aux choses les noms des personnes. Dès que mon vœu, le vœu de Cologny, le vœu de Mézerai est enfin accompli, et que la France est devenue une république, il faut s'attendre à des partis, ou plutôt à des coteries et à des intrigues sans cesse renaissantes. La liberté ne va point sans cette suite de cabales, surtout dans notre pays où le génie national et le caractère indigène ont été, de toute antiquité, factieux et turbulents, puisque J. César dit, en propres termes, dans ses *Commentaires* : « Dans les Gaules on ne
« trouve que des factions et des cabales, non-
« seulement dans tous les départements, dis-
« tricts et cantons, mais même dans les vics
« ou villages ¹. » Il faut donc s'attendre à des partis, ou, pour mieux dire, à des compérages qui haïront plutôt la fortune que les principes

¹ « In Galliâ factiones sunt, non solum in omnibus civitatibus, atque pagis, partibusque, sed in vicis, etc. »

de ceux qui sont dans la coterie ou le parti contraire, et qui ne manqueront pas d'appeler amour de la liberté et patriotisme l'ambition et les intérêts personnels qui les animent les uns contre les autres. Mais tous ces partis, tous ces petits cercles, seront toujours contenus dans le grand cercle des bons citoyens qui ne souffriront jamais le retour de la tyrannie ; comme c'est dans ce grand rond seul que je veux entrer ; comme je pense, avec Gordon, qu'il n'y eut jamais de secte, de société, d'église, de club, de loge d'assemblée quelconque, de parti, en un mot, tout composé de gens d'une exacte probité, ou entièrement mauvais, je crois qu'il faut user d'indulgence pour les *ultra* comme pour les *citra*, tant qu'ils ne dérangent pas les *intra* et le grand rond des amis de la République une et indivisible. Robespierre dit, dans un fort bon discours sur les principes du gouvernement révolutionnaire : Si l'on admet que des patriotes de bonne foi sont tombés dans le modérantisme, sans le savoir, pourquoi n'y aurait-il pas des patriotes, également de bonne foi, qu'un sentiment louable a emportés quelquefois *ULTRA* ? » C'est ainsi que parle la raison ; et voilà pourquoi j'ai enrayé ma plume qui se précipite sur la pente de la satire. Étranger à tous les partis, je n'en veux servir aucun, mais seulement la République qu'on ne sert jamais mieux que par des sacrifices

d'amour-propre : mon journal sera beaucoup plus utile, si, dans chaque numéro, par exemple, je me borne à traiter en général, et abstraction faite des personnes, quelque question, quelque article de ma profession de foi et de mon testament politique. Parlons aujourd'hui du gouvernement anglais, le grand ordre du jour.

UN VIEUX CORDELIER¹.

Qu'est-ce que tout ce verbiage ? Depuis 1789 jusqu'à ce moment, depuis Mounier jusqu'à Brissot, de quoi a-t-il été question, sinon d'établir en France les deux chambres et le gouvernement anglais ? Tout ce que nous avons dit ; tout ce que toi, en particulier, tu as écrit depuis cinq ans, qu'est-ce autre chose que la critique de la constitution de la Grande-Bretagne ? Enfin, la journée du 10 août a terminé ces débats et la plaidoirie, et la démocratie a été proclamée le 21 septembre. Maintenant la démocratie en France, l'aristocratie en Angleterre, fixent en Europe tous les regards tournés vers la politique. Ce ne sont plus des discours, ce sont les faits qui décideront, devant le jury de l'univers pensant, quelle est la meil-

¹ Vieux rettre de l'ancien district des Cordeliers, qui entre chez moi, et vient voir si je fais parler dignement le chapitre dans mon numéro VII, et si je ne fais pas reculer la bannière.

(Note de Desmoulin.)

leure de ces deux constitutions. Maintenant la plus forte, la seule satire à faire du gouvernement anglais, c'est le bonheur du peuple ; c'est la gloire, c'est la fortune de la République française. N'allons pas, ridicules athlètes, au lieu de nous exercer et de nous frotter d'huile, panser les plaies de notre antagoniste. C'est nous-mêmes qu'il faut guérir, et pour cela il faut connaître nos maux ; il faut avoir le courage de les dire. Sais-tu que tout ce préambule de ton numéro VII, ces circonlocutions, ces précautions oratoires, tout cela est fort peu jacobin ? A quoi reconnaît-on le vrai républicain, je te prie, le véritable cordelier ? C'est à sa vertueuse indignation contre les traîtres et les coquins, c'est à l'âpreté de sa censure. Ce qui caractérise le républicain, ce n'est point le siècle, le gouvernement dans lequel il vit, c'est la franchise du langage. Montausier était un républicain dans l'Oeil-de-Bœuf. Molière, dans le *Misanthrope*, a peint en traits sublimes les caractères du républicain et du royaliste. Alceste est un jacobin, Philinte, un feuillant achevé. Ce qui m'indigne, c'est que, dans la République, je ne vois presque pas de républicains. Est-ce donc le nom qu'on donne au gouvernement qui en constitue la nature ? En ce cas, la Hollande, Venise, sont aussi des républiques ; l'Angleterre fut aussi une république, pendant tout le protectorat de Cromwell qui régissait sa république

aussi despotiquement que Henri VIII son royaume. Rome fut aussi une république sous Auguste, Tibère et Claude, qui l'appelaient, dans leur consulat, comme Cicéron dans le sien, la république romaine. Pourquoi cependant ne se souvient-on de cet âge du monde que comme celui de l'époque de l'extrême servitude de l'espèce humaine? C'est parce que la franchise était hannie de la société et du commerce de la vie; c'est parce que, comme dit Tacite, on n'osait parler, on n'osait même entendre. *Omisso omni, non solum loquendi, imo audiendi, commercio.*

Qu'est-ce qui distingue la république de la monarchie? Une seule chose : la liberté de parler et d'écrire. Ayez la liberté de la presse à Moscou, et demain Moscou sera une république. C'est ainsi que, malgré lui, Louis XVI et les deux côtés droits, et le gouvernement tout entier, conspirateur et royaliste, la liberté de la presse seule nous a menés, comme par la main, jusqu'au 10 août, et a renversé une monarchie de quinze siècles, presque sans effusion de sang.

Quel est le meilleur retranchement des peuples libres contre les invasions du despotisme? C'est la liberté de la presse. Et ensuite, le meilleur? C'est la liberté de la presse. Et après, le meilleur? C'est encore la liberté de la presse.

Nous savions tout cela dès le 14 juillet

c'est l'alphabet de l'enfance des républiques; et Bailly lui-même, tout aristocrate qu'il fût, était, sur ce point, plus républicain que nous. On a retenu sa maxime : « La publicité est la sauvegarde du peuple. » Cette comparaison devrait nous faire honte. Qui ne voit que la liberté d'écrire est la plus grande terreur des fripons, des ambitieux et des despotes, mais qu'elle n'entraîne avec soi aucun inconvénient pour le salut du peuple? Dire que cette liberté est dangereuse à la République, cela est aussi stupide que si on disait que la beauté peut craindre de se mettre devant une glace. On a tort ou on a raison; on est juste, vertueux, patriote, en un mot, ou on ne l'est pas. Si on a des torts, il faut les redresser, et pour cela il est nécessaire qu'un journal vous les montre; mais si vous êtes vertueux, que craignez-vous de numéros contre l'injustice, les vices et la tyrannie? Ce n'est point là votre miroir.

Avant Bailly, Montesquieu, un président à mortier avait professé le même principe qu'il ne peut y avoir de république sans la liberté de parler et d'écrire. « Dès que les décemvirs, dit-il, dans les lois qu'ils avaient apportées de la Grèce, en eurent glissé une contre la calomnie et les auteurs, leur projet d'anéantir la liberté et de se perpétuer dans le décemvirat, fut à découvert. » [Car jamais ces tyrans n'ont manqué de juger pour faire

périr, sous le prétexte de calomnies, qui-
conque leur déplaît¹.] De même, le jour
qu'Octave, quatre cents ans après, fit re-
vivre cette loi des décevirs contre les écrits
et les paroles, et en fit un article additionnel
à la loi Julia sur les crimes de lèse-majesté,
on put dire que la liberté romaine rendit le
dernier soupir. En un mot, l'âme des répu-
bliques, leur pouls, leur respiration, si l'on
peut parler ainsi, le souffle auquel on recon-
naît que la liberté vit encore, c'est la fran-
chise du discours. Vois, à Rome, quelle écluse
d'invectives Cicéron lâche pour noyer dans
leur infamie Verrès, Catilina, Clodius, Pison
et Antoine! Quelle cataracte d'injures tombe
sur ces scélérats du haut de la tribune!

Aujourd'hui, en Angleterre même, où la
liberté est décrépite, et gisant *in extremis*,
dans son agonie, et lorsqu'il ne lui reste plus
qu'un souffle, vois comme elle s'exprime sur
la guerre, et sur les ministres, et sur la na-
tion française!

[Mieux vaudrait qu'on se trompât, comme
le père Duchesne dans ses dénonciations qu'il
fait à tort et à travers, mais avec cette éner-
gie qui caractérise les âmes républicaines, que
de voir cette terreur qui glace et enchaîne les

¹ Nous avons mis entre crochets les passages supprimés
par Desenne dans l'édition originale, passages rétablis pour
la première fois en 1834, par M. Matton, possesseur du ma-
nuscrit.

écrits et la pensée. Marat s'exprimait ainsi :
« Un républicain, Bourdon de l'Oise, osa dire
sa pensée tout entière et montrer une âme
républicaine. » Robespierre fit preuve d'un
grand caractère, il y a quelques années à la
tribune des Jacobins, un jour que dans un
moment de violente défaveur il se cramponna
à la tribune et s'écria qu'il fallait l'y assassiner
ou l'entendre, mais toi, tu fus un esclave
et lui un despote, le jour que tu souffris qu'il
te coupât si brusquement la parole dès ton
premier mot : *Brûler n'est pas répondre!* et
que tu ne poursuivis pas opiniâtrement ta
justification. Représentant du peuple, oserais-tu
parler aujourd'hui au premier commis
de la guerre aussi courageusement que tu le
faisais il y a quatre ans à Saint-Priest, à Mi-
rabeau, à Lafayette, à Capet lui-même? Nous
n'avons jamais été si esclaves que depuis
que nous sommes républicains, si rampants
que depuis que nous avons le chapeau sur la
tête.]

« En France, dit Stanhope dans la cham-
bre haute, les ministres parlent, écrivent,
agissent toujours en présence de la guillo-
tine. Il serait à souhaiter que nos ministres
eussent cette crainte salutaire, ils ne nous
trouperaient pas si grossièrement.

« On nous dit que les troupes françaises
sont sans habits, et ce sont les mieux habil-
lées de l'Europe.

« On nous dit que le manque de numéraire empêchera nos ennemis de soutenir la guerre, et on peut hasarder qu'il y a en France plus d'or, d'argent et de billon, provenant des sacristies et de l'emprunt forcé, que dans toutes les contrées de l'Europe ensemble.

« A l'égard des assignats, il ont gagné, depuis six mois, plus de 70 pour cent, et gagneront sans doute encore plus dans six autres mois.

« On nous disait que les troupes françaises ne pourraient tenir devant les troupes autrichiennes, prussiennes et anglaises, les mieux disciplinées de l'Europe; le contraire est assez prouvé par un grand nombre de combats. Des généraux autrichiens ont avoué que les Français par leur discipline et leur bravoure, au milieu du carnage, étaient devenus la terreur des alliés.

« Enfin, on nous disait, que les Français devaient manquer de blé. C'était déjà une idée bien horrible que celle de vingt-cinq millions d'hommes, dont la presque universalité ne nous avait jamais offensés éprouvant les horreurs de la famine, parce que la forme de leur gouvernement déplaisait à quelques despotes. Mais ce plan infernal n'a servi qu'à produire chez ce peuple un enthousiasme qui a surpassé tout ce qu'on rapporte des anciennes républiques. »

Stanhope justifie ensuite le peuple français

du reproche d'athéisme. Il distingue sa constitution des excès inséparables d'une révolution: il ajoute que la nation a renoncé, par des décrets solennels, à se mêler du gouvernement des autres États; il défie tous les philosophes de ne pas sanctionner notre Déclaration des droits, et finit par présenter, comme la base et la pierre angulaire de notre République, cette maxime sublime: « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. »

L'opposition, dans la chambre des communes, n'y parle pas de nous avec moins de respect et d'éloges. « Nous sommes vaincus partout, dit M. Courtenay, tandis que les Français déploient une énergie et un courage digne des Grecs et des Romains. A la bouche du canon, ils chantent leurs hymnes républicains. L'empereur et le roi de Prusse, avec tous leurs fameux généraux, et leurs troupes si bien aguerries, n'ont pu battre le général Hoche qui n'était pourtant qu'un simple sergent, peu de temps avant d'avoir pris le commandement. »

Si la louange qui plait le plus est celle d'un ennemi, ces discours ont de quoi flatter nos oreilles. C'est ainsi que des hommes, que quelques républicains d'outre-mer, font en plein parlement la satire de leur nation et l'éloge de ceux qui lui font la guerre; et nous, au fort de la liberté et de la démocratie, nous

n'osons censurer dans un numéro ce qui manque à la perfection de notre gouvernement; nous n'osons louer chez les Anglais ce qu'il y a de moins mauvais, comme la liberté des opinions, l'*habeas corpus*, et le proposer pour exemple à nos concitoyens, de peur qu'ils ne deviennent pires.

Nous nous moquons de la liberté de parler de l'Angleterre, et cependant, dans le procès de Bennet, convaincu d'avoir dit publiquement qu'il souhaitait un plein succès à la République française, et la destruction du gouvernement d'Angleterre, après une longue délibération, leur jury vient de prononcer, il y a quinze jours, que Bennet n'était point coupable, et que les opinions étaient libres.

Nous nous moquons de la liberté d'écrire des Anglais; cependant il faut convenir que le parti ministériel n'y demande point la tête de Shéridan ou de Fox, pour avoir parlé des généraux, de Brunswick, de Wurmsér, Hood, Moyra, et même du duc d'Yorck, avec autant d'irrévérence au moins que Philippeaux et Bourdon de l'Oise ont parlé des généraux Ronsin et Rossignol.

Etrange bizarrerie! En Angleterre c'est tout ce qu'il y a d'aristocrates, de gens corrompus, d'esclaves, d'âmes vénales, c'est Pitt, en un mot, qui demande à grands cris la continuation de la guerre; et c'est tout ce qu'il y a de patriotes, de républicains et de révolu-

tionnaires, qui vote pour la paix, qui n'espère que de la paix un changement dans leur constitution. En France, tout au rebours : ici ce sont les patriotes et les révolutionnaires qui veulent la guerre; et il n'y a que les modérants, les feuillants, si l'on en croit Barère, il n'y a que les contre-révolutionnaires et les amis de Pitt qui osent parler de paix. C'est ainsi que les amis de la liberté, dont les intérêts semblent pourtant devoir être communs, veulent la paix à Londres, et la guerre à Paris, et que le même homme se trouve patriote en-deçà de la Manche, et aristocrate au delà; montagnard dans la Convention, et ministériel dans le parlement. Mais au moins, dans le parlement d'Angleterre, on n'a jamais fait l'incroyable motion, que celui qui ne se déciderait pas d'abord pour la guerre, par assis et levé, fût réputé suspect, pour son opinion, dans une question de cette importance et si délicate; qu'on ne pouvait être de l'avis de Barère sans être en même temps de l'avis de Pitt.

Il faut avouer au moins que la tribune de la Convention ne jouit pas de l'inviolabilité d'opinion de la tribune anglaise, et qu'il ne serait pas sûr de parler de nos échecs, comme Shéridan parle de leurs défaites de Noirmoutiers, de Dunkerque, de Toulon. Combien nous sommes plus loin encore de cette âpreté de critique, de cette rudesse sauvage des haran-

gues et des mœurs, qui existe encore moins, il est vrai, en Angleterre, et qui ne convient point aux très humbles et fidèles sujets de Georges, mais à laquelle on reconnaît une âme républicaine dans J.-J. Rousseau, comme dans le paysan du Danube; dans un Scythe, comme dans Marat! On trouvera parmi nous cette effroyable haine d'Alceste,

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Hébert dénonce Legendre, dans sa feuille, comme un mauvais citoyen et un mandataire infidèle; Legendre dénonce Hébert aux Jacobins, comme un calomniateur à gages; Hébert est terrassé, et ne sait que répondre. « Allons, dit Momoro qui vient au secours de son embarras, embrassez-vous tous deux et touchez là. » Est-ce là le langage d'un Romain, ou celui de Mascarille dans la comédie :

C'est un fripon, n'importe;
On tire un grand parti des gens de cette sorte.

J'aime mieux encore qu'on dénonce à tort et à travers, j'ai presque dit qu'on calomnie même, comme le *Père Duchesne*, mais avec cette énergie qui caractérise les âmes fortes et d'une trempe républicaine, que de voir que nous avons retenu cette politesse bourgeoise, cette civilité puérile et honnête, ces ménage-

ments pusillanimes de la monarchie, cette circonspection, ce visage de caméléon et de l'antichambre, ce b...isme, en un mot, pour les plus forts hommes en crédit ou en place, ministres ou généraux, représentants du peuple ou membres influents des Jacobins, tandis qu'on fond avec une lourde raideur sur le patriotisme en défaveur et disgracié. Ce caractère presque général sautait aux yeux, et Robespierre en fit lui-même l'objet du dernier scrutin épuratoire de la société :

... Jusqu'aux moindres fretins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.

Mieux vaudrait l'intempérance de la langue de la démocratie, le pessimisme de ces détracteurs éternels du présent, dont la bile s'épanche sur tout ce qui les environne, que ce froid poison de la crainte, qui fige la pensée jusqu'au fond de l'âme, et l'empêche de jaillir à la tribune, ou dans des écrits! Mieux vaudrait la misanthropie de Timon qui ne trouve rien de beau à Athènes, que cette terreur générale et comme des montagnes de glace, qui, d'un bout de la France à l'autre, couvrent la mer de l'opinion, et en obstruent le flux et reflux! La devise des républiques, ce sont les vents qui soufflent sur les flots de la mer, avec cette légende: *Tollunt, sed attollunt*. Ils les agitent, mais ils les élèvent. Autrement, je ne vois plus dans la Républi-

que que le calme plat du despotisme, et la surface unie des eaux croupissantes d'un marais; je n'y vois qu'une égalité de peur, le nivellement des courages, et les âmes les plus généreuses aussi basses que les plus vulgaires. Toi-même, par exemple, je dirai seulement, pour ne pas te flatter, toi qui as eu, en ne te donnant qu'un mérite de calcul; toi qui as eu le tact et le bon esprit d'être aussi incorruptible, de ne pas plus varier, pas plus déménager que Robespierre; toi qui, dans la Révolution, as eu le bonheur que toutes ses phases n'en ont amené aucune dans ta condition et ta fortune; le bonheur de n'avoir été ni ministre, ni membre du comité de gouvernement, ni commissaire dans la Belgique; de n'avoir pas étalé aux yeux de la jalousie, sœur de la calomnie, ni le panache, ni le ruban tricolores, allant de l'épaule au côté, ni les épaulettes à étoiles, ni aucun de ces signes du pouvoir, qui, par le temps qui court surtout, semblent vous donner des ailes, comme à la fourmi, pour vous perdre, et vous jettent dans l'envie même des dieux; mais qui, député honoraire, et resté journaliste, comme en 1789, pries tous les jours le ciel de laisser le simple manteau de la philosophie sur tes épaules dégagées de responsabilité; non pas, il est vrai, le manteau sale et déchiré de Diogène, mais le manteau de Platon, vergeté et de drap d'écarlate; toi qui n'es ni à Paul, ni à

Céphas, mais à la *Déclaration des Droits*, et étranger à tous les partis, les a tous combattus tour à tour; toi qu'on sait bien n'être pas exempt d'erreurs, mais dont il n'est pas un homme de bonne foi, parmi ceux qui t'ont suivi, qui ne soit persuadé que toutes tes pensées n'ont jamais eu pour objet, comme tu l'as répété jusqu'au dégoût, que la liberté politique et individuelle des citoyens, une constitution utopienne, la République une et indivisible, la splendeur et la prospérité de la patrie, et non une égalité impossible de biens, mais une égalité de droits et de bonheur; toi qui, muni de tous ces certificats authentiques, ayant reçu plaies et bosses pour la cause du peuple, et, par toutes ces considérations, au-dessus d'un rapport malévole et des propos de table de Barère, devrais montrer moins de poltronnerie et avoir le droit de dire librement ta pensée; sauf meilleur avis, oserais-tu tourner en ridicule les bévues politiques de tel ou tel membre du comité de salut public, comme l'opposition lâche, toute dégénérée et nulle qu'elle est, persifle les rapports de Pitt, de Greenville et de Dundas?

CAMILLE DESMOULINS.

Si j'osais!... et pourquoi non, si ce sont des faits? Comment peux-tu dire que la Convention défend la vérité, quand tout à l'heure, par un décret notable rendu sur la motion de

Danton, elle vient de permettre, du moins de tolérer le mensonge et le *calomniateur* ! La liberté de la presse n'est restreinte, par le gouvernement révolutionnaire, qu'au royaliste et à l'aristocrate; elle est entière pour le patriote prononcé. Apprends que Barère lui-même est partisan si déclaré de la liberté d'écrire, qu'il la veut indéfinie, constitutionnellement pour tout le monde, révolutionnairement pour les citoyens dont on ne peut suspecter le patriotisme et les intentions. Depuis que Barère m'a fait cette profession de foi, je m'en vante presque de la légère égratignure de mon numéro V; car il est impossible, à mon sens, qu'un homme d'esprit veuille la liberté de la presse, qu'il la veuille illimitée, même contre lui, et qu'il ne soit pas un excellent républicain. Tout à l'heure, ta déclamation finie, j'aurai la parole à mon tour, et je démontrerai la sagesse et la nécessité de sa distinction révolutionnaire sur le maximum de la liberté de la presse pour les patriotes, et le minimum pour les aristocrates. Comme je pardonne à ta colère, en faveur de ce que son principe a de vertueux et de républicain; comme elle te suffoquerait, si un torrent de paroles, et comme la fumée de ce feu, dans la Convention, ne s'exhalait au dehors; comme tu n'es point à la tribune des Cordeliers, ni en présence de David ou Lavicomterie, mais en présence de mes pénates tolérants et qui ne

refusent pas à un vieux patriote la liberté qu'on donnait aux voleurs dans les Saturnales, donne de l'air, mon ami, à ton cœur étouffé, ouvre un passage à cette fumée dont tu es suffoqué au dedans et qui te noircit au dehors, faute d'une cheminée; parle, dissipe cette vapeur mélancolique : en passant, voici ma réponse provisoire et, en un mot, à tous tes griefs. La Révolution est si belle en masse, que je dirai toujours d'elle, comme Bolingbroke dit un jour de Marlborough : *C'était un si grand homme, que j'ai oublié ses vices*. Maintenant, poursuis ta tirade.

LE VIEUX CORDELIER.

Et moi, je te pardonne ton amour aveugle et paternel pour la Révolution et la République. Tu as eu tant de part à sa naissance ! Mais je ne gronde point ton enfant; je ne suis point en colère; je lui demande seulement, à la République naissante, s'il n'est pas permis de lui faire les très humbles remontrances que souffrait quelquefois la monarchie. Tu prétends que Barère aime la liberté de la presse, on ne lui en demande pas tant; qu'il aime seulement la liberté des opinions dans l'assemblée nationale. Mais oserais-tu dire cette vérité qui est pourtant incontestable, que Barère, par son fameux rapport sur la destruction de Londres, a véritablement fait le miracle de ressusciter Pitt que tout le monde ju-

geait mort depuis la prise de Toulon ; et qu'il devait arriver inmanquablement, qu'à son arrivée à Londres ce beau rapport ferait remonter le ministre aux nues, et lui ouvrirait toutes les bourses des Carthaginois ? Que Xavier Audouin et quelques patriotes à vue courte aient déclamé aux Jacobins le *delenda Carthago*, cela était sans conséquence, et pouvait passer pour l'effet de l'indignation du patriotisme dans ses foyers, *tel fier qui ne tue pas* ; mais qu'à la tribune de la Convention, un membre du comité de salut public ait dit qu'il fallait aller détruire le gouvernement anglais et raser Carthage ; qu'il ait dit publiquement qu'il fallait exterminer le peuple anglais de l'Europe, à moins qu'il ne se démocratisât ; en vérité, voilà ce qui est inconcevable. Quoi ! dans le même temps que Shéridan s'écriait dans la chambre des Communes : « La conduite des Français manifeste qu'ils n'avaient pas à cœur la guerre avec le peuple anglais ; ils ont détruit le parti de Brissot qui avait voulu cette guerre : je pense qu'ils seraient disposés à conclure avec nous la paix dans des termes honorables et avantageux à la République. J'appuie mon raisonnement sur la foi des décrets de la Convention, qui déclarent que la République a renoncé à la pensée de répandre ses districts au dehors, et que son seul but est d'établir un gouvernement intérieur, tel

« qu'il a été adopté par le Peuple français. » Quoi ! c'est dans le même temps que Stanhope s'écriait dans la chambre haute : « Nulle puissance n'a le droit de s'ingérer dans le gouvernement intérieur d'un Etat indépendant d'elle ; le Peuple français a proclamé ce principe, d'après le vœu de sa constitution, art. 118 et 119, et ne veut point s'ingérer dans le gouvernement de notre nation. » Quoi ! c'est dans le même temps que Barère, sans s'en apercevoir, se charge de l'apostolat de Cloots de municipaliser la Grande-Bretagne, et d'un rôle de Brissot de nationaliser la guerre avec le peuple anglais ! car enfin, tout peuple, en ce cas, et surtout une nation fière comme les Anglais, veut être le maître chez soi. Et quels que soient les vices de sa constitution, si c'est un peuple rival qui prétend les redresser et les démocratiser de gré ou de force, il dit comme la femme de Sganarelle à M. Robert : « De quoi vous mêlez-vous ? et moi je veux être battue. » Pitt a dû bien rire en voyant Barère, qui l'appelle, lui Pitt, un imbécile, faire lui-même cette lourde école, d'enraciner Pitt plus que jamais dans le ministère ; en voyant Barère le dispenser de réfuter le parti de l'opposition, et donner ainsi un pied de nez à Shéridan et à Stanhope, avec leurs beaux discours sur la neutralité constitutionnelle de la République, à l'égard du gouvernement des autres peuples. Qui ne voit

que la réception de ce fameux discours de Barère a dû charmer Pitt plus que la nouvelle de Pondichéry, et que les Anglais n'auront pas manqué de se dire : « Puisque Londres est Carthage, ayons le courage des Carthaginois, faisons plutôt, comme eux, des cordages et des arcs avec nos cheveux, et donnons à Pitt jusqu'au dernier schelling, et levons-nous aussi en masse. Mais oserais-tu dire ces vérités à Barère? Oserais-tu dire que cet Hébert, par exemple, ce Momoro...

CAMILLE DESMOULINS

Oui, si l'on savait la République. Mais quel bien lui reviendrait-il, quand j'aurais voué à l'infamie tous ces noms obscurs? La clémence de tous ces amours-propres blessés parviendrait peut-être à me mettre hors d'état de remédier aux maux de la patrie. Aussi trouve-t-on que je jette au son, sans pitié, ces six grandes pages de mes causticités. La satire est extrêmement piquante, elle me vengerait, elle ferait courir tout Paris chez Desenne, moins encore par la vérité des choses, que par la témérité de les dire; car un ouvrage qui expose son auteur a toujours bien plus de vogue. Mais, en méditant sur la naissance, les progrès et la chute de la République, je me suis convaincu que les animosités, l'amour-propre et l'intempérance de langue, leur avaient plus nui que le mulet chargé d'or de Philippe.

Cicéron blâme Caton d'écouter sa vertu intempesive qui nuit, dit-il, à la liberté, et lui-même lui nuit cent fois davantage, en écoutant trop son amour-propre, et en publiant la seconde Philippique qui rend M. Antoine irréconciliable. Cicéron oublie ce qu'il avait dit lui-même, qu'il y a des coquins, tels que Sylla, dont un patriote doit taire le mal, et respecter jusqu'à la mémoire, après leur mort, de peur que si on venait à casser leurs actes, l'Etat ne soit bouleversé. Le républicain qui ne sait pas sacrifier sa vanité, ses ressentiments et même la vérité à l'amour du bien public, est aussi coupable que celui qui ne sait pas lui faire le sacrifice de son intérêt personnel. L'avarice n'a point fait plus de mal à la patrie que d'autres passions dont le nom est moins odieux. Par exemple, la jalousie du pouvoir et la rivalité, l'amour de la popularité et des applaudissements. Le patriote incorruptible est celui qui ne considère que le bien de la patrie, et dont l'oreille est aussi fermée et inaccessible aux applaudissements des tribunes ou aux éloges de ses souscripteurs, que ses moyens le sont aux guinées de Pitt.

LE VIEUX CORDELIER.

Je réponds, en un mot : dans les temps de Sylla et de Marc-Antoine, dont tu parles, si toute vérité n'était plus bonne à dire, c'est que déjà il n'y avait plus de république. Les mé-

nagements, les détours, la politesse, la circonspection, tout cela est de la monarchie. Le caractère de la république, c'est de ne rien dissimuler, de marcher droit au but, à découvert, et d'appeler les hommes et les choses par leurs noms. La monarchie fait tout dans le cabinet, dans des comités et par le seul secret; la république, tout à la tribune, en présence du peuple et par la publicité, par ce que Marat appelait faire un grand scandale. Dans les monarchies, le bon gouvernement est le mensonge, tromper est tout le secret de l'Etat; la politique des républiques, c'est la vérité. Tu prétends, dans ton journal, faire la guerre aux vices, sans noter les personnes : dès lors tu n'es plus un républicain à la tribune des Jacobins, mais un prédicateur et un jésuite dans la chaire de Versailles, qui parle à des oreilles royales, de manière qu'elles ne puissent s'effrayer, et qu'il soit bien évident que ces patriotes sont de fantaisie, et ne ressemblent à personne. Au lieu de supprimer chrétiennement dans ton journal ces six grandes pages de faits, si tu en publiais seulement une ou deux en véritable républicain, c'est alors que le public retirerait quelque fruit de la lecture du *Vieux Cordelier*. Après lui avoir mis sous les yeux deux ou trois exemples, tu lui dirais : « Peuple, fais ton profit de la leçon; je ne veux point faire le procès à tant de monde, je veux ouvrir une porte au repentir, je veux

ménager les patriotes, et même ceux qui en font le malheur; mais apprends par là que tous ces grands tapageurs des sociétés populaires, qui, comme ceux que je viens de nommer, n'ont à la bouche que le mot de guillotine, qui t'appellent chaque jour à leur aide, font de toi un instrument de leurs passions, et, pour venger leur amour-propre de la plus légère piqure, crient sans cesse, que le peuple soit debout : de même que les dominicains, quand ils font brûler en Espagne un malheureux hérétique, ne manquent jamais de chanter l'*Exurgat Deus*, que Dieu le père soit debout; prends-y garde, et tu verras que tous ces tartuffes de patriotisme, tous ces pharisiens, tous ces crucifuges, tous ces gens, qui disent : « Il n'y a que nous de purs, » nous ne resterions pas vingt montagnards à la Convention, si on les passait de même en revue, et qu'on les épurât, non pas dans le club, mais dans mon journal véridique; parmi ces républicains si fervents, il ne s'en trouverait pas un seul qui ne fût un novice du 10 août; pas un qui n'eût été naguère, ou brissotin, ou feuellantin, ou même un royaliste mieux prononcé. »

Mais conviens que tu n'oserais citer un seul de ces exemples : crois-moi, conserve en main ta réputation de franchise; avoue que tu n'as pas assez de courage, ou plutôt ce ne serait point avouer ta poltronnerie. Le cou-

rage n'est point la démence, et il y aurait de la démence à ne point suivre le conseil de Pollion : « Je n'écris point contre qui peut proscrire. » Ce serait avouer que nous ne sommes pas républicains, et tu ne peux te résoudre à faire cet aveu.

Comment se faire illusion à ce point ! Pour moi, je ne conçois pas comment on peut reconnaître une république là où la liberté de la presse n'existe point. Sais-tu ce que c'est qu'un peuple républicain, un peuple démocrate ? Je n'en connais qu'un parmi les anciens. Ce n'étaient point les Romains : à Rome, le peuple ne parlait guère avec liberté que par insurrection, dans la chaleur des factions, au milieu des coups de poings, de chaises et de bâtons, qui tombaient comme grêle autour des tribunes. Mais de véritables républicains, des démocrates permanents, par principes et par instinct, c'étaient les Athéniens.

Non-seulement le peuple d'Athènes permettait de parler et d'écrire, mais je vois, par ce qui nous reste de son théâtre, qu'il n'avait pas de plus grand divertissement que de voir jouer sur la scène ses généraux, ses ministres, ses philosophes, ses comités ; et, ce qui est bien plus fort, de s'y voir jouer lui-même. Lis Aristophane qui faisait des comédies il y a trois mille ans, et tu seras étonné de l'étrange ressemblance d'Athènes et de la France démocrate. Tu y trouveras un *Père*

Duchesne comme à Paris, les bonnets rouges, les ci-devant, les orateurs, les magistrats, les motions et les séances absolument comme les nôtres ; tu y trouveras les principaux personnages du jour ; en un mot, une antiquité de mille ans dont nous sommes contemporains. La seule ressemblance qui manque, c'est que, quand ses poètes le représentaient ainsi à son opéra, et à sa barbe, tantôt sous le costume d'un vieillard, et tantôt sous celui d'un jeune homme dont l'auteur ne prenait pas même la peine de déguiser le nom, et qu'il appelait « le peuple ; » le peuple d'Athènes, loin de se fâcher, proclamait Aristophane le vainqueur des jeux, et encourageait, par tant de bravos et de couronnes à faire rire à ses dépens, que l'histoire atteste, qu'à l'approche des Bacchanâles, les juges des pièces de théâtre et le jury des arts étaient plus occupés que tout le sénat et l'aréopage ensemble, à cause du grand nombre de comédies qui étaient envoyées au concours. Notez que ces comédies étaient si caustiques, contre les ultra-révolutionnaires, et les tenants de la tribune de ce temps-là, qu'il en est telle, jouée sous l'archonte Strétoles, quatre cent trente ans avant J.-C., que si on traduisait aujourd'hui Leque, Hébert scutiendrait aux cordeliers, que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention de Fabre d'Eglantine, contre lui et Ronsin, et que c'est le traduc-

teur qui est la cause de la disette des subsistances ¹; et il jurerait de le poursuivre jusqu'à la guillotine. Les Athéniens étaient plus indulgents et non moins chansonniers que les Français : loin d'envoyer à Saint-Pélagie, encore moins à la place de la Révolution, l'auteur qui, d'un bout de la pièce à l'autre, décochait les traits les plus sanglants contre Périclès, Cléon, Lamor..., Alcibiade, contre les comités et présidents des sections, et contre les sections en masse, les sans-culottes applaudissaient à tout rompre, et il n'y avait personne de mort que ceux des spectateurs qui crevaient à force de rire d'eux-mêmes.

Qu'on ne dise pas que cette liberté de la presse et du théâtre coûta la vie à un grand homme, et que Socrate but la cigüe. Il n'y a rien de commun entre les *Nuées* d'Aristophane et la mort de Socrate, qui arriva vingt-trois ans après la première représentation, et plus de vingt ans après la dernière. Les poètes et les philosophes étaient depuis longtemps en guerre; Aristophane mit Socrate sur la scène, comme Socrate l'avait mis dans ses sermons : le théâtre se vengea de l'école.

¹ A une des séances des Cordeliers, Hébert ne vient-il pas de dire que Philippeaux, d'Eglantine et moi, nous étions d'intelligence avec la disette, et la cause qu'il ne venait point de beurre au marché?
(Note de Desmoulin.)

C'est ainsi que Saint-Just et Barère te mettent dans leurs rapports du comité de salut public, parce que tu les as mis dans ton journal; mais ce qui a fait périr Socrate, ce ne sont point les plaisanteries d'Aristophane, qui ne tuaient personne, ce sont les calomnies d'Anitus et de Mélitus qui soutenaient que Socrate était l'auteur de la disette, parce qu'ayant parlé des dieux avec irrévérence dans ses dialogues, Minerve et Cérès ne faisaient plus venir de beurre et d'œufs au marché. N'imputons donc pas le crime de deux prêtres, de deux hypocrites, et de deux faux témoins, à la liberté de la presse, qui ne peut jamais nuire et qui est bonne à tout. Charmante démocratie que celle d'Athènes! Solon n'y passa point pour un muscadin; il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs, et proclamé par l'oracle le premier des sept sages, quoiqu'il ne fit aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on ne prononce son nom dans la Convention et aux Jacobins, que comme celui du plus grand législateur. Combien cependant ont parmi nous une réputation d'Aristocrates et de Sardanapales, qui n'ont pas publié une semblable profession de foi!

Et ce divin Socrate, un jour rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment

parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie : « Qu'avez-vous, lui dit le plus grave des Mentors? Auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille? avez-vous été vaincu dans le camp à la course ou à la salle d'armes! quelqu'un a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre que vous à la table du général! » Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables!

Pour ne parler que de leur liberté de la presse, la grande renommée des écoles d'Athènes ne vient que de leur liberté de parler et d'écrire, de l'indépendance du Lycée de la juridiction de police. On lit dans l'histoire que le démagogue Sophocle ayant voulu soumettre les jardins ou les écoles de philosophie à l'inspection du sénat, les professeurs fermèrent la classe; il n'y eut plus de maîtres ni d'écouliers, et les Athéniens condamnèrent l'orateur Sophocle à une amende de 24,000 drachmes; pour sa motion inconsidérée. On ignorait dans les écoles jusqu'au nom de police. C'est cette indépendance qui valut à l'école d'Athènes sa supériorité sur celle de Rhodes, de Milet, de Marseille, de Pergame et d'Alexandrie. O temps de la démocratie! ô mœurs républicaines! où êtes-vous?

Toi-même, aujourd'hui que tu as pourtant l'honneur d'être représentant du peuple, et un peu plus qu'un honorable membre du parlement d'Angleterre; encore qu'il soit évident que jamais ni toi, ni personne, n'eût accepté

les fonctions de député, à la charge d'être infailible et de ne jamais te tromper dans tes opinions, t'est-il permis de te tromper, même dans une seule expression; et si un mot vient à t'échapper pour un autre, le mot de clémence pour celui de justice, quoiqu'au fond tu n'aies demandé autre chose que Saint-Just, justice pour les patriotes détenus, que la Convention vient de décréter, ne voilà-t-il pas qu'aussitôt d'un coup de baguette, Hébert transforme ce mot de clémence en l'oriflamme d'une nouvelle faction, plus puissante, plus dangereuse, et dont tu es le porte-étendard!

Et comment oserais-tu écrire et être auteur, quand la plupart n'osent être lecteurs; que les trois quarts de tes abonnés, à la nouvelle fausse que tu étais rayé des Jacobins, et au moindre bruit, courent, comme des lièvres et éperdus chez Besenne effacer leurs noms, de peur d'être suspects *d'avoir lu*.

Aujourd'hui que tu es membre de la Convention nationale, sois de bonne foi : oserais-tu apostropher aujourd'hui tel adjoint du ministre de la guerre, le grand personnage Vincent, par exemple, aussi courageusement que tu faisais, il y a quatre ans, Neckér et Bailly, Mirabeau, les Lameth et Lafayette, quand tu n'étais que simple citoyen!

Passé encore que, suivant le conseil de Pollion, tu n'écrives point contre qui peut proscrire; mais oserais-tu seulement parler

de quiconque est en crédit aux Cordeliers ! et, pour n'en prendre qu'un exemple, oserais-tu dire que ce Momoro, qui se donne pour un patriote sans tache, et avant le déluge, ce hardi président qui, partout où il occupa le fauteuil, au club et à sa section, jette d'une main téméraire un voile sur les droits de l'homme, et met les citoyens debout pour jeter par terre la Convention et la République; comme quoi ce même Momoro, le libraire en 1789, à qui tu t'es adressé pour ta *France libre*, retarda tant qu'il put l'émission de cet écrit, qu'il avait sans doute communiqué à la police, ayant bien prévu la prodigieuse influence qu'il allait avoir; comme quoi Momoro, qui s'intitule *Premier Imprimeur de la Liberté*, s'obstinait à retenir prisonnier dans sa boutique, comme suspect, cet écrit révolutionnaire dont l'impression était achevée dès le mois d'août, comme quoi, la Bastille prise, Momoro refusait encore de le publier; comme quoi le 14 juillet, à onze heures du soir, tu fus obligé de faire charivari à la porte de ce grand patriote, et de le menacer de la lanterne le lendemain, s'il ne te rendait ton ouvrage que la police avait consigné chez lui; comme quoi Momoro brava ta grande dénonciation, à l'ouverture des districts et des sociétés, et que pour ravoit ton ouvrage, il te fallut un *laissez-passer* par écrit de La Fayette qui venait d'être nommé commandant-général, et dont

cet ordre fut un des premiers actes d'autorité ! Cet enfouisseur d'écrits patriotiques est aujourd'hui un des plus ultra patriotes, et l'arbitre de nos destinées aux Cordeliers d'où il te fait chasser, toi et Dufourny, aux acclamations.

Encore si la loi était commune et égale pour tout le monde; si la liberté de la presse avait les mêmes bornes pour tous les citoyens ! Toi, quand tu as dit qu'Hébert avait reçu 120 mille livres de Bouchotte, tu as produit ses quittances. Mais à Hébert, non-seulement il est permis de dire que tu es vendu à Pitt et à Cobourg; que tu es d'intelligence avec la disette, et que c'est toi qui es la cause qu'il ne vient point de bœufs de la Vendée; mais, il lui est même permis, à lui, à Vincent, à Momoro, de demander ouvertement et à la tribune une insurrection, et de crier aux armes contre la Convention. Certes, si Philippeaux, Bourdon de l'Oise, ou toi, aviez demandé une insurrection contre Bouchotte ou Vincent, vous eussiez été guillotins, dans les vingt-quatre heures. Où est donc ce niveau de la loi qui, dans une république, se promène également sur toutes les têtes ?

CAMILLE DESMOULINS.

Je conviens que ceux qui crient si haut contre la clémence doivent se trouver fort heureux que, dans cette occasion, la Conven-

tion ait usé de clémence à leur égard. Beaucoup sont morts entre les Tuileries et les Champs-Élysées, qui n'avaient pas parlé si audacieusement que certaines personnes à cette dernière séance des Cordeliers, qui fera époque dans les annales de l'anarchie. Y a-t-il rien de criminel et d'attentatoire à la liberté, comme ce drap mortuaire que Momoro, dans sa présidence à la section et aux Cordeliers, fait jeter sur la *Déclaration des droits*; ce voile noir, le drapeau rouge du club contre la Convention, et le signal du tocsin? Ou plutôt, quand c'est sur les dénonciations extravagantes d'Hébert que Paré est un second Roland; que moi, je suis vendu à Pitt et à Cobourg; que Robespierre est un homme égaré, ou que Philippeaux est cause qu'il ne vient point de poulardes du Mans; quand c'est sur un pareil rapport que ce voile noir est descendu religieusement sur la statue de la Liberté par les mains pures des Momoro, des Hébert, des Ronsin, des Brochet, Brichet, Ducroquet, ces vestales en révolution? Y a-t-il rien de si ridicule, et les médecins sont-ils aussi comiques avec leurs seringues dans la scène de Molière, que les cordeliers avec leurs crêpes dans la dernière séance?

Mais pour nous renfermer dans la question de la liberté de la presse, sans doute elle doit être illimitée; sans doute les républiques ont pour base et fondement la liberté de la presse,

non pas cette autre base, que leur a donnée Montesquieu. Je penserai toujours, et je ne me lasse point de répéter, comme Loustalot, que « si la liberté de la presse existait dans un pays où le despotisme le plus absolu aurait mis dans la même main tous les pouvoirs, elle seule suffirait pour faire contre-poids; » je suis même persuadé que, chez un peuple lecteur, la liberté illimitée d'écrire, dans aucun cas, même en temps de révolution, ne pourrait être funeste; par cette seule sentinelle, la république serait suffisamment gardée contre tous les vices, toutes les friponneries, toutes les intrigues; toutes les ambitions; en un mot, je suis si fort de ton sentiment sur les bienfaits de cette liberté, que j'adopte tous tes principes en cette matière, comme la suite de ma profession de foi.

Mais le peuple français en masse n'est pas encore assez grand lecteur de journaux, surtout assez éclairé et instruit par les écoles primaires qui ne sont encore décrétées qu'en principe, pour discerner juste au premier coup d'œil entre Brissot et Robespierre. Ensuite, je ne sais si la nature humaine comporte cette perfection que supposerait la liberté indéfinie de parler et d'écrire. Je doute qu'en aucun pays, dans les républiques, aussi bien que dans les monarchies, ceux qui gouvernent aient jamais pu supposer cette liberté indéfinie. Aristophane a mis sur la scène Cléon et

Alcibiade, mais je soupçonne que c'est dans le temps qu'Alcibiade était dépopularisé, et qu'il avait fait un 31 mai contre Cléon, et cela ne prouve pas plus la supériorité de la démocratie grecque, et la liberté indéfinie du théâtre d'Athènes, que celle de notre théâtre serait prouvée aujourd'hui, par une comédie contre les constituants ou contre la municipalité de Bailly. Les Archontes d'Athènes étaient pétris de la même pâte que nos magistrats et nos administrateurs de police, et n'étaient pas plus d'humeur à souffrir la comédie d'Aristophane, qu'aujourd'hui celle de Fabre d'Églantine. La loi d'Antimachus à Athènes, contre les personnalités, de même que la loi des décemvirs contre les écrits, prouve que ceux qui ont eu l'autorité à Rome ou à Athènes n'étaient pas plus endurants que le Père Duchesne et Ronsin, et qu'on n'entend pas plus raillerie dans les monarchies que dans les républiques. Je sais que les commentateurs ont dit qu'Aristophane, dans la guerre du Péloponèse, joua un principal rôle dans la République, par ses comédies; qu'il était moins regardé comme un auteur propre à amuser la nation, que comme le censeur du gouvernement; et le citoyen Dacier l'appelle l'arbitre de la patrie. Mais ce beau temps des auteurs dura peu. L'écrivain Antimachus, aux dépens de qui Aristophane avait fait rire toute la ville d'Athènes, profitant de la peur

qu'avaient les trente tyrans d'une censure si libre et si mordante, réussit enfin à faire passer, sous eux, la loi contre les plaisanteries à laquelle Périclès s'était constamment opposé, quoique Aristophane ne l'eût pas épargné lui-même. Il parvint même à donner à sa loi un effet rétroactif, et notre vieux et goutteux auteur fut très heureux d'en être quitte pour une amende. Les triumvirs eussent pu permettre à Cicéron, sexagénaire, de composer des traités de philosophie à Tusculum, et comme quelques sénateurs, amis de la république, plutôt que républicains, et qui n'avaient pas le courage de se percer de leur épée, comme Caton et Brutus, de regretter la liberté, de chercher des ossements des vieux Romains, et de faire graver sur son cachet un chien sur la proue d'un vaisseau, cherchant son maître; mais encore Antoine ne put lui pardonner sa fameuse Philippique et son numéro II du *Vieux Cordelier*. Tant ils étaient rares, même à Rome et à Athènes, les hommes qui, comme Périclès, assailli d'injures, au sortir de la section, et reconduit chez lui par un Père Duchesne qui ne cessait de lui crier, que c'était un vieillard, un homme vendu aux Lacédémoniens, soient assez maîtres d'eux-mêmes et assez tranquilles pour dire froidement à ses domestiques : « Prenez un flambeau et reconduisez le citoyen jusque chez lui. »

Quand la liberté indéfinie de la presse ne trouverait pas de bornes presque insurmontables dans la vanité des gens en place ou en crédit, la saine politique seule commanderait au bon citoyen qui veut, non satisfaire ses ressentiments, mais sauver la patrie, de se limiter à lui-même cette liberté d'écrire, et de ne point faire de trop larges piqûres à l'amour-propre, ce ballon gonflé de vent, dit Voltaire, dont sont sorties la plupart des tempêtes qui ont bouleversé les empires, et changé la forme des gouvernements. Cicéron, qui reproche à Caton d'avoir fait tant de mal à la république par sa probité intempestive, lui en fit bien davantage par son éloquence encore plus à contre-temps, et par sa divine Philippique. On voit, par les historiens, que, dans la corruption générale et dans le deuil de Rome qui avait perdu, dans les guerres civiles, presque tout ce qui lui était resté d'hommes vertueux, si l'on eût ménagé Marc-Antoine, plutôt altéré de volupté que de puissance, la république pouvait prolonger quelques années son existence, et traîner encore bien loin la maladie de sa décrépitude. Antoine avait aboli le nom de dictateur, après la mort de César; il avait fait la paix avec les tyrannicides. Tandis que le lâche Octave, qui s'était caché derrière les charrois pendant tout le temps de la bataille, vainqueur par le courage sublime d'Antoine, insultait lâche-

ment au cadavre de Brutus qui s'était percé de son épée, Antoine répandait des larmes sur le dernier des Romains, et le couvrait de son armure : aussi les prisonniers, en abordant Antoine, le saluaient du nom d'*imperator*, au lieu qu'ils n'avaient que des injures et du mépris pour ce lâche et cruel Octave. Mais le vieillard Cicéron avait fait d'Antoine, par sa harangue, un ennemi irréconciliable de la république et d'un gouvernement qui, par sa nature, était une si vive peinture de ses vices, et de cette liberté illimitée d'écrire. Cicéron, sentant bien qu'il avait aliéné Antoine sans retour, et comme tous les hommes, excepté les Caton, si rares dans l'espèce humaine, qu'il avait sacrifié tout sans politique à son salut, plutôt qu'à celui de la patrie, se vit obligé de caresser Octave, pour l'opposer à Antoine, et de se faire ainsi un bouclier pire que l'épée. La popularité et l'éloquence de Cicéron furent le pont sur lequel Octave passa au commandement des armées, et, y étant arrivé, il rompit le pont. C'est ainsi que l'intempérance de la langue de Cicéron, et la liberté de la presse ruina les affaires de la république autant que la vertu de Caton. A la vérité, mon vieux cordelier, et pour finir par un mot qui nous réconcilie un peu ensemble, et qui te prouve que si tu es un pessimiste, je ne suis pas un optimiste, j'avoue que, quand la vertu et la liberté de la presse deviennent

intempestives, funestes à la liberté, la république, gardée par des vices, est comme une jeune fille dont l'honneur n'est défendu que par l'ambition et par l'intrigue, on a bientôt corrompu la sentinelle.

Non, mon vieux profès, je n'ai point changé de principes ; je pense encore comme je l'écrivais dans un de mes premiers numéros ; le grand remède de la licence de la presse est dans la liberté de la presse ; c'est cette lance d'Achille qui guérit les plaies qu'elle a faites. La liberté politique n'a point de meilleur arsenal que la presse. Il y a cette différence à l'avantage de cette espèce d'artillerie, que les mortiers de d'Alton vomissent la mort aussi bien que ceux de Vandermersch. Il n'en est pas de même dans la guerre de l'écriture ; il n'y a que l'artillerie de la bonne cause qui renverse tout ce qui se présente devant elle. Soudoyez chèrement tous les meilleurs artilleurs pour soutenir la mauvaise cause ; promettez l'hermine et la fourrure de sénateur à Mounier, à Lally, à Bergasse ; donnez huit cents fermes à J. F. Maury ; faites Rivarol capitaine des gardes ; opposez-leur le plus mince écrivain, avec le bon droit, l'homme de bien en fera plus que le plus grand vaurien. On a inondé la France de brochures contre tous ceux qui la soutenaient ; le marquis de Favras colportait dans les casernes les pamphlets royalistes ; qu'est-ce que tout cela a

produit ? Au contraire, Marat se vante d'avoir fait marcher les Parisiens à Versailles, et je crois bien qu'il a une grande part à cette célèbre journée. Ne nous laissons point de le répéter, à l'honneur de l'imprimerie, ce ne sont point les meilleurs généraux, mais la meilleure cause qui triomphe dans les batailles qu'on livre aux ennemis de la liberté et de la patrie. Mais, quelque incontestables que soient ces principes, la liberté de parler et d'écrire n'est pas un article de la *Déclaration des Droits* plus sacré que les autres qui, tous, sont subordonnés à la plus impérieuse, la première des lois, *le salut du peuple* ; la liberté d'aller et de venir est aussi un des articles de cette déclaration des droits ; dira-t-on que les émigrés ont le droit d'aller et de venir, de sortir de la République et d'y rentrer ? La *Déclaration des Droits* dit aussi que tous les hommes naissent et meurent égaux ; en conclura-t-on que la République ne doit point reconnaître de ci-devant, et ne les pas traiter de suspects ; que tous les citoyens sont égaux devant les comités de sûreté générale ; cela serait absurde ; il le serait également, si le gouvernement révolutionnaire n'était pas le droit de restreindre la liberté des biens, de l'opinion et de la presse, la liberté de crier : *Vive le roi*, ou *aux armes*, et l'insurrection contre la Convention et la République. J'ai surtout douté de la théorie de mon numéro 4 sur la liberté

indéfinie de la presse, même dans un temps de révolution, quand j'ai vu Platon, cette tête si bien organisée, si pleine de politique, de législation et de connaissances des mesures, exiger pour première condition (en son *Traité des lois*, livre IV) que, dans la ville pour laquelle il se propose de faire des lois, il y ait un tyran (ce qui est bien autre chose qu'un comité de salut public et de sûreté générale), et qu'il faut aux citoyens un gouvernement préliminaire pour parvenir à les rendre heureux et libres.

Mais, quand même le gouvernement révolutionnaire, par sa nature, circonserirait aux citoyens la liberté de la presse, la saine politique suffirait pour déterminer un patriote à se limiter à lui-même cette liberté. Je n'avais pas besoin de chercher si loin l'exemple de Cicéron, que je citais il n'y a qu'un moment. Quelle preuve plus forte de la nécessité de s'interdire quelquefois la vérité et d'ajourner la liberté de la presse, que celle qu'offre en ce moment notre situation politique!

Il y a tantôt trois mois que Robespierre a dit qu'il y avait des hommes patriotiquement contre-révolutionnaires, de même tous nos vétérans jacobins, vénérables par leurs médaillons et leurs cicatrices, tous les meilleurs citoyens, Boucher, Sauveur, Raffron, Rhull, Julien de la Drôme, Jean Bon Saint-André, Robert Lindet, Charlier, Bréard, Danton, Le-

gendre, Thuriot, Guffroy, Duquesnoy, Milhaud, Bourbon de l'Oise, Fréron, Drouet, Dubois-Crancé, Simon, Le Cointre de Versailles, Merlin de Thionville, Ysabeau, Tallien, Poullétier, Rovère, Perrin, Calès, Musset, les deux Lacroix, et même Billaud-Varennes, Barère, Jay de Sainte-Foix, Saint-Just, C. Duval, Collot-d'Herbois, quoique ceux-ci aient été les derniers à en convenir; j'aurais à nommer presque toute la sainte montagne, si je voulais faire un appel général : tous, et cela me serait facile à montrer, les journaux à la main, tous ont dit, soit aux Jacobins, soit à la Convention, la même chose en d'autres termes que Maure, il y a trois mois, « qu'il « s'était élevé des sociétés populaires de patriotes crus comme des champignons, dont « le système ultra-révolutionnaire était très-« propre à faire reculer la révolution. »

Charmé de voir tant de mes collègues recommandables, rencontrer l'idée qui s'était fourrée dans ma tête depuis plus d'un an, que si l'espoir de la contre-révolution n'était pas une chimère et une manie, ce ne serait que par l'exagération que Pitt et Cobourg pourraient faire ce qu'ils avaient si vainement tenté depuis quatre ans par le modérantisme, à la première levée de boucliers, il y a trois mois. En voyant quelques-uns de mes collègues, que j'estime le plus, des patriotes illustres se remettre en bataille contre l'armée

royale du dedans, et aller au-devant de sa seconde ligue des *ultra*, qui venait au secours de la première ligue des feuillants ou des modérés, comme j'avais toujours été sur le même plan, et de toutes les parties, je voulus être encore d'une si belle expédition.

Je voyais que cette révolution que Pitt n'avait pu faire depuis quatre ans, avec tant de gens d'esprit, il l'entreprenait aujourd'hui par l'ignorance, avec les Bouchotte, les Vincent et les Hébert.

Je voyais un système suivi de diffamation contre tous les vieux patriotes, tous les républicains les plus éprouvés; pas un commissaire de la Convention, presque pas un montagnard, qui ne fût calomnié dans les feuilles du *Père Duchesne*. L'imagination des nouveaux conspirateurs ne s'était pas mise en frais pour inventer un plan de contre-révolution; au premier jour, Ronsin serait venu à la Convention, comme Cromwel au parlement, à la tête d'une poignée de ses fiers rouges, et, répétant les propos du *Père Duchesne*, nous aurait débité absolument le même discours que le protecteur : « Vous êtes des j...f....., des viédases, des gourgandines, des sardanapales, des fripons qui buvez le sang du pauvre peuple, qui avez des gens à gages, pendant que le pauvre peuple est affamé, etc., etc. »

Je voyais que les hébertistes étaient évi-

demment en coalition au moins indirecte avec Pitt, puisque Pitt tirait sa principale force des feuilles du journal d'Hébert, et n'avait besoin que de faire faire certaines motions insensées, et de réimprimer les feuilles du *Père Duchesne*, pour terrasser le parti de l'opposition, et former le peuple à tous ceux qui, dans les trois royaumes, faisaient des vœux pour une révolution, en montrant le délire de ces feuilles, en répétant ce discours aux Anglais : « Seriez-vous maintenant jaloux de cette liberté des Français; aimeriez-vous cette déesse altérée de sang, dont le grand-prêtre Hébert, Momoro et leurs pareils, osent demander que le temple se construise, comme celui du Mexique, des ossements de trois millions de citoyens, et disent sans cesse aux Jacobins, à la commune, aux Cordeliers, ce que disaient les prêtres espagnols à Montézume : *Les dieux ont soif....?* »

SUITE DE MON CREDO POLITIQUE.

Je crois que la liberté c'est la justice, et qu'à ses yeux les fautes sont personnelles. Je crois qu'elle ne poursuit point sur le fils innocent le crime du père; qu'elle ne demande

point, comme le procureur de la commune, le Père Duchesne, dans un certain numéro, qu'on égorge les enfants de Capet; car si la politique a pu commander quelquefois aux tyrans d'égorger jusqu'au dernier rejeton de la race d'un autre despote, je crois que la politique des peuples libres, des peuples souverains, c'est l'équité; et, en supposant que cette idée, vraie en général, soit fautive en certains cas, et puisse recevoir des exceptions, du moins on m'avouera que, quand la raison d'état commande ces sortes de meurtres, c'est secrètement qu'elle en a donné l'ordre, et jamais Néron n'a bravé la pudeur jusqu'à faire colporter et crier dans les rues l'arrêt de mort de Britannicus et un décret d'empoisonnement. Quoi! c'est un crime d'avilir les pouvoirs constitués d'une nation et ce n'en serait pas un d'avilir ainsi la nation elle-même, de diffamer le peuple français en lui faisant mettre ainsi la main dans le sang innocent à la face de l'univers.

Je crois que la liberté c'est l'humanité; ainsi, je crois que la liberté n'interdit point aux époux, aux mères, aux enfants des détenus ou suspects de voir leurs pères ou leurs maris, ou leurs fils en prison; je crois que la liberté ne condamne point la mère de Barnave à frapper en vain pendant huit jours à la porte de la Conciergerie pour parler à son fils, et lorsque cette femme malheureuse a

fait cent lieues malgré son grand âge, à être obligée, pour le voir encore une fois, à se trouver sur le chemin de l'échafaud. Je crois que la prison est inventée non pour punir le coupable, mais pour le tenir sous la main des juges. Je crois que la liberté ne confond point la femme ou la mère du coupable avec le coupable lui-même, car Néron ne mettait point Sénèque au secret, il ne le séparait point de sa chère Pauline, et quand il apprenait que cette femme vertueuse s'était ouverte les veines avec son mari, il faisait partir en poste son médecin pour lui prodiguer le secours de l'art et la rappeler à la vie. Et c'était Néron!

Je crois que la liberté ne défend point aux prisonniers de se nourrir avec leur argent comme ils l'entendent, et de dépenser plus de 20 sous par jour; car Tibère laissait aux prisonniers toutes les commodités de la vie, *quibus vita conceditur*, disait-il, *us vite usas concedi debet*; et ceux que nous appelons avec raison nos tyrans payaient cependant 12 francs et jusqu'à 25 francs, par jour, pour nourrir ceux de leurs sujets qu'ils faisaient embastiller comme suspects, et jamais Commode, Héliogabale, Caligula n'ont imaginé, comme les comités révolutionnaires, d'exiger des citoyens le loyer de leur prison et de leur faire payer, comme à mon beau-père, 42 francs par jour, les six pieds qu'on lui donne pour lit.

Je crois que la liberté ne requiert point que

le cadavre d'un condamné suicidé soit décapité; car, Tibère disait : « Ceux des condamnés qui auront le courage de se tuer, leur succession ne sera point confisquée et restera à leur famille, sorte de remerciement que je leur fais pour m'avoir épargné la douleur de les envoyer au supplice. » Et c'était Tibère!

Je crois que la liberté est magnanime; elle n'insulte point au coupable condamné jusqu'aux pieds de l'échafaud, et après l'exécution, car la mort éteint le crime; car, Marat que les patriotes ont pris pour leur modèle et regardé comme la ligne de modération entre eux et les exagérés, Marat, qui avait tant poursuivi Necker, s'abstint de parler de lui du moment qu'il ne fut plus en place et dangereux, et il disait : « Necker est mort, laissons en paix sa cendre. » Ce sont les peuples sauvages, les antropophages et les cannibales qui dansent autour du bûcher. Tibère et Charles IX allaient bien voir le corps d'un ennemi mort; mais au moins ils ne faisaient pas trophée de son cadavre; ils ne faisaient point le lendemain ces plaisanteries dégoûtantes d'un magistrat du peuple, d'Hébert : *Enfin j'ai vu le rasoir national séparer la tête pelée de Custines de son dos rond.*

Je ne crois pas plus qu'un autre au républicanisme et à la fidélité de Custines; mais, je l'avoue, il m'est arrivé de douter si l'achar-

nement extraordinaire et presque féroce avec lequel certaines personnes l'ont poursuivi n'était pas commandé par Pitt, et ne venait pas, non de ce que Custines avait trahi, mais de ce qu'il n'avait pas assez trahi, de ce que le siège de Mayence avait coûté 32 mille hommes et celui de Valenciennes 25 mille aux ennemis; en sorte qu'il eût suffi de sept à huit trahisons pareilles pour ensevelir dans leurs tranchées les armées combinées des despotes. Qu'on relise la suite des numéros d'Hébert et on se convaincra qu'il n'a pas tenu à lui de ramener une nation, aujourd'hui le peuple français, à ce temps où sa populace, ses aïeux déterraient à Saint-Eustache le cadavre de Concini, pour s'en disputer les lambeaux, les faire rôtir et les manger; il n'a pas tenu de même à Hébert, en ce point comme on voit bien différent de Marat, que le peuple ne se disputât les lambeaux d'une multitude de cadavres. Je crois que les grandes joies du Père Duchesne en ont causé souvent de bien plus grandes à Pitt et à Calonne, comme, par exemple, lorsqu'il se permit d'écrire de la fermeture des églises et de la déprétrisation, et de ce que des villageois fanatiquement prosternés, il y a un an, devant un innocent, pendu pour ses opinions, qu'ils appelaient le bon Dieu, aujourd'hui l'arquebusaient et le tiraient à l'oie comme s'il eût été coupable de leurs adorations. Je crois que plus d'une fois,

quand le Père Duchesne *était bougrement en colère*, Pitt et Calonne l'étaient bien plus pour le même sujet, comme lorsque Hébert se mangeait le sang à la lecture du *Vieux Cardehier*, l'ami du bon sens et des hommes, et qui s'efforçait de faire aimer la République; comme lorsque Hébert voulait que l'on traitât Rouen comme Lyon, proscrivait tous les généraux, banquiers, les gens de loi, les riches, les boutiquiers, ne faisait grâce à aucun des six corps et mettait à la fenêtre jusqu'au dernier des brissotins; comme le député Montaut interprétait le soir aux Jacobins ce que le Père Duchesne avait entendu le matin dans sa feuille. Comme il déterminait, par un exemple, la latitude de ce mot de Brissotins, en expliquant ce qu'il signifiait par rapport aux députés, lorsqu'il disait en ma présence et devant plus de mille personnes. « Il y avait dans « la Convention une grande bande de vo-
« leurs, 21 ont péri, mais n'y avait-il de cou-
« pable que ces 21? Parmi ces 21 il y avait
« aussi 5 à 6 imbéciles et ce serait nous con-
« damner nous-même que de ne pas pronon-
« cer le même jugement contre les 75. Que
« dis-je 75, ceux-là sont des brissotins qui ont
« opiné dans le sens des brissotins, et d'a-
« près les appels nominaux il y en avait 4
« à 500. »

Je crois que c'est l'adroite politique de Pitt, c'est-à-dire du parti de Coblenz, du parti de

l'étranger, du parti anti-républicain, qu'on est convenu assez généralement de désigner sous le nom de Pitt, je crois que c'est l'adroite politique de ce parti qui, se parant d'un beau zèle pour la régénération des mœurs, sous l'écharpe d'Anaxagoras, fermait les maisons de la débauche en même temps que celles de la religion; non par un esprit de philosophie qui, comme Platon, tolère également le prédicateur et la courtisane, les mystères d'Eleusis et ceux de la bonne déesse, qui regarde également en pitié Madeleine dans ses deux états à sa croisée ou dans le confessionnal; mais pour multiplier les ennemis de la Révolution; pour remuer la boue de Paris et soulever contre la république les libertins et les dévots.

C'est ainsi qu'une fausse politique ôtait à la fois au gouvernement deux de ses plus grands ressorts, la religion et le relâchement des mœurs.

Le levier du législateur est la religion. Voyez la fameuse ordonnance de Cromwel sur le dimanche : trois sermons ce jour-là, le premier, avant le lever du soleil, pour les domestiques. Marchés, cabarets, académies de jeux fermés. Ce jour-là, quiconque se promenait pendant le service divin jeté en prison ou condamné à l'amende. Défense de voyager ce jour-là. Les festins, la comédie, la chasse, la danse défendus ce jour-là à peine de

punition corporelle. C'est que dans ce siècle, l'Angleterre était encore toute trempée du déluge des nouvelles opinions religieuses, c'est que le John Bull était presbytérien et janséniste; et si l'art du philosophe est de diriger l'opinion, l'art de l'ambitieux est de la suivre et de se mettre dans le courant.

L'esprit philosophique au contraire a-t-il le dessus? L'égoïsme, seul mobile des actions humaines dans tous les systèmes, tourne-t-il toutes ses spéculations du côté de ce monde, plutôt que vers le sein d'Abraham? En un mot, la génération se corrompt-elle? Alors la politique, dont le seul but est de gouverner, ne manque pas de prendre le vent, de se faire moliniste, et de donner encore des rames et des voiles à l'opinion.

C'est ainsi que Mazarin et Charles II, voyant les têtes rondes et la réforme aux cheveux plats passer de mode, lâchèrent encore plus cette bride de la morale, et obtinrent du relâchement des mœurs le même résultat que Cromwel de la religion, pour la tranquillité de leur tyrannie.

Je crois aussi que Pitt dut avoir au moins une aussi grande joie et *s'en donner des piles* autant que le père Duchesne, le jour qu'il apprit que, comme des enfants tombés par terre qui battent le pavé, on nous faisait déployer la vengeance nationale contre des murailles et décréter l'anéantissement de la ville

de Lyon. Chose étrange, tel était l'égarément des meilleurs patriotes, qu'au sujet de cet ordre de raser Lyon, mesure qui allait combler de joie l'Angleterre et aussi funeste au commerce de France que la prise de Toulon, Couthon qui est pourtant un excellent citoyen et un homme de sens, commençait ainsi une de ses lettres insérée au *Bulletin* : « Citoyens collègues, nous vous avons pré-
« venus dans toutes vos mesures; mais com-
« ment se fait-il que la plus sage nous ait
« échappée, celle de détruire la ville jusque
« dans ses fondements. »

Quel esprit de vertige s'était donc emparé de nos meilleures têtes, quand Collot-d'Herbois nous écrivait un mois après : « On a déjà osé
« provoquer l'indulgence pour un individu,
« on la provoquera bientôt pour toute une
« ville. On n'a pas encore osé jusqu'ici de-
« mander le rapport de votre décret sur l'a-
« néantissement de la ville de Lyon, mais on
« n'a presque rien fait jusqu'ici pour l'exécu-
« ter. Les démolitions sont trop lentes; il
« faut des moyens plus rapides à l'impatience
« républicaine. A la place du marteau qui dé-
« molit pierre à pierre, ne pourrait-on pas em-
« ployer la poudre pour faire sauter les rues
« en masse. » Est-ce le bon père Gérard qui parle ainsi, et quelle est cette impatience de Londres et d'Amsterdam, de voir détruire par nos mains une ville rivale, la plus commer-

cante, la plus ancienne et l'aïeule de nos cités? Que d'efforts faisaient les plus grands ministres des Grecs pour approcher leur ville de l'état florissant de Lyon, aujourd'hui : « Les « étrangers, dit la loi de Solon, qui viendront « se fixer à Athènes avec toute leur famille « pour y établir un métier ou une fabrique, « seront dès cet instant élevés à la dignité de « citoyens. » C'était pour attirer la multitude dans un endroit et y faire naître le commerce que les Grecs instituaient des courses de chevaux et de chars; proposaient des couronnes aux athlètes, aux musiciens, aux poètes, aux peintres, aux acteurs et même aux prêtresses de Vénus qu'ils appelaient *les conservatrices des villes*, lorsqu'elles n'en étaient pas devenues le plus grand fléau, comme depuis Christophe Colomb, en Europe, où on peut dire qu'elles exercent une profession inconnue à l'antiquité, le métier de la peste. De même on vit bien à Rome, les dictateurs confisquer les villes les plus considérables d'Italie, qu'ils vendaient à l'encan au profit de leurs soldats, comme Sylla, Florence, et Octave, Mantoue et Crémone, mais ils ne les rasaient pas; s'il leur arrivait de réduire Pérouse et Nursie en cendres, du moins la rapidité des flammes ôtait à leur colère l'odieux d'une si longue durée que celle de Collat contre Lyon. Quand on lit le rapport de Barrère sur ce projet de décret et l'enthousiasme

dont la beauté de cette mesure avait saisi le rapporteur du comité du salut public, on croit entendre N. s'écrier, dans Voltaire.

Bâtit est beau, mais détruire est sublime!

C'est encore sur la motion de Barrère que la Convention a rendu contre elle-même ce décret, le plus inconcevable qu'aucun sénat ait jamais rendu, ce décret vraiment suicide, qui permet qu'un de ses membres investi de la confiance de 30,000 citoyens dont il est l'orateur et qu'il représente dans l'Assemblée nationale, soit conduit en prison sans avoir été entendu, sur le simple ordre de deux comités, et d'après cette belle raison qu'on n'avait point entendu les brissotins. En vain Danton a fait sentir la différence; qu'il s'agissait alors d'une conspiration manifeste, et dont aujourd'hui on trouve même l'aveu dans les discours des deux partis, à la rentrée du parlement d'Angleterre; qu'il y avait six mois que la Convention entendait les accusés tous les jours, et sur le fond même de la question, que nous étions tous témoins de leur fédéralisme; qu'en matière de conspiration, c'était une nécessité de s'assurer à l'instant de la personne des conspirateurs; mais que sur une accusation de faux matériel et de vénalité il n'était pas besoin de fouler aux pieds les principes et qu'il n'y avait aucun incon-

vénient à entendre d'Eglantine; que les Brisotins eux-mêmes, dans leur plus violent accès de délire, avaient respecté dans Marat le caractère de représentant du peuple, et l'avaient laissé parler deux heures et tant qu'il avait voulu avant de l'envoyer à l'Abbaye. Au milieu de ces raisons décisives, Danton a été hué par ses collègues. Danton prétend qu'il était sur un *mauvais terrain*, il n'en est pas moins évident que ce décret est du plus dangereux exemple; lui seul, il réduirait bientôt l'Assemblée nationale à la condition servile d'un parlement dont on embastillait les membres qui refusaient d'enregistrer les projets de lois, si les membres des comités étaient ambitieux et manquaient de républicanisme.

Déjà le comité nomme à toutes les places et jusqu'aux comités de la Convention, jusqu'aux commissaires qu'il envoie dans les départements et aux armées. Il a dans ses mains un des plus grands ressorts de la politique, l'espérance, par laquelle le gouvernement attire à lui toutes les ambitions, tous les intérêts. Que lui manque-t-il pour maîtriser ou plutôt pour anéantir la Convention et exercer la plénitude du décemvirat, si ceux des députés qu'il ne peut attirer dans son antichambre en faisant luire à leurs yeux le panache tricolore, récompense de leurs souplesses et de leurs adulations, il peut les contenir par la

crainte de les envoyer au Luxembourg, dans le cas où ils viendraient à déplaire? Y a-t-il beaucoup de députés, y a-t-il beaucoup d'hommes tout à fait inaccessibles à l'espérance et à la crainte? Dans la république même, l'histoire ne compte pas un Caton sur plus d'un million d'hommes. Pour que la liberté pût se maintenir à côté d'un pouvoir si exorbitant, il faudrait que tous les citoyens fussent des Catons, il faudrait que la vertu fût le seul mobile du gouvernement. Mais si la vertu était le seul ressort du gouvernement, si vous supposez tous les hommes vertueux, la forme du gouvernement est indifférente et tous sont également bons. Pourquoi donc y a-t-il des gouvernements détestables et d'autres qui sont bons? Pourquoi avons-nous en horreur la monarchie et chérissons-nous la République? C'est qu'on suppose avec raison que les hommes n'étant pas tous également vertueux, il faut que la bonté du gouvernement supplée à la vertu, et que l'excellence de la république consiste en cela précisément, qu'elle supplée à la vertu.

Je crois encore ce que je disais dans mon numéro 3, *des Révolutions de Brabant*, malheur aux rois qui voudraient asservir un peuple insurgé. La France ne fut jamais si redoutable que dans la guerre civile. Que l'Europe entière se ligue et je m'écrierai avec Isaac : Venez Assyriens, et vous serez vain-

cus ! Venez Médès, et vous serez vaincus ! Venez tous les peuples, et vous serez vaincus ! J'ai toujours compté sur l'énergie nationale et sur l'impétuosité française, doublée par la Révolution, et non sur la tactique et l'habileté des généraux. Parmi les sottises qu'Hébert fait débiter, apparemment pour me mettre au pas, il n'est point de propos plus ridicule que celui qu'il m'a prêté à la tribune des Jacobins, en me faisant dire que si j'étais allé dîner chez Dillon, c'était pour l'empêcher d'être un prince Eugène et de gagner contre nous des batailles de Malplaquet et de Ramillies. Je n'en persiste pas moins à croire que si nous avions eu à la tête de nos armées des généraux patriotes qui eussent les connaissances militaires de Dillon, la bravoure du républicain français guidée par l'habileté des officiers, eût déjà pénétré jusqu'à Madrid et jusqu'aux bouches du Rhin.

Je n'en persiste pas moins à croire que j'ai eu raison de pressentir les plus funestes impérities de la Vendée, lorsque j'entendis, il y a dix mois, aux Jacobins un tonnerre d'applaudissements ébranler la salle à ces mots d'H. . . . que nous avions en France *trois millions de généraux*, et que tous les soldats sont également propres à commander à leur tour et par l'ancienneté de médaillon. Comment peut-on méconnaître à ce point les avantages de la science militaire et du génie ?

Je suis obligé d'user de redite et de répéter dans mon *credo* ce que j'ai dit mainte fois, parce qu'il n'est pas ici question de me faire une réputation d'auteur, mais de défendre celle de patriote, d'imposer à mes concitoyens et de leur divulguer mes dogmes politiques, et de soumettre au jugement des contemporains et de la postérité la profession de foi du *Vieux Cordelier*, afin qu'on soit en état de juger, non ma réputation d'auteur, mais celle de patriote, ou plutôt il n'est pas ici question ni de moi, ni de ma réputation, mais d'imposer les dogmes de la saine politique et d'inculquer à mes concitoyens des principes dont un Etat ne peut pas s'écarter impunément. Par exemple, il est certain comme je l'ai dit, que la guerre est un art, où, comme dans tous les autres, on ne se perfectionne qu'à la longue, il ne s'est encore trouvé que deux généraux, Lucullus et Spinola, qu'un génie extraordinaire ait dispensé de cette règle, et quoique tous les jours des officiers prennent hardiment le commandement d'armées de 40 mille hommes. Turenne, qui était un si grand capitaine, ne concevait pas comment un général pouvait se charger de conduire plus de 35 mille hommes ; et en effet, c'est avec une armée toujours inférieure qu'il marchait chaque jour à une nouvelle victoire. Si l'habileté est nécessaire dans le médecin qui a entre ses mains la vie d'un seul homme, et

si son art est le premier par l'importance de son objet, combien l'art militaire doit être au-dessus et combien il est absurde de ne compter pour rien l'ignorance dans un général, qui, par un ordre sage ou inconsidéré dispose de la vie de 10 mille hommes, qu'il peut perdre ou sauver. J'ai entendu Merlin de M..... et Westerman, le Vendéen, et beaucoup d'autres troupiers qu'il n'est pas permis de soupçonner ni de partialité, ni d'incivisme, dire que le grand tort de Philippeaux, dans sa fameuse dénonciation, était d'avoir imputé à trahison ce qu'il devait mettre sur le compte de l'impéritie et n'attribuer qu'à ce système accredité et prêché par les bureaux de la guerre que tous les parents des commis et les frères des actrices avec qui ils couchaient étaient aussi bons que Villars pour couvrir nos frontières. C'était bien là le renversement de toutes les idées presque innées à force d'être anciennes; car il y a plus de trois mille ans que le vieux Cambyse adressait ces paroles à son fils Cyrus, si on en croit Xénophon, dans la dernière instruction qu'il lui donnait en lui disant adieu, et lorsque le jeune homme avait déjà fait sonner le tocsin pour courir avec la cavalerie au secours de son beau-père Cyaxare : « Mon fils, il n'est pas permis de demander « aux dieux le prix de l'art, quand on n'a ja- « mais manié un art, ni de conduire un vais- «seau dans le port, quand on est ignorant de

« la mer, ni de n'être point vaincu quand on « n'a pas pourvu à la défense¹. »

¹ Camille n'a pas fini sa profession de foi, il se disposait à la continuer dans le huitième numéro du *Vieux Cordelier* dont nous n'avons que des fragments, et dans les numéros suivants.

LE VIEUX CORDELIER

N° VIII

FRAGMENT¹

RÉDIGÉ PAR CAMILLE DESMOULINS, DANS SA PRISON
DU LUXEMBOURG, ET NON PUBLIÉ ALORS.

Vous souvient-il, citoyens et frères, que les tyrans de la féodalité personnifiaient le peuple aujourd'hui souverain sous le nom de Jacques Bonhomme! Eh bien! s'il m'était permis d'user de cette dénomination presque insultante, je vous dirais aujourd'hui : Jacques Bonhomme, sais-tu où tu vas, ce que tu fais, pour qui tu travailles? Es-tu sûr que ceux sur qui maintenant tu tiens les yeux ouverts

¹ Le *Credo* politique que l'on vient de lire, et le fragment du n° VIII, furent retranchés par Desenne dans l'édition originale, et publiés seulement en 1834 par M. Matton.

ont réellement l'intention d'achever, de compléter l'œuvre de la liberté? et cette licence que je me donnerais ne serait pas sans exemple dans la république, car le sans-culotte Aristophane parlait ainsi jadis au peuple d'Athènes, il lui disait la vérité et le laissait faire. Le sénat, les jacobins et les cordeliers lui en savaient gré. Avons-nous encore de vrais cordeliers, des sans-culottes et désintéressés? n'avons-nous pas plus de masques que de visages à l'ordre du jour? et si je les arrachais, ces masques trompeurs, peuple, que dirais-tu? me défendrais-tu? j'ignore si tu le ferais, mais je sais qu'il en serait besoin, et cette seule circonstance devrait montrer le danger et t'en faire connaître l'étendue; j'ai commencé par parler d'Athènes, j'y reviens encore. La renommée de Solon est en honneur : ce fut lui qui donna des lois à cette république florissante, ce ne fut pas lui qui les exécuta, on eut même tort d'en charger son parent, cette seule circonstance donna trop de crédit à son nom; la confiance des sans-culottes alla jusqu'à fournir à Pisistrate le pouvoir de les asservir en maître : ce fut un crime de lèze-majesté que d'avoir conspiré contre sa vie, et dès lors il fut tout à fait un tyran; il en sera ainsi toutes les fois que conspirer contre un homme ce sera conspirer contre la république; toutes les fois que le peuple sera représenté par des citoyens connais-

sant assez peu leur mission pour s'attacher aux doctrines, à la réputation d'un seul individu, quelque bon sans-culotte qu'il leur paraisse.

Libres! vous voulez l'être; soyez-le donc tout à fait; ne vous contentez pas d'une liberté d'un moment, cherchez aussi quelle sera votre liberté dans l'avenir. Vous avez chassé votre Tarquin, vous avez fait plus, son supplice a effrayé tous les rois, ces prétendus maîtres du monde qui n'en sont que les tyrans et les spoliateurs. Mais pourquoi le pouvoir de Brutus dure-t-il plus d'une année? Pourquoi pendant trois jours entiers, un homme, deux hommes, trois hommes, peuvent-ils distribuer des grades, des faveurs et des grâces? Pourquoi est-ce à eux qu'on en doit la conservation et non à la République?

Rome voulut dix législateurs; ils pensaient n'être élus que pour un temps, ils restèrent bons sans-culottes; une première prolongation leur donna l'espoir d'une souveraineté durable, ils devinrent tyrans.

Camille exilé par la voix publique ne se voyant aucun partisan, fait en partant des vœux pour une ingrate patrie; Coriolan y laisse des amis qui ont osé le défendre. On a souffert qu'un parti dans l'Etat s'élevât en sa faveur, et il amène contre Rome les ennemis de sa gloire naissante

La puissance d'un dictateur était bornée à six mois. Quiconque après avoir rempli sa mission aurait exercé un jour de plus cette autorité suprême eût été accusé par tous les bons jacobins de Rome: Après avoir été six fois consul, un aristocrate est élevé à ce rang suprême; il croit pouvoir le conserver suivant la loi, mais contre l'usage; de ce premier empiétement au titre de dictateur perpétuel, il n'y a qu'un pas, et s'il dédaigna de se maintenir tyran lui-même; le dictateur perpétuel rendit la route facile aux ancêtres des Caligula et des Néron.

Que devait faire la Convention! finir l'affaire; donner une constitution à la France! tout cela n'est-il pas déjà fait? Que l'on proclame donc cette constitution et que tout le monde s'y soumette! Si c'est la majorité de l'Assemblée qui veut retenir les pouvoirs, faisons encore une révolution contre la majorité de l'Assemblée.

FIN DU VIEUX CORDELIER.

NOTES DE CAMILLE DESMOULINS

SUR LE

RAPPORT DE SAINT-JUST

Si je pouvais imprimer à mon tour, si on ne m'avait pas mis au secret; si on avait levé mes scellés, et que j'eusse le papier nécessaire pour établir ma défense; si on me laissait seulement deux jours pour faire un numéro *sept*, comme je confondrais M. le chevalier Saint-Just! Comme je le convainrais de la plus atroce calomnie! Mais Saint-Just écrit à loisir dans son bain, dans son boudoir; il médite pendant quinze jours mon assassinat; et moi je n'ai point où poser mon écritoire, je n'ai que quelques heures pour défendre ma vie. Qu'est-ce autre chose que le duel de l'empereur Commode, qui, armé d'une excellente lame, forçait son ennemi à se battre avec un simple fleuret garni de liège?

Mais il y a une Providence, une Providence pour les patriotes, et déjà je mourrai content; la République est sauvée. Une affaire étrangère, mais qu'on avait liée à la nôtre pour nous perdre, par un événement im-

prévu, incroyable, a jeté des flots de lumière sur notre prétendue conspiration; et il demeure prouvé, par plusieurs faits décisifs, que ceux qui nous accusent sont eux-mêmes les conspirateurs.

Premier fait prouvé. Cette conspiration d'Hébert, qui a éclaté il y a huit jours, eh bien! Chabot l'avait dénoncée au comité il y a cinq mois. Il avait déposé 100,000 livres à l'appui de sa dénonciation. Pour la justifier complètement, il offrait aux membres du comité qu'ils le fissent arrêter, lui, Chabot et Bazire, à huit heures du soir avec le baron de Batz et Benoît d'Angers, deux principaux agents de la conspiration, qui se trouveraient alors chez lui. Le Comité, au lieu de faire arrêter les dénoncés et le dénonciateur à huit heures du matin, attend; et Batz, Benoît et Julien de Toulouse s'évadent. Première présomption de complicité extrêmement violente.

Deuxième fait. Ce sont précisément les mêmes membres du comité qui ont reçu la déclaration de Chabot, et la somme probante de 100,000 livres, qui, le lendemain, signent l'ordre à Ozane d'arrêter Chabot et Bazire à huit heures du matin. Seconde présomption non moins violente.

Troisième fait. Le comité qui avait dans les mains la déclaration de Chabot, déclaration si bien justifiée de point en point par le procès-verbal d'Hébert, garde pendant cinq

mois le plus profond silence sur cette conspiration. Trois fois, il vient dire à la Convention qu'il n'y a aucun fait contre Vincent et Ronsin. Que le peuple ait été si longtemps à ouvrir les yeux sur Hébert, Vincent et Ronsin, rien d'étonnant; mais le comité de sûreté générale, qui avait les preuves en main! la prévarication de Vadier, Vouland peut-elle être plus manifeste?

Je viens à ce qui me concerne dans ce rapport. De mémoire d'homme, il n'y a pas d'exemple d'une aussi atroce calomnie que cette pièce. Et d'abord il n'y a personne dans la Convention qui ne sache que M. le cid-devant chevalier Saint-Just m'a juré une haine implacable pour une légère plaisanterie que je me suis permise il y a cinq mois dans un de mes numéros.

Bourdaluou disait: Molière me met dans sa comédie; je le mettrai dans mon sermon. J'ai mis Saint-Just dans un numéro rieur et il me met dans un rapport guillotinéur, où il n'y pas un mot de vrai à mon égard.

Lorsque Saint-Just m'accuse d'être complice de d'Orléans et de Dumouriez, il montre bien qu'il est un patriote d'hier. Qui a dénoncé Dumouriez le premier, et avant Marat et plus vigoureusement que personne? Certes on ne peut pas nier que ce soit moi. *Ma Tribune des patriotes* existe; que Saint-Just lise le portrait de Dumouriez que je faisais six

mois avant ses trahisons de la Belgique; il verra qu'on n'a rien ajouté depuis à ce portrait.

Et d'Orléans dont il me fait encore le complice, qui ignore que c'est moi qui l'ai dénoncé le premier? que les seuls écrits sur cette faction que les jacobins ont fait imprimer, distribuer, c'est moi qui les ai faits? Saint-Just ne se souvient-il plus de mon *Histoire des Brissotins*? La vengeance peut-elle être aveugle? Je suis complice de Dumonriez, de d'Orléans; et personne n'a dénoncé plus que moi ces deux hommes! quelle scélératesse! quelle impudeur! C'est Barère, tuteur de Pamela, qui m'accuse d'être de la faction d'Orléans!

Il y eut une faction, M. Saint-Just, pour mettre d'Orléans sur le trône; il y en eut une autre pour les Bourbons; il y en eut une autre pour la maison d'Hanovre. À vrai dire, la seule faction qu'il y a maintenant, c'est celle des feuillants, des hébertistes, tous rangés sous la même bannière que Pitt, pour recommencer en bonnets rouges l'ancienne guerre de Pitt, des feuillants, des brissotins contre les républicains, les vieux cordeliers et la montagne. Ils se croient déjà sûrs de leurs victimes. Hier n'avons-nous pas vu sous le tribunal cinq membres du côté droit rire ici à notre enterrement! Mais avant que de pé-
rir il faut que je serve encore une fois la Ré-

publique et tout ce que je vais dire seront des faits incontestables; j'ai de bons témoins.

Qui sont ceux qui nous persécutent aujourd'hui?

Ce Vadier, président du comité de sûreté générale, est le même Vadier que Marat dénonce dans son numéro du 17 juillet 1791, « comme le traître et le renégat le plus infâme; » ce sont ses expressions.

C'est le même Vadier, qui, le 10 juillet, la veille, appuyait la motion d'André de mander les six tribunaux de Paris pour nous poursuivre, Danton et moi, nommément pour la pétition au Champ-de-Mars. (*Voyez Marat, numéro du 17 juillet, voyez Moniteur.*)

C'est ce Vadier qui nous prend aujourd'hui, citoyens jurés, pour suppléants du tribunal du VI^e arrondissement, et n'ayant pu nous faire guillotiner alors; nous prie de ne pas lui faire manquer son coup aujourd'hui.

C'est le même Vadier qui disait aussi en parlant de Danton : *Nous viderons bientôt ce turbot farci*. Que ce propos est fraternel !

Ce Vouland, secrétaire du Comité, est le même Vouland qui était secrétaire des Feuillants sous la présidence de Barère. (*Voyez son nom et sa demeure sur la liste du club des Feuillants, conquise à leur secrétariat le 10 août et publiée par Marat.*)

Cet Amar, rapporteur du comité, est le même Amar, trésorier de France, brissotin

enragé, dont tout le monde se rappelle le calembour fameux à une certaine nomination du bureau dans les premiers mois de la Convention : *Laloi, Chasset, Danton.*

Ce David, membre du comité, est le même David brissotin enragé, ami de Robespierre, il y a deux jours, et qui, aujourd'hui, s'en va disant : *Je vois que nous ne resterons pas 20 montagnards à la Convention.*

J'affirme que deux patriotes vénérables par leurs services et leurs cicatrices pour la Révolution, Paris et Boucher Saint-Sauveur, m'ont dit qu'ils avaient donné leur démission de ce comité de sûreté générale et en étaient sortis en secouant la poussière de leurs pieds, ne pouvant tenir aux iniquités qui s'y commettaient. Ce sont des témoins nécessaires, je demande qu'on les fasse entendre.

J'affirme que Guffroy m'a dit : que s'il restait au comité, c'était pour corriger beaucoup de mal par un peu de bien : qu'il avait preuve qu'Héron, l'égout universel, avait été suborner de faux témoins dans les prisons pour les mener à la guillotine. Je demande qu'on le fasse entendre.

J'affirme que Reverchon m'a dit : Que Collot-d'Herbois, en mission avec son cher Rossin à Lyon, avait fait tout au monde pour rendre la République hideuse, et faire la contre-révolution à Lyon. Qu'on fasse entendre Reverchon. Ne se souvient-on plus des propos

de Collot-d'Herbois : *Il faut mettre des barils de poudre sous les prisons et à côté une mèche allumée.*

Il y a des témoins que Collot-d'Herbois a dit au sujet de d'Eglantine qui avait relevé ce propos : *Il veut me perdre, je le conduirai à la guillotine par tous les moyens possibles.*

Il est des témoins que le grand républicain Saint-Just a dit au commencement de la Convention, avec humeur : *Oh ! ils veulent la République, elle leur coûtera cher.*

Il y a des témoins que l'ambitieux Saint-Just a dit : *Je sais où je vais.*

Faudra-t-il des témoins pour prouver que le tartuffe, que le scélérat de Barère, était président des Feuillants, tuteur de Pamela ; qu'il a proposé la Commission des douze ; que Sempronius Gracchus Vilate, ici juré, est bien connu pour l'espion de Barère, que Barère loge dans le pavillon de Flore ; qu'il venait chez moi me caresser, me flagorner, et disait en sortant à Rousselin : *Il faut que nous ayons sous huit jours les têtes de Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux....*

ARRÊTÉ

DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Qui déclare que Camille Desmoulins a été conduit à la mort pour s'être élevé contre les proscriptions, et avoir rappelé des sentiments d'humanité trop longtemps oubliés.

*Extrait du procès-verbal des séances du
Conseil des Cinq-Cents.*

Du 7 floréal, l'an IV de la République française,
une et indivisible.

Un membre, au nom de la Commission formée pour examiner les pétitions des citoyennes Valazé, Carra, Gorsas, Brissot et autres, présente un projet de résolution qui est mis aux voix et adopté dans les termes suivants :

Le Conseil considérant que les citoyens Valazé, Pétion, Carra, Buzot, Gorsas, Brissot, représentants du peuple, membre de la Convention nationale, sont du nombre des

représentants qui après avoir coopéré à établir la liberté et à fonder la République, l'ont scellée de leur sang et sont morts victimes de leur dévouement à la patrie et de leur respect pour les droits de la nation.

Considérant que par leur mort, leurs femmes et leurs enfants sont privés de leurs secours et réduits à l'indigence.

Considérant que le citoyen Philippeaux, représentant du peuple et membre de la Convention nationale, a été conduit à la mort pour avoir révélé les intrigues par lesquelles se perpétuait la guerre de Vendée : que sa veuve est dans l'indigence.

Considérant que Camille Desmoulins, aussi représentant du peuple, membre de la Convention nationale, fut conduit à la mort, pour s'être élevé contre les proscriptions et avoir rappelé des principes d'humanité déjà trop longtemps oubliés.

Qu'il est instant de venir au secours de ces infortunes, qui ont des droits égaux à la reconnaissance nationale.

Le Conseil déclarant qu'il y a urgence, prend la résolution suivante :

Article 1^{er}. — Il sera payé, par le Trésor public, aux veuves ou enfants des citoyens Philippeaux, Camille Desmoulins, etc., un secours annuel qui sera déterminé ainsi qu'il suit :

Article II. — Chaque veuve recevra an-

nuellement deux mille francs ; dans le cas où elle aurait des enfants nés de son mariage avec le représentant du peuple, il lui est accordé une augmentation de mille francs pour chacun d'eux jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de quinze ans ; toutefois le total des secours ne pourra excéder la somme de 4,000 francs.

Article III. — Si la mère vient à décéder, le secours accordé aux enfants leur sera continué jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Article IV. — Les enfants des citoyens sus-énoncés qui, dès à présent auraient perdu leur mère, recevront 2,000 francs : s'ils sont plusieurs, le secours sera porté à 3,000 francs. Ce secours leur sera payé jusqu'à ce qu'ils aient atteint dix-huit ans.

Article V. — La présente résolution sera imprimée, elle sera portée au Conseil des Cinq-Cents par un messager d'Etat.

Collationné sur l'original par nous président et secrétaires du Conseil des Cinq-Cents, à Paris, le 25 floréal an IV de la République française, une et indivisible.

CRASSONS DE L'HÉRAULT, *président.*
BION, LE BEFFROY, *secrétaires.*

NOTA. — La pension accordée à Horace, fils de C. Desmoulins, par cet arrêté, ne lui fut jamais payée.

TABLE DES MATIÈRES

du

TOME TROISIÈME

| | Pages. |
|---|--------|
| Le Vieux Cordelier. III. | 3 |
| — IV. | 27 |
| — V.. . . . | 41 |
| — VI. | 91 |
| — VII. | 111 |
| — VIII. | 175 |
| Notes à Saint-Just. | 179 |
| Arrêté du Conseil des Cinq-Cents. | 187 |
